Annonce classée,
affaire classée.
La Presse
285-7111
1

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS JEANS
Renseignements: 1-800-661-4837

• MONTRÉAL, MARDI 17 JANVIER 1995 111e ANNÉE N° 86 56 PAGES, 4 CAHIERS
Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $
50¢ Taxes en sus

Météo

Ciel nuageux
max 2 / min -3
page S 16

875-Bell
La Presse

■ *La Presse* et Bell vous offrent chaque jour un service à la fois personnalisé et gratuit accessible à partir de minuit.

Pour tout savoir, en bref, sur ce que contient *La Presse* du jour, il suffit de composer le 875-BELL.

Par cette ligne téléphonique, vous pouvez aussi exprimer votre opinion sur la question du jour. Aujourd'hui, nous vous demandons si vous allez suivre avec plus d'intérêt que les autres années la saison de hockey qui s'amorce, à la suite du lock-out qui a sévi dans la Ligue nationale et de l'élaboration d'un calendrier de 48 matchs?

Sports



Une nuance ambiguë !
page S 8

Actualités



L'affaire Gaillot : un espoir de réveil
page A 11

Index

Annonces classées	
- immobilier	B5 et B6
- marchandises	B6
- emplois	B6 et B7
- automobiles	B7 et C13
- propositions d'affaires	C14
Arts et spectacles	
- informations	A13 à A15
- ciné-horaires	A15
- télé-horaires	A14
- radio-télévision	A13
Bandes dessinées	C13
Bridge	C14
Décès	C15
Économie	C1 à C12
Etes-vous observateur?	B5
Feuilleton	B6
Horoscope	B7
Le monde	B4 et C16
Loteries	A9
Mot mystère	B7
Mots croisés	C14 et S10
Politique	B1 et B8

Oui aux trains de banlieue

Québec s'apprête à aller de l'avant, tout en abandonnant le projet du métro de Laval

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement Parizeau se prépare à donner le feu vert à un vaste projet de trains de banlieue pour réduire les embouteillages sur les voies d'accès à la métropole. En revanche, avec cette initiative, il est désormais acquis que les Lavallois ne verront pas de sitôt une bouche de métro dans leur ville.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le président du comité spécial d'initiatives pour Montréal, le délégué pour Montréal Camille Laurin, est l'un des plus fervents instigateurs du projet, appuyé, affirme-t-on, par le premier ministre Parizeau.

Les membres du comité spécial d'initiatives pour Montréal — qui regroupe les délégués de la grande région métropolitaine et les ministres des Finances et des Affaires municipales, Jean Campeau et Guy Chevrette — a reçu, vendredi dernier, l'ébauche d'une entente entre Québec et les compagnies de transport CN et CP, propriétaires des lignes qui seront utilisées.

Le projet n'est pas neuf; des versions se trouvaient déjà dans les cartons du gouvernement à la fin des années 1970. Le ministre libéral des Transports, Sam Elkas, l'avait ramené à la vie et, dans ce but, avait fait acheter à Québec 80 wagons usagés de la firme ontarienne Go Transit au coût de 20 millions. Parqués à Montréal depuis le début de 1994, ces wagons coûteront un autre 20 millions pour être remis en état.

Le projet actuel de Québec se rend plus loin toutefois. Toujours à partir de voies existantes, on relie Saint-Jérome à Montréal (au lieu d'arrêter à Blainville) et l'on se rend jusqu'à Iberville, au sud, au lieu d'arrêter à Delson. D'autres tronçons relieront Saint-Bruno à la Gare Windsor en passant par Lemoyne, et Mascouche à Laval en passant par Terrebonne. La ligne déjà en fonction, Deux-Montagnes-Montréal-Rigaud, serait il va sans dire maintenue.

Économie de temps

Dans un document de novembre dernier obtenu par *La Presse*, CN et CP soutiennent qu'un tel réseau peut être mis en place six à 18 mois après le feu vert de Québec. Selon le document, le projet coute en-

VOIR TRAINS EN A 2

Un séisme fait des centaines de morts au Japon

d'après AP et Reuter

TOKYO

Au moins 439 personnes ont péri dans le violent séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter qui a frappé ce matin le centre de l'archipel nippon depuis l'océan Pacifique jusqu'à la mer du Japon, a annoncé la police, qui a également fait état de 1377 blessés et 583 personnes portées disparues.

L'agence de presse *Kyodo* a également fait état de plusieurs centaines de blessés et de centaines de personnes ensevelies sous les décombres.

Le séisme a jeté au sol des immeubles résidentiels dans plusieurs villes importantes, ensevelissant des centaines de personnes sous les décombres, ont déclaré les policiers.

L'autoroute express Hanshin, qui relie Osaka et Kobe, s'est affaissée en plusieurs endroits, piliers sectionnés, et des cadavres et

VOIR SÉISME EN A 2

■ Les premières photos du séisme, page C 16

Le Bureau de consultation de Montréal est bel et bien mort

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le Bureau de consultation de Montréal est bel et bien mort. Il a été enterré en catimini lors de la prolongation de la dernière séance du Conseil municipal le 13 décembre dernier.

Tout le monde croyait que l'organisme de consultation avait obtenu une période de grâce lors de l'étude des amendements à la charte de la Ville de Montréal par l'Assemblée nationale à la mi-décembre au même titre que les Conseils consultatifs d'arrondissement et les commissions permanentes du Conseil.

Or, il n'en était rien puisque le Bureau de consultation de Montréal n'a pas été créé par un amendement à la Charte de la Ville mais bien par un simple règlement municipal. Ainsi, il suffisait à la majorité des conseillers de Vision Montréal d'adopter un nouveau règlement d'abolition (940321685) pour l'éliminer définitivement.

Le chat est sorti du sac lorsque la Ville d'Outremont a annoncé hier qu'elle avait retenu les services de l'ex-président du BCM, M. Luc Ouimet, pour diriger les travaux associés à la consultation

VOIR BUREAU EN A 2

De l'eau et des nids-de-poules !



PHOTOS PIERRE McCANN et ROBERT NADON, *La Presse*



Claude Poirier, propriétaire d'un triplex à Saint-Cézaire, montre son sous-sol inondé par le reflux de la rivière Yamaska. L'eau a monté de plus d'un mètre en une nuit. À Montréal, entre-temps, si le temps particulièrement doux et les fortes pluies n'ont pas causé d'inondations catastrophiques, il n'en est pas de même des nids-de-poules, qui ont fait leur apparition trois mois plus tôt que d'habitude. Autres informations en page A 3.

Une armée de cols bleus attaque d'abord les trous

ANDRÉ PÉPIN

Les «équipes de nids-de-poules», une centaine de cols bleus, sont déjà à l'oeuvre dans les rues de Montréal. Trois mois avant le temps, tellement le temps est doux! C'est le monde à l'envers ce dégel, ces pluies abondantes. La chaussée se brise, il faut littéralement «boucher les trous» avec de l'asphalte froid, une opération qu'il faudra recommencer lors du «vrai printemps».

«L'eau s'infiltre dans les crevasses. Dans les rues où la circulation est dense et lourde, le passage des roues provoque l'apparition des nids-de-poules. Il faut agir et vite», explique un porte-parole du service de la voirie, M. Marcel Chouinard.

VOIR TROUS EN A 2

Chrétien garde toutes ses cartes dans son jeu

«Nous examinons tout; nous avons besoin d'argent», a-t-il lancé

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

À la veille d'une rencontre spéciale de son cabinet destinée à arrêter des choix difficiles en vue du budget de la fin du mois et alors que les marchés financiers ont le Canada à l'oeil, Jean Chrétien a tenu hier à garder toutes ses cartes budgétaires dans son jeu.

Au cours d'une rare conférence de presse, il a réitéré l'importance, pour son gouvernement, d'atteindre ses cibles de réduction du déficit. «Nous allons prendre les moyens pour y parvenir», a-t-il affirmé à une demi-douzaine de reprises.

Pour y arriver, il a laissé la porte grande ouverte à toute une gamme de mesures, y compris le retrait fédéral du secteur social au Canada, évoqué dans une proposition controversée émanant du ministère des Finances.

Selon ce document, Ottawa, déficit oblige, amputerait considérablement les sommes qu'il transfère aux provinces, notamment pour l'éducation post-secondaire et le bien-être social, mais leur abandonnerait du même coup la gestion complète de ces champs d'activité.

«Il n'y a aucune décision de prise. Il n'y a pas de garantie que je puisse vous donner sur quoi que ce soit. Nous examinons tout. Nous avons besoin d'argent», a affirmé le premier ministre en réaction à la fuite de cette proposition, à la fin de la semaine dernière.

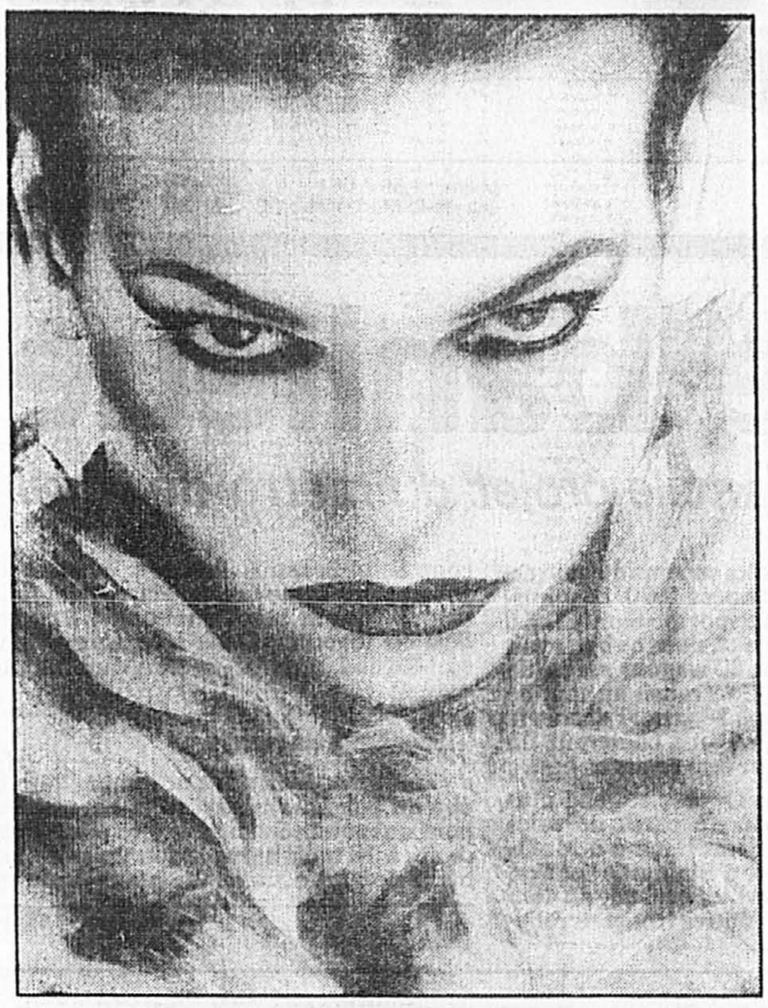
Au cours de sa conférence de presse hier, M. Chrétien a souligné que son gouvernement était en voie d'atteindre ou de surpasser ses objectifs en matière de contrôle du déficit pour cette année.

Ce qu'il n'a pas dit, c'est que, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt, il y a maintenant un écart d'au moins 13 milliards de dollars à combler entre les prévisions, faites le printemps derniers, des compressions nécessaires pour les deux prochaines années et la réalité actuelle.

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

ROYAL
LES TROPHÉES ATLAS 1·9·9·4
MEILLEURE COMPAGNIE AÉRIENNE
SERVICE NOLISÉ
Décerné par l'Association des Agents de Voyages du Québec
L'ENGAGEMENT ROYAL
• Respect de l'horaire de vol
• Service exceptionnel
• Personnel courtois
• Menus gastronomiques
• Vins français sélectionnés
• Fines liqueurs importées
FORT LAUDERDALE
VOLS ALLER/RETOUR
Départs à compter du 18 janvier
À PARTIR DE
222$ PLUS 67$ DE TAXES
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont nolisés, conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

Demain dans *La Presse*



Vivre

Retour aux années 80

■ **Oubliez la mode *grano-écolo*, le style grunge et les harmonies en noir et *black*, les années 80 sont de retour sur les podiums des designers phares pour le printemps prochain. La mode, qui change de look comme on change de chemise, vient de prendre une toute nouvelle direction. Après le look naturel et déglingué des dernières saisons, on fait maintenant place à une allure plus clinquante et voyante. À lire demain dans le cahier Vivre.**

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: École polytechnique de Montréal, Hall d'entrée et Foyer, 2500, ch. Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 250 donneurs;
- à Longueuil: La Maison de l'éducation des adultes, gymnase, 25, chemin Chambly, de 10 h à 16 h 30. Objectif: 175 donneurs;
- à Saint-Félix-de-Valois: salle des chevaliers de Colomb, 4680, rue Principale, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 250 donneurs.

Insolite

Des chocolats pour compenser!

Associated Press

NICE, France

■ Une boîte de chocolats aux amandes a été offerte au baron belge Baudoin de Roodenbeke pour la perte de sa voiture détruite lors des inondations qui avaient frappé le 5 novembre la région de Nice.

Ce cadeau, moyennement apprécié, a été offert au baron par la chambre de commerce de Nice, gestionnaire des garages de l'aéroport envahis par des torrents de boue à la suite de la crue du Var, dont l'embouchure se trouve à côté des pistes aériennes.

Remplie de boue jusqu'au volant, la belle BMW 635 n'était plus qu'une épave. Et à son retour de Bruxelles, le baron qui possède une résidence près de Saint-Tropez, découvrit le désastre. Son assurance belge refusant toute indemnisation, il se retourna contre la chambre de commerce de Nice. Celle-ci vient de lui répondre que, s'agissant d'une catastrophe naturelle, elle n'était en rien responsable. Mais sa lettre était accompagnée d'un paquet de chocolats aux amandes et de dix stionnements gratuits sur le... parking de l'aéroport.

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres **763**
à quatre chiffres **5845**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Tele+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

03-2
CODE DU JOUR
MARDI 17 JANVIER 1995

Suite de la Une

TRAINS

Oui aux trains de banlieue

viron 1 million du kilomètre, contre 7,3 millions pour le seul projet de l'estacade pour la Rive-Sud, et jusqu'à 60 millions du kilomètre pour les autre projets sur rail (métro). On couperait de moitié le temps de transport par rapport à l'auto (35 minutes contre 70 pour les résidants de Châteauguay, par exemple, 30 contre 60 pour les gens de Delson). Dans d'autres cas, les gains en temps sont moins évidents: il faudra 50 minutes pour relier Sainte-Thérère à Montréal, contre 65 environ en auto actuellement et 55 minutes pour Mascouche contre 70 par le système routier.

Sous le couvert de l'anonymat, des élus et des fonctionnaires soutiennent que le projet est dans le sac. «Ce sera annoncé prochainement, sûrement avant le référendum», dira même ouvertement un des députés membres du comité montréalais, le délégué régional de Montérégie François Beaulne. Le délégué de Laval, David Cliche, n'est pas aussi catégorique, mais opine dans le même sens.

Pas de métro

La volonté du gouvernement est de mettre fin au cauchemar des embouteillages, affirme M. Cliche et il est clair que le projet d'une station de métro pour l'île de Laval n'est pas pour demain. «Arrivé au gouvernement, j'ai demandé à voir les plans et devis de ce projet; or, rien n'a été fait en dépit de l'annonce faite en grande pompe par le gouvernement Bourassa en 1989», insiste M. Cliche, un engagement qu'avait largement repris à son compte le PQ lors de la dernière campagne électorale.

Or, ce travail de plans et devis prend à lui seul au moins un an, explique M. Cliche. Au surplus, on veut même changer le tracé initialement prévu, pour une nouvelle ligne qui se dirigerait plutôt vers le futur «centre-ville» de Laval. Le projet de train de banlieue est beaucoup plus avancé dans sa planification, résume le député péquiste de Vimont. «M. Parizeau nous demande des projets qui démarrent vite. Et malheureusement pour le métro, il faut prévoir plusieurs mois tandis qu'avec les trains de banlieue, on peut mettre des voies en service dès 1995.»

Pour mettre fin au cauchemar des usagers, le transport en commun reste la seule solution, explique M. Cliche. «Si on passe par l'auto, selon le ministère des Transports on a besoin tout de suite de trois ponts à six voies supplémentaires.»

Au surplus, les coûts du projet de métro sont énormes comparés à l'alternative des trains de banlieue. Le projet de trains de banlieue coûterait la première année 100 millions pour la réfection de parties de voies et la rénovation de quelques gares. «100 millions c'est beaucoup d'argent, mais ce n'est que deux kilomètres de métro souterrain», rappelle M. Cliche.

Selon le projet d'entente, le CN et le CP créeraient une corporation indépendante pour administrer le réseau de trains de banlieue, avec l'engagement de Québec de financer 60 millions par an pour les dix prochaines années.

Déficit

Reste le problème du déficit d'exploitation de l'ensemble du réseau de transport en commun à Montréal. «La part de l'usager ne peut jamais atteindre 100 p.cent des coûts, c'est une constante en Amérique et en Europe; l'usager ne paie qu'une fraction des coûts», explique M. Cliche. Pour les trains de banlieue, on pense que les usagers paieront environ 20 millions.

D'autres sources indiquent que pour payer une partie des coûts du projet, Québec songe à puiser dans les redevances spéciales sur le prix des plaques dans la région de Montréal, une solution qui irriterait sans doute la Ville de Laval, prévoit-on.

Les trains de banlieue soulèvent aussi le problème de l'intégration des tarifs de transport en commun dans la grande région montréalaise. «En lançant le projet des trains de banlieue, on est conscient qu'il faut avoir des solutions à ces problème ou établir un délai pour en trouver une», soutient M. Cliche.

Jocelyne Caron, déléguée de Lanaudière, précise toutefois que ce projet devra être accepté au préalable par les municipalités; les choses ne traîneront pas toutefois, elle a déjà pris contact avec les maires de son comté pour leur soumettre le projet.

La semaine dernière, seules des questions soulevées par le ministre Campeau ont empêché son approbation immédiate au comité du docteur Laurin.

Au cabinet du titulaire des Finances, Jean Campeau, on reconnaît que le ministre «veut avoir l'ensemble du portrait» avant qu'une décision ne soit prise. Car au ministère des Transports, les spécialistes voient la chose d'un autre oeil. «Ici, les fils ne sont pas tous attachés et il n'y aura pas de décision avant que tout soit examiné». La mise en place d'un vaste réseau de trains de banlieue soulève plusieurs questions, notamment son impact sur la clientèle des autres moyens de transports en commun, explique-t-on. Autre facteur important, le projet des trains de banlieue nécessiterait une injection de plus de 100 millions la première année, une ponction importante dans la marge de manoeuvre du ministère. □

TROUS

Une armée de cols bleus attaque d'abord les trous

Il confirme cependant que le temps particulièrement doux et les fortes précipitations de pluie n'ont pas causé de maux de tête au chapitre des inondations. Partout, dit-il, les égouts de surface ont bien joué leur rôle.

Les réparations faites à la chaussée ne sont malheureusement que temporaires. «Au printemps, il faudra reprendre le travail, dans la majorité des cas. Il faudra bien équarrir les nids-de-poules, les nettoyer et les remplir avec de «l'asphalte chaud, plus durable», explique le porte-parole.

Le service de la voirie déplore cette difficulté peu habituelle pour un mois de janvier, surtout que l'ensemble du réseau routier urbain est en pleine rénovation. «Depuis 1988, c'est le quart de notre réseau de 2000 kilomètres que nous avons réussi à rénover. Principalement depuis un an, avec l'aide du programme de rénovation des infrastructures», soutient M. Chouinard.

La neige

Le service de la voirie et les cols bleus attendent maintenant la prochaine bordée de neige de pied ferme. Le temps doux du dernier week-end leur a permis de nettoyer à fond tous les trottoirs, la véritable bête noire du service. Dimanche, les équipes s'occupant du déneigement des rues ont fait relâche pour voir, en priorité, à mettre les trottoirs au béton.

Le déneigement des rues s'est poursuivi hier et devrait être complété aujourd'hui, précise le porte-parole.

La longue période de temps doux aura pour effet bénéfique de permettre de procéder au déglaçage. Les employés muncipaux préfèrent, et de beaucoup, d'importantes bordées de neige à l'accumulation de glace sur la chaussée et les trottoirs. Avec la glace, ce sont des tonnes d'abrasif, des machines brisées, des heures et des heures de travail. Ce que l'on souhaite, au service de la voirie, c'est que le refroidissement ne soit pas trop brutal. Durant les prochains jours, si la température le permet, les cols bleus vont poursuivre leur travail pour «boucher» les nids-de-poules qui font le malheur des automobilistes.

Les Montréalais ont par ailleurs remarqué que l'eau du robinet, depuis quelques jours, dégage une odeur de chlore plus forte qu'à l'accoutumée. L'instabilité de la température explique ce phénomène. C'est une réaction purement naturelle, explique-t-on, qui n'altère aucunement la qualité de l'eau potable. On utilise les mêmes procédés de purification de l'eau qu'habituellement, assure-t-on.

Négociation

Les 4000 cols bleus sont à pied d'oeuvre partout, même s'ils n'ont toujours pas conclu une entente avec Montréal pour fixer leurs conditions de travail. Les négociations devaient reprendre hier, mais la première rencontre avec l'administration Bourque a été reportée de quelques jours pour permettre au nouveau directeur du personnel, M. Jean Des Trois Maisons, de se famliariser avec le dossier. Ce nouveau directeur, en poste depuis hier, a été recruté par le maire Bourque au sein de la Fonction publique provinciale où il était sous-ministre adjoint au Travail. Il a déjà été président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

L'administration Bourque demeure prudente dans ses commentaires, mais, selon les informations obtenues par *La Presse* hier, il appert qu'on s'apprête à accorder aux cols bleus la semaine de travail de 35 heures en quatre jours, à la condition que l'horaire puisse s'étaler sur les sept jours de la semaine.

Les cols bleus ont par ailleurs entrepris hier une poursuite en Cour supérieure contre *La Presse*, par le biais du Syndicat de la Fonction publique, SCFP-FTQ. La poursuite, d'un montant de 150 000 $, vise *La Presse* et l'éditorialiste Agnès Gruda. Le syndicat se plaint d'avoir été associé injustement à des actes illégaux et de voir ainsi sa réputation entachée. □

CHRÉTIEN

Chrétien garde toutes ses cartes dans son jeu

Probablement à cause de cet écart, le premier ministre est convenu qu'il était de plus en plus difficile d'exclure d'emblée le scénario d'une hausse de certains impôts dans le prochain budget. Jean Chrétien a cependant surtout évoqué l'hypothèse de fermer des échappatoires de préférence à une hausse générale des impôts. Et il a répété que la voie de nouveaux impôts, à laquelle s'opposent les milieux d'affaires, les partis d'opposition et bon nombre de députés libéraux, n'est pas celle qu'il privilégie. D'abord et avant tout, a-t-il insisté, Ottawa sabrera ses dépenses.

Pressé à plusieurs reprises de faire une profession de foi à l'égard de l'omniprésence fédérale actuelle en matière de politique sociale, le premier ministre a préféré s'en abstenir. «Je ne suis pas marié à un système définitif», a-t-il déclaré.

Il a cependant posé deux balises à tout exercice qui verrait Ottawa s'effacer du secteur social. D'abord, garder au gouvernement fédéral le pouvoir d'égaliser les différences entre les provinces en redistribuant la richesse. Ensuite, continuer à veiller, par le biais de la loi fédérale sur la santé, à ce que le système de santé canadien continue d'être aussi accessible et de qualité équivalente d'une province à l'autre. «Il n'y aura pas d'hôpitaux pour les riches et d'hôpitaux pour les pauvres.»

Si le front budgétaire menace de monopoliser le gouvernement Chrétien au cours des prochaines semaines, celui du référendum l'occupera également pendant les prochains mois.

Hier, le premier ministre s'est résolument cantonné dans le rôle de soutien, par rapport à Daniel Johnson, qu'il s'est attribué jusqu'à présent.

Dans cet esprit, Jean Chrétien affirme qu'il estime toujours que les fédéralistes ont raison de tenir à distance le processus de consultation du gouvernement Parizeau. «Il y a d'autres façons que celle-là de transmettre notre message.» Il croit encore que la question avancée par le PQ n'est pas claire mais répète qu'elle ne l'empêchera pas de faire campagne contre lui. Et après avoir déclaré dans ses entrevues de fin d'année que la séparation du Québec n'est pas légale, il affirme catégoriquement aujourd'hui que ce genre de discussion est inutile puisque le camp fédéraliste va l'emporter. □

SÉISME

Un séisme fait des centaines de morts au Japon

des blessés seraient bloqués dans une cinquantaine de voitures sous les amas de béton.

Le premier ministre japonais Tomiichi Murayama a convoqué une réunion d'urgence des services de secours et une cellule de crise a été mise sur pied. Un conseil des ministres exceptionnel est également prévu.

Il s'agirait du séisme le plus grave à toucher ainsi une zone densément peuplée depuis au moins 20 ans.

Osaka, la deuxième plus importante ville du pays et Kobe, une ville portuaire de 1,5 million d'habitants sur la côte Ouest, ont été les plus touchées.

Selon la police, la plupart des morts sont survenus dans la région de Kobe.

NHK a annoncé que 322 personnes étaient prisonnières de maisons effondrées dans cette ville, où 33 immeubles se sont écroulés, dont quatre tours d'appartements, certaines atteignant sept étages.

La chaîne de télévision *NHK* a montré des images de la ville où l'on voit notamment l'autoroute suspendue Hanshin, reliant Kobe à Osaka, écroulée.

«Il y a des morts et beaucoup de blessés. Les gens sont prisonniers de leur voiture», indiquait le reportage.

Dans la région de Kobe, des lignes électriques ont été coupées et des incendies se sont déclarés. Les autoroutes et les voies ferrées ont été coupées ou fermées. Des canalisations souterraines ont éclaté et de l'eau jaillissait dans certaines rues.

Des gens sont sortis dans la rue simplement enveloppés de couvertures, certains saignant en raison de coupures et de blessures diverses. De nombreux cadres de porte ont été déformés, ce qui rendait parfois difficile toute sortie à l'extérieur.

Le séisme a eu lieu à 5 h 46 du matin, heure locale (15 h 46 HNE lundi) — l'heure de pointe pour les employés japonais — et a duré 20 secondes. Son épicentre se trouvait à 20 km de profondeur sous l'île d'Awajishima, dans la mer intérieure au large de Kobe. *NHK* a fait état de l'effondrement d'une quinzaine d'habitations sur l'île, située à une vingtaine de kilomètres au large de Kobe.

Aucune alerte de raz-de-marée n'a toutefois été lancée.

Le tremblement de terre a lézardé l'île de Honshu depuis l'océan Pacifique jusqu'à la mer du Japon.

La Bourse d'Osaka, deuxième place financière du pays, a fermé mardi. Le trafic aérien n'a guère été affecté par la catastrophe. Tous les aéroports fonctionnent et on ne déplore que quelques retards.

Deux raffineries et plusieurs centres de retraitement pétrolifère ont dû fermer dans la zone d'Osaka.

L'archipel nippon a été secoué par toute une série de forts tremblements de terre depuis le 28 décembre.

Des experts annonçaient depuis des semaines qu'un séisme important pourrait se produire.

Il y a neuf jours, trois secousses importantes se sont produites, une de 5,2 sur l'échelle de Richter aux limites de Tokyo, les deux autres de 6,9 et de 4,2 à Hachinohe à 520 kilomètres au nord de la capitale. □

BUREAU

Le Bureau de consultation de Montréal est bel et bien mort

publique du projet immobilier de la gare de triage du Canadien Pacifique.

Les deux derniers permanents qui assuraient les services du BCM ont indiqué qu'ils vaquaient à vider les locaux de l'organisme, sis au 460, rue Saint-Gabriel, avant de regagner leur nouvelle affectation au sein de l'administration municipale.

L'annonce de l'abolition du BCM avait soulevé l'indignation de nombreux citoyens éminents qui avaient pressé l'administration Bourque de présenter une nouvelle formule de consultation avant de rayer de la carte l'organisme de consultation. Mais le responsable de la consultation au comité exécutif de la Ville, Pierre Goyer, avait rejeté leur prétention en signalant que l'organisme était régi par l'arbitraire politique de l'ex-administration Doré.

Parmi les sujets de consultation menés par l'ex-BCM, on note le redéveloppement du site Paul-Sauvé, celui du site du Marché central, l'avenir du site Miron, le plan de mise en valeur du Mont-Royal, le déménagement de l'Hôtel-Dieu, etc. □



La Presse

Situation préoccupante autour de St-Hyacinthe

Si la pluie persistait, elle pourrait gonfler la Yamaska encore davantage

GEORGES LAMON

SAINT-CÉSAIRE

■ À deux pas de la rivière Yamaska, Claude Poirier, propriétaire d'un triplex à vendre, au 940, rue Union, à Saint-Césaire, s'active fébrilement. Il a installé sa pompe à l'extérieur pour évacuer l'eau qui a monté de plus d'un mètre dans son sous-sol.

« Hier soir, quand ma femme est allée au sous-sol c'était relativement sec, dit-il un peu résigné. À 3 h 30 ce matin, quand je me suis réveillé, il y avait un pied et demi d'eau et ça ne finit plus de monter. Actuellement, on est rendus à plus de trois pieds ; je surveille ma boîte électrique. Jamais je n'ai vu ça en cinq ans. »

Chez sa locataire, Lise Lemoyne, qui a emménagé en mai, la situation n'est guère plus reluisante. Dans son sous-sol, vêtements, cartes à jouer et valise flottent sur trois pieds d'eau, pendant que vêtements et objets de toutes sortes s'entassent pêle-mêle dans les pièces du haut.

« Vraiment c'est paniquant, lance-t-elle, découragée, on ne sait pas quoi faire. On ne peut qu'attendre. À quatre heures ce matin (hier) j'avais de l'eau jusqu'aux genoux ; en l'espace de 15 minutes, le niveau a grimpé de deux pieds. On a plein de papiers importants qu'on ne pourra pas sauver. Moi qui voulais un sous-sol, je suis servie. »

Un autre propriétaire, d'un bureau d'arpenteurs-géomètres situé juste sur la rive, Daniel Jodoin, semblait beaucoup plus calme : « J'ai rénové la maison il y a deux ans et demi, en fonction d'une inondation possible, avec un clapet pour le refoulement des eaux et une pompe. »

Pourtant une heure plus tard, il prenait les moyens pour faire déménager son congélateur du sous-sol.

Le directeur de la Sécurité publique de Saint-Césaire, Jacques Auger, qui dirige les opérations, notait d'ailleurs que la situation, bien qu'inhabituelle, n'était pas exceptionnelle. Il y a une quarantaine d'années, la rivière était sortie de son lit pour envahir toutes les maisons et inonder même un salon de quilles dans la côte plus en haut.



PHOTOS PIERRE McCANN, *La Presse*

Comme des camionneurs venant de Saint-Pie n'avaient pas hésité à s'aventurer sur la route submergée, un automobiliste téméraire a réussi à les suivre sur le rang Presqu'île.

Pour M. Auger, hier, il s'agissait d'une situation d'urgence puisque l'eau avait dépassé de neuf pieds son niveau normal dans la rue Union où quatre sous-sols ont été inondés. Un chalet d'été, tout près, était à demi-submergé et entouré de glaces.

« C'est une situation réellement critique, expliquait-il. Je vais demander aux gens des mesures d'urgence de faire briser les glaces en amont. »

Les responsables d'Environnement-Québec étaient sur place pour analyser la progression de la situation continuellement, mais sans décider si l'on ferait appel à une équipe pour faire sauter un embacle qui s'était formée vers Saint-Hyacinthe.

Le directeur régional de la Sécurité civile du Québec pour la région de Montréal, Pierre Martel, estimait qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir pour faire sauter le bouchon de glaces, intervention beaucoup trop coûteuse sur un tronçon de plus de deux kilomètres. Les fortes pluies et la hausse inhabituelle des températures demeurent préoccupantes, selon lui, mais pas pour autant alarmantes.

« Nous sommes dans une phase de surveillance, expliquait-il. Si la pluie persiste, elle pourrait contribuer à aggraver la situation. »

M. Martel a noté une différence de niveau d'eau de 1,5 m entre l'amont et l'aval de la rivière, à deux km en amont du pont Douville, à Saint-Hyacinthe, entraînant une pression sur le bouchon de glaces. Le bouchon devrait céder dans quelques heures compte tenu de la faible épaisseur de glace.

« À Saint-Hyacinthe, dit-il, on est sur un pied d'alerte à cause de cette situation inhabituelle à cette période-ci de l'année. »

Un tronçon submergé de la route 233 vers Saint-Hyacinthe a dû être fermé à la circulation, ce qui n'a pas empêché certains chauffeurs de camion et d'autobus d'écoliers de s'aventurer presque jusqu'à la hauteur du plancher pour passer coûte que coûte. Ici et là, dans le rang Presqu'île, à Saint-Césaire, on pouvait apercevoir des maisons envahies par la crue de la rivière et coupées de tout lien avec la route.

Les responsables des centres de ski alpin gardent le moral devant le faux printemps

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ « L'an passé, c'était le froid intense. Cette année, c'est la pluie et le redoux. Mais ce n'est pas grave : le beau temps va revenir bientôt. »

Ces paroles de Louis Dufour auraient pu provenir de n'importe quel gestionnaire de centre de ski alpin à la suite des pluies diluviennes et du temps pritanier du week-end.

Après avoir ordonné une fermeture, hier, des stations de ski alpin de la vallée de Saint-Sauveur, à l'exception du mont Saint-Sauveur, Louis Dufour promet pour aujourd'hui un retour sur les pentes pour les skieurs.

« Nous venons de nous faire *scorer* un but en début de deuxième période, mais nous allons revenir plus fort pour poursuivre notre saison qui a réellement bien commencé. J'étais bien plus nerveux l'an passé à cause du froid.

« Je suis habitué à cette situation : nous n'avons qu'à nous rappeler les Noëls où il pleuvait à torrents. Habituellement, nous avons un week-end de redoux et de pluie en février, mais cette fois nous l'avons en janvier », a repris Louis Dufour, dont l'entreprise est maintenant à la tête des monts Olympia (Piedmont), Gabriel (Mont-Rolland), Avila (Saint-Sauveur), Morin Heights ainsi que Saint-Sauveur.

Pour M. Dufour, il y a actuellement assez de neige sur la plupart des pistes. Pour repartir, il va suffire de les travailler mécaniquement.

« Il va faire beau dans les Laurentides, mais pour ravoir notre achalandage qui était bon jusqu'à vendredi, il va falloir qu'il neige à Montréal et dans les autres centres urbains afin de redonner le goût aux skieurs de reprendre le chemin des stations », a-t-il ajouté.

Louis Dufour a beau être optimiste, la météo ne prévoit rien de bon pour l'industrie du ski au cours des prochains jours.

« Il va continuer à faire chaud et nuageux au moins jusqu'à vendredi. Il y a aura peut-être quelques chutes de neige éparses, mais rien de plus », a dit un météorologue.

La pluie n'a pas épargné les Hautes-Laurentides, et la station Mont-Tremblant a dû fermer plusieurs pistes hier.

Depuis 10 ans

Denis Bélanger, de Sutton, dans les Cantons de l'Est, était plus inquiet que Louis Dufour : « Ça paraît que le hockey est recommencé, nous venons de recevoir une sévère mise en échec », a-t-il lancé.

Dimanche, il a fait 19 degrés Celsius à Sutton, et, pour les prochains jours, le mercure va se maintenir au-dessus du point de congélation dans cette partie de la province.

« Ça fait 35 ans, reprend M. Bélanger, que je suis ici, et je peux vous dire que je n'ai pas vu une telle situation depuis au moins 10 ans. Ça arrive très mal parce que nous avons connu une excellente période auparavant. Nous avons un bon fond. »

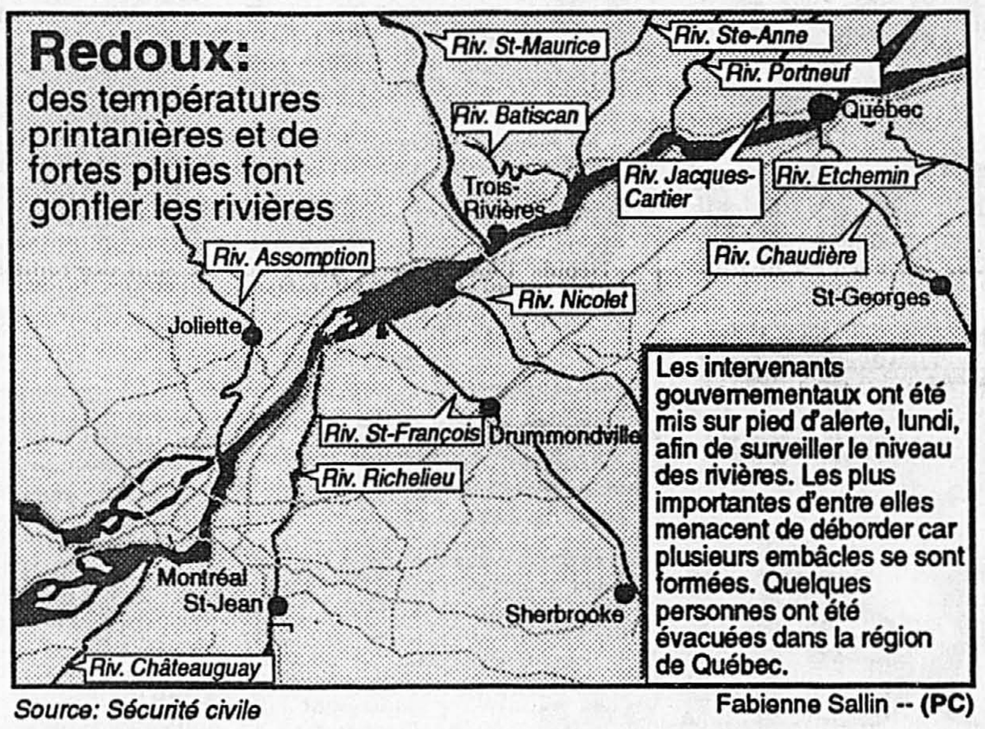
Bromont était aussi fermé hier. On ne savait pas quand la station allait rouvir.

Au mont Sainte-Anne, les pistes ont été tellement endommagées par la pluie que, durant la nuit dernière, la direction a jugé bon de ne pas les travailler mécaniquement pour ne pas les empirer.

Au Vallinouët, à Chicoutimi, où il est pourtant tombé plus de 50 centimètres de neige durant la période des Fêtes, c'était aussi fermé hier à cause de la pluie de samedi et de dimanche.

« Mais, a dit une préposée, nous allons ouvrir probablement mardi ou mercredi parce qu'il neige depuis ce matin. »

Le mont Édouard, selon les responsables de cette station du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été sauvé du déluge.



Source: Sécurité civile

Fabienne Sallin -- (PC)

Les riverains et la Sécurité civile sont en alerte partout au Québec

Presse Canadienne

■ Gonflés par les précipitations abondantes et les embâcles, les cours d'eau de la province, et en particulier la rivière Montmorency, ont tenu en haleine la direction de la Sécurité civile du Québec et obligé hier l'évacuation de plusieurs résidants riverains.

À Québec, la Société des traversiers a interrompu hier matin le service de traverse entre la capitale et Lévis, en raison des monceaux de glace sur le fleuve.

La Montmorency, qui rejoint le Saint-Laurent à quelques kilomètres au nord-est de Québec, menaçait de sortir de son lit au cours de la journée. Un embâcle s'était formé sur un des bras qui entoure l'île Enchanteresse.

Il était tombé plus de 36 mm de pluie au cours des 24 dernières heures sur le bassin de la Montmorency.

L'embâcle sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord, qui arrose Saint-Ferréol-les-Neiges, s'est partiellement disloqué.

La Rivière-aux-Chiens était obstruée par un embâcle entre l'avenue Royale et le pont du Canadien National.

À Stoneham, trois résidences ont été évacuées aux abords de la rivière Cachée. Enfin, les rivières Jacques-Cartier, Sainte-Anne et Portneuf faisaient l'objet d'une surveillance constante.

Sur la rive sud de Québec, deux embâcles se sont formés sur la rivière Etchemin, l'un au pont Neuf, à Saint-Anselme, et l'autre à Saint-Malachie. Les risques d'inondations étaient toutefois peu élevés.

À Saint-Nicéphore, près de Drummondville, la débâcle de la rivière Saint-François a emporté deux chalets.

Du reste, des pluies abondantes sont prévues aujourd'hui en Estrie et en Beauce, où les températures resteront largement supérieures au point de congélation. La région de Québec subira pour sa part du verglas.

Par ailleurs, une accumulation importante de glaces a été remarquée sur une étendue de près de trois kilomètres dans le secteur du barrage Hemming, près de Drummondville. La Batiscan et la Bécancour n'ont pas quitté leur lit.

Comme la rivière Saint-François sert de décharge pour toute l'Estrie, depuis le lac Memphrémagog jusqu'au lac Saint-François, la situation pourrait empirer à Saint-Nicéphore si d'importantes pluies survenaient en amont.

L'EXPRESS DU MATIN

COUP DE FEU DEVANT UNE ÉCOLE

■ Deux individus à bord d'une automobile ont tiré un coup de feu en l'air devant l'école Roberval sise au 1370, rue de Castelnau, vers midi et demi hier. Ils étaient armés d'un fusil de calibre 12 au canon tronçonné. Il n'y a pas eu de blessé. La police pense détenir une bonne piste pour les retrouver.

SUICIDE?

■ Un adolescent d'une quinzaine d'années domicilié à Saint-Marc-sur-Richelieu s'est vraisemblablement suicidé en se jetant devant un train, hier vers 13 h à Saint-Hilaire. Le jeune a été traîné sur près de 100 mètres par un convoi de Via Rail en provenance de Québec. L'adolescent aurait accédé à la voie ferrée à un passage à niveau. L'identification de l'adolescent pose des problèmes à la police car son corps a été déchiqueté par l'impact.

ARRESTATION

■ Mario Auclair, 18 ans, et Éric Bouffard, 24 ans, de Drummondville, ont été arrêtés hier relativement à l'agression d'un chauffeur de taxi à Saint-Joachim-de-Courval, près de Drummondville. Ils seront accusés de vol qualifié et de tentative de meurtre. Le chauffeur de taxi avait été délesté de 800 $ et lardé de coups de couteau vendredi soir dernier.

«APTE»...

■ Un psychiatre a conclu hier que Mannfred Alticlort, accusé d'avoir tiré sur des patients à l'hôpital Santa-Cabrini vendredi dernier, a des « problèmes psychologiques » mais qu'il est apte à comprendre la nature du processus judiciaire et à témoigner. Alticlort, 28 ans, reviendra en cour demain pour son enquête sur remise en liberté. Il fait face à 17 chefs d'accusation, dont trois de tentative de meurtre.

FRAUDEURS SANS COEUR

■ La Fondation des maladies du coeur met la population en garde contre des personnes qui, passant de porte en porte sur le territoire de Laval, s'identifient comme des bénévoles de cet organisme en quête de dons. Cependant, la fondation tient à profiter de l'occasion pour faire savoir que ses bénévoles solliciteront la générosité du public dans les centres commerciaux les 10, 11 et 12 février, dans les caisses populaires les 23 et 24 février, ainsi qu'à l'hôpital Cité de la santé, les 11 et 12 février.

UN MARI VIOLENT ?

■ Le procès de Claude Lemay, accusé de voies de fait à l'endroit de son ex-compagne, aura lieu le 23 février, au palais de justice de Trois-Rivières. Lemay aurait infligé des traitements particulièrement atroces à cette femme : il l'aurait notamment obligée à prendre des bains d'eau bouillante et des bains glacés remplis d'eau de javel. Il aurait aussi tenté de l'étrangler. Détenu depuis plusieurs semaines déjà, Lemay entend démontrer qu'il n'est pas celui que la victime a dépeint.

MÉTRO-RICHELIEU A RAISON

■ Contrairement à ce qu'avait conclu un tribunal d'arbitrage en 1994, la Cour supérieure, sous la présidence du juge Claude Tellier, a déclaré dans un jugement que les contrats intervenus entre les Épiciers Unis Métro-Richelieu et les entreprises indépendantes de transport, lors de la vente du secteur Transport du Centre Mérite 1 des Épiciers Unis Métro-Richelieu, au début de 1993, étaient parfaitement conformes à la convention collective en vigueur.

PROCÈS LE 14 MARS

■ C'est le 14 mars que commencera le procès de Richard Timm, accusé de complot et du meurtre au premier degré de ses parents adoptifs, Gilbert Timm et Victoire Cossette, assassinés dans leur sommeil, le 8 septembre 1993, à leur domicile de Brossard. Initialement, le procès devait s'instruire le 13 mars, mais cette journée-là le substitut du procureur général, Me Stéphan Lamarche, sera retenu devant la Cour d'appel dans une cause de meurtre.

Tours Mont-Royal 25 ans
SUPER SPÉCIAUX DE JANVIER

VARADERO
Départs 20-21-22 janvier — 1 sem. — 2 sem.
Club Atabey — TOUT COMPRIS — 799 — 1099
Club Playa Giron — TOUT COMPRIS — 799 — 1099
Club Tropicoco — TOUT COMPRIS — 799 — 1099
Hotel International — 2 REPAS/JOUR — 899 — 1399
Punta Blanca — 2 REPAS/JOUR — 749 — 1099
Tuxpan — 2 REPAS/JOUR — 999 — 1499
Riu Las Morlas — 2 REPAS/JOUR — 799 — 1399
Sol Palmeras — 2 REPAS/JOUR — 999 — 1599
Bella Costa — 2 REPAS/JOUR — 999 — 1599
Bellamar — 699 — 799
Appartements Granma — 599 — 799

PUERTO PLATA
Départs 20 janvier — 1 sem. — 2 sem.
Casa Laguna — TOUT COMPRIS — 889 — 1299
Casa Marina — TOUT COMPRIS — 999 — 1499
Club Las Rocas — TOUT COMPRIS — 699 — 1099
Club Horizon — TOUT COMPRIS — 799 — 999
Punta Goleta — TOUT COMPRIS — 899 — 1399
Villas Doradas — TOUT COMPRIS — 1049 — 1599
Villas Del Atlantico — TOUT COMPRIS — 899 — 1249
Cita Del Sol — 699 — 999

PUNTA CANA
Départs 22 janvier — 1 sem. — 2 sem.
Bavaro Beach — 2 REPAS/JOUR — 1099 — 1899
IberoStar — 2 REPAS/JOUR — 999 — 1699

JAMAÏQUE
Départs 22 janvier — 1 sem. — 2 sem.
Club Caribbean — TOUT COMPRIS — 1299 — 1999
Jack Tar Village — TOUT COMPRIS — 1699 — 2799
Vol Seulement — 299 — 299

COSTA RICA
Départs 21 janvier — 1 sem. — 2 sem.
Playa Tambor — TOUT COMPRIS — 1599 — 2499
Jaco Fiesta — 3 REPAS/JOUR — 1199 — 1899
Paradise Hotel — 3 REPAS/JOUR — 1099 — 1699
Irazu — 799 — 1099
Jaco Beach — 849 — 1199

FORT LAUDERDALE • 14 VOLS / SEMAINE
à partir de... 209$ DÉPART 19 JAN. • RETOUR 26 JAN.

HAÏTI
VOL SEULEMENT
22 JANVIER • 1 ET 2 SEM.
349$

CONSULTEZ DES EXPERTS...
BASSES-LAURENTIDES Voy. L. Renaud 472-7112
BEAUHARNOIS Voyagerie de l'Ile 225-3511
BROSSARD Voyages Jean-Pierre 462-0907
GRANBY En Direct Granby 777-4244
LAURENTIDES E.L. Groupe Godard 425-3766
LAVAL Voy. Caribeq 2000 664-3399
MONTRÉAL Voy. Aéro Club 864-0044; Voy. Fleur de Lys 939-9999; Voy. Transat 374-4744
REPENTIGNY Soleil Voyageur 585-4555
ST-HYACINTHE En Direct 771-2244
TERREBONNE Voy. Funtastique 471-5950
VALLEYFIELD Voy. Lapointe 373-1475

Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. Espace limité. Prix par pers. en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs dans cette annonce. APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS EN DATE DU 17 JAN. 95.

Pour voyager encore plus souvent, il vous faut une Carte Or MasterCard de la Banque Nationale

Le procès du chirurgien Bissonnette reprend avec une querelle

YVES BOISVERT

■ Les avocats du chirurgien Marc Bissonnette, accusé d'agression sexuelle sur une patiente, demandent au juge Pierre Brassard d'interdire à la Couronne ce qu'eux ont pu faire à loisir : contre-interroger les témoins en ayant accès à leur témoignage rendu devant le comité de discipline des médecins.

Bissonnette, 39 ans, d'Outremont, est accusé d'avoir violé une patiente endormie sur la table d'opération, le 6 juillet 1993, en fin de soirée. Bissonnette, un chirurgien plasticien, venait de pratiquer une augmentation mammaire sur sa patiente de 26 ans. La mère et une tante de la plaignante ont observé la scène par la fenêtre de la clinique. La mère a sorti elle-même sa fille, encore endormie, de la clinique. Du sperme « frais » a été retrouvé en abondance sur les organes génitaux de la jeune femme.

Parallèlement à cette accusation criminelle, Bissonnette a été accusé devant le Collège des médecins pour les mêmes gestes. Il a été radié provisoirement en février 1994, et ne peut donc pratiquer la médecine depuis 11 mois.

Le comité de discipline a entendu l'affaire « au fond » cet automne et délibère présentement sur le cas du médecin. Les témoins de l'accusation et ceux de la défense, essentiellement les mêmes qu'au procès criminel, y ont été entendus à huis clos. L'ordonnance de huis clos a été rendue pour protéger les droits de Bissonnette à son procès criminel.

Les avocats de la défense (Pierre Poupart et Daniel Payette) étaient présents devant le comité de discipline des médecins. Ils ont en main toutes les transcriptions des témoignages. Lors du témoignage de la plaignante, de la mère et de la tante, Me Poupart a souvent fait référence à ce qu'elles ont dit devant le comité de discipline, afin de les mettre en contradiction.

Mais l'avocate de la Couronne (Hélène Di Salvo) n'assistait pas aux audiences du comité de discipline. Elle a donc convoqué hier le syndic-ajoint du Collège des médecins afin de prendre possession des témoignages de la défense. Elle ne demande le témoignage de Bissonnette que s'il témoigne pour sa défense au procès criminel (ce qui est très probable).

Les avocats de Bissonnette, sans pouvoir soumettre d'autorité au soutien de leur argument, affirment que ces témoignages doivent rester secrets.

Me Poupart a plaidé en particulier que comme Bissonnette pouvait être forcé à témoigner devant son comité de discipline, son droit au silence devant la cour criminelle devait permettre de garder secret ce témoignage.

Me Di Salvo a précisé cependant que, contrairement à ce que laissait entendre Me Poupart, Bissonnette n'a pas été contraint de témoigner en poursuite au comité de discipline : il a lui-même décidé de témoigner pour sa défense.

Vive le secret !

Me Di Salvo demande, pour des raisons d'équité, que les témoins de la défense soient traités comme ceux de la Couronne.

Ce qui est venu compliquer le débat, c'est qu'encore une fois, un représentant du Collège des médecins est venu demander de « protéger » l'ordonnance de huis clos décrétée par le comité de discipline.

Le plus sérieusement du monde, mais aussi le plus inconstitutionnellement, l'avocat Jacques Prévost a demandé au juge Brassard, s'il accorde la requête de la Couronne, de décréter le huis clos pour la suite du procès !

C'est la deuxième fois en quelques mois seulement qu'un représentant du Collège des médecins vient offrir une telle solution — au mépris des lois et de la jurisprudence, soit dit en passant. Le syndic du collège avait fait la même demande au procès du psychiatre Claude Saint-Laurent.

Me Prévost a admis que l'ordonnance de huis clos décrétée par le comité de discipline servait à protéger les droits de Bissonnette à son procès criminel. On est en plein procès, le comité de discipline a fini d'entendre des témoins, et le gardien des droits de l'accusé est maintenant le juge Brassard, de la Cour du Québec. Mais qu'à cela ne tienne, le Collège des médecins veut que ses débats demeurent secrets dans cette affaire. Comme si l'ordonnance du comité, en soi, devait être protégée, peu importe la raison pour laquelle elle a été rendue.

Le juge Brassard tranchera ce matin. La Couronne a presque terminé sa preuve, et la défense devrait commencer aujourd'hui ou demain.

Libéré, Mercier Rémy évite la déportation et doit filer doux

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Emprisonné pour des contraventions non payées, Mercier Rémy, professeur de karaté d'origine haïtienne, immigrant reçu au Canada, devait recevoir la visite de membres de la Commission de l'Immigration à la prison de Bordeaux le 18 janvier. Il risquait la déportation à la suite de ses incartades : menaces de tuer les policiers qui tueraient des Noirs, et possession d'un peu de cocaïne.

Ce programme annoncé hier après midi par les porte-parole d'Immigration Canada a été modifié.

Hier, en fin d'après midi, Mercier Rémy a été remis en liberté. Il s'est empressé de faire savoir à *La Presse* qu'il avait retrouvé sa femme Danielle et son fils de deux ans, Wesley, et payé ses contraventions en retard. Et il est même venu se faire photographier.

Sur son papier officiel de libération, la Commission de l'immigration spécifie bien que M. Rémy devra se plier à une condition : « Informer Immigration Canada si vous quittez le Canada ». Ils veulent savoir où il est. Et il devra aussi se présenter tous les deux lundis.

Si les communications fonctionnent normalement à l'intérieur d'Immigration Canada, aucun commissaire n'aura à se rendre à la prison de Bordeaux pour rencontrer Mercier Rémy, tel qu'il était prévu pour le 18 janvier, soit demain.

Celui-ci est d'ailleurs heureux de cette libération qui va lui permettre de participer à un tournoi de karaté le 23 avril au Centre Étienne-Desmarteaux, et de continuer à gagner sa vie en donnant des cours à son école au 2615, Bélanger. « Et dire que l'Immigration disait qu'ils me cherchaient depuis le 6 septembre ! a-t-il dit en riant. » Pendant ce temps-là, Mercier Rémy donnait des cours, participait à une émission de télé à Quatre-Saisons.

« Pas étonnant qu'ils ne me gardent pas, dit Mercier Rémy : je n'ai jamais tué personne ! S'ils libèrent Lortie, pourquoi me garderaient-ils en prison ? »

D'ailleurs, le professeur de karaté, qui tient à remercier tout le personnel des institutions carcérales de Parthenais et de Bordeaux, et plus spécialement M. Caron de l'Immigration, a payé ses contraventions, et il entend maintenant se faire oublier. « Je veux la paix, sinon c'est ma femme qui va me mettre à la porte ! » Et ce serait dommage pour Wesley, content d'avoir retrouvé son papa.

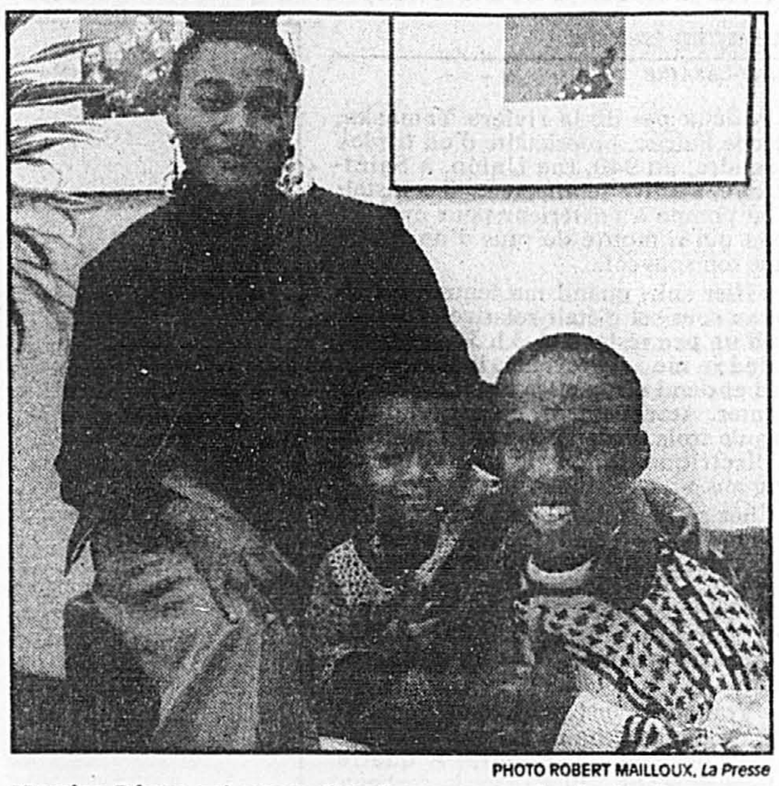


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Mercier Rémy est venu chercher une copie de *La Presse* en compagnie de sa femme Danièle et de son fils Wesley.

Huit mois de prison à un immigrant pris en possession de passeports volés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un immigrant reçu risque de retourner malgré lui dans son pays après avoir purgé la sentence de huit mois d'emprisonnement qu'il a reçue hier pour avoir été pris avec de faux passeports destinés à faire entrer illégalement au Canada des hommes et des femmes du Nigeria.

Quand la Gendarmerie royale du Canada a mis la main au collet de Igiebord Enabulele, un individu d'une trentaine d'années qui a la corpulence d'un joueur de football, il était en possession de sept passeports volés, dont quatre avaient été trafiqués.

Il avait aussi avec lui sept valises, contenant des vêtements d'homme, de femme, et même d'enfant, pour les personnes à qui les passeports étaient destinés.

Le 28 décembre, des policiers de la GRC se sont rendus à Mirabel où ils ont appréhendé Enabulele qui s'apprêtait à monter dans un avion en partance pour le Nigeria.

Aux policiers, le suspect a mentionné qu'il venait du Cap, en Afrique du Sud, mais la GRC pense plutôt qu'il est originaire du Nigeria.

Au moment de son arrestation, il avait l'intention de se rendre à Lagos vendre des passeports volés dans des résidences de l'île de Montréal ou d'ailleurs. Dans les valises, les policiers ont aussi retrouvé des articles, dont des disques au laser et des caméras, volés en même temps que les passeports.

Sur quatre passeports, on avait remplacé la photo du détenteur par celle d'un Nigerien, en prenant bien soin de ne pas modifier les renseignements généraux originaux.

Selon la preuve présentée devant le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, Enabulele n'est pas la tête dirigeante de cette fraude, mais seulement un courrier. Il aurait déjà fait un autre voyage semblable en 1994.

Après qu'il eut l'individu eut reconnu sa culpabilité, le juge Richer a accepté une suggestion commune de la défense (Me Richard Perras) et de la Couronne (Me François Brière) pour ce qui est de la sentence. La poursuite a précisé qu'Enabulele était détenu depuis son arrestation.

Me Brière a aussi rapporté qu'Immigration Canada suit le dossier de près et que les fonctionnaires attendent le rapport de la GRC.

Sauces de poisson importées d'Asie : aucun danger, assure Santé Canada

ÉRIC CLÉMENT

■ Les sauces de poisson importées d'Asie présentées comme avariées par le quotidien *Toronto Sun* ne présenteraient pas de danger pour la santé selon le gouvernement canadien.

Une dépêche de la *Presse canadienne* indiquait hier que le gouvernement canadien autorisait la vente de sauces de poisson d'origine asiatique au Canada alors qu'elles avaient présumément causé des empoisonnements alimentaires. La sous-ministre adjointe au bureau de la consommation d'Industrie Canada, Mme Diana Monnet, a assuré *La Presse*, hier, qu'aucune sauce asiatique en vente à Montréal ne présentait de danger pour la santé.

« Selon le ministère de la Santé du Canada, ces produits ont fait l'objet d'infractions techniques et non de sanctions liées à des questions de santé, a indiqué Mme Monnet. Les infractions ne concernaient que des problèmes d'étiquettage et d'emballage appropriés. »

Toutefois, Mme Monnet précise que certains produits contenus dans ces sauces peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette du produit, ce qui pourrait causer des problèmes à des personnes ayant des allergies spécifiques. « Mais la proportion de ces produits est très faible, dit-elle. Compte tenu de nos normes canadiennes très strictes, je ne pense que cela représente une menace pour la santé humaine. »

Le *Toronto Sun* affirmait dimanche dernier qu'une étude confidentielle de Pêches et Océans Canada démontrait que certaines sauces à base de poisson avarié pouvaient entrainer de « très graves réactions allergiques », certains de ces produits étant, de plus, contenus dans des contenants déjà utilisés une première fois ou carrément défectueux.

Le rapport concluait que la moitié des bouteilles de sauces d'origine asiatique vendues au Canada auraient dû être rejetées depuis belle lurette, seulement 67 marques répondant totalement aux normes canadiennes. L'actuel ministre des Pêches, Brian Tobin, aurait hésité à prendre des mesures contre des « produits ethniques »...

Industrie Canada a vérifié auprès des ministères de la Santé de Colombie-Britannique et d'Ontario et n'a pas décelé de cas d'allergies. « À notre connaissance, il n'y a pas eu d'empoisonnements alimentaires, dit-elle. Ce ne sont pas des problèmes sérieux. »

Les sauces en provenance d'Asie, que l'on retrouve notamment dans la cuisine de nombreux restaurants, font cependant l'objet d'une surveillance très sévère aux frontières, du fait d'infractions antérieures aux règlements sanitaires. Mme Monnet reconnaît que les douaniers ont déjà, dans le passé, bloqué la moitié d'une cargaison de telles sauces car elles ne correspondaient pas aux exigences canadiennes quant aux aliments de consommation humaine.

Si Industrie Canada considère qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, le ministère n'a cependant pas expédié une liste des marques de sauces visées, que l'on retrouve sur les étagères de plusieurs épiceries de Montréal, de Vancouver et de Toronto.

M. Serge Robert, de l'Inspection des aliments au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a précisé, hier, qu'une enquête était en cours : « Nous voulons surtout nous assurer de l'importance de l'inspection effectuée par le gouvernement canadien sur ces produits lorsqu'ils arrivent au Canada », a-t-il précisé.

Un mois de prison à un médecin récidiviste pour ivresse au volant

YVES BOISVERT

■ Le docteur Pierre Meunier, qui s'en allait travailler ivre à la salle d'urgence de l'hôpital Jean-Talon, et qui s'est fait arrêter en chemin, a été condamné à 30 jours de prison, hier.

Le juge Maurice Johnson, de la Cour du Québec, lui a toutefois permis de purger sa peine les mardis, de 9h à 17h.

Meunier, un omnipraticien de 49 ans qui demeure à Varennes, a été arrêté vers 23h40, le 1er juin 1992, à la sortie du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, à Montréal.

Il conduisait de façon erratique et changeait continuellement de voie. Quand les policiers l'ont arrêté, Meunier avait les yeux injectés de sang.

Au moment où l'on a voulu lui faire passer un alcootest, Meunier a dit : « Qu'est-ce que vous diriez si je m'évanouissais » ? Pendant que les policiers éclataient de rire, Meunier a fait semblant de s'évanouir !

Les policiers ont été forcés d'appeler des ambulanciers, qui ont détecté immédiatement la manoeuvre par différents tests réflexes. Il fut néanmoins transporté à l'hôpital, où un médecin l'a examiné pour découvrir lui aussi qu'il faisait semblant d'être inconscient. Meunier a tout de même passé la nuit à l'hôpital.

Le juge Johnson, qui n'a pas du tout cru à la thèse de la « syncope » élaborée par Meunier, a déclaré le médecin coupable de conduite avec des facultés affaiblies et d'entrave au travail des policiers.

Il s'agissait en plus d'une récidive pour ce médecin (condamné deux fois par le passé pour des infractions semblables, en 1981 et 1983). Le juge a dit qu'il voulait infliger une peine « exemplaire » au médecin en lui imposant un mois d'emprisonnement. Meunier devra en outre payer 380 $ d'amende.

Voici le service InfoBref MC Bell...



Le service audiotex qui révolutionnera le monde des affaires...

Le service InfoBref Bell

Bell

La Presse

Soupçonné du meurtre d'un rival, le motard François Hinse est de tout même relâché par la police d'Acapulco

MARCEL LAROCHE

■ Contre toute attente, la police mexicaine n'a porté aucune accusation contre François Hinse, une recrue des Hells Angels de Trois-Rivières soupçonné d'avoir assassiné un membre des Rock Machine « en vacances » à Acapulco.

La rumeur courait depuis quelques jours à Montréal que Hinse serait relâché incessamment, des hauts dirigeants de la puissante bande de motards faisant pression auprès de hauts gradés de la police d'Acapulco, auxquels ils promettaient 3 millions de pesos, soit l'équivalent d'un million de dollars canadiens.

Officiellement, les autorités mexicaines affirment avoir remis le Québécois François Hinse en liberté parce qu'elles n'ont pas les éléments nécessaires pour le traduire devant les tribunaux.

Hinse, qui a obtenu son élargissement au cours du week-end dernier, devrait regagner le Canada dans les prochains jours, la police mexicaine n'ayant pas de preuves suffisantes pour l'inculper de meurtre.

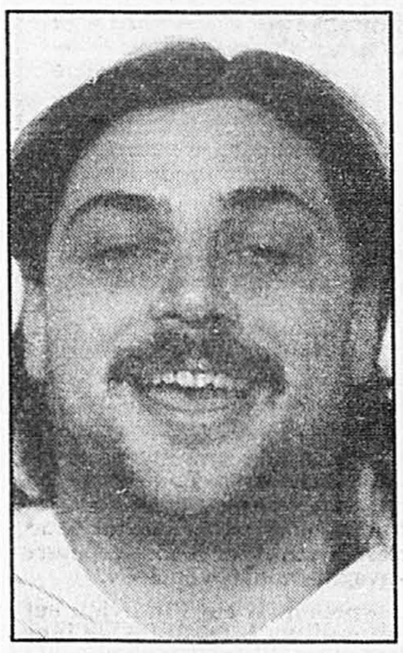
Le porte-couleur des Hells de Trois-Rivières a été arrêté le mercredi 4 janvier, quelques instants après le meurtre de son rival Normand Baker, 34 ans, du groupe montréalais Rock Machine, abattu de plusieurs projectiles d'arme à feu au Hard Rock Café d'Acapulco.

Hinse avait pris la fuite en se lançant à travers une vitrine de l'établissement quand il a été rattrapé par des serveurs qui venaient d'assister, impuissants, comme des dizaines de clients, pour la plupart des touristes, à ce règlement de comptes impliquant des motards de bandes rivales.



PHOTO ROBERT MONASTESSE, *Collaboration spéciale*

Comme tous les commerces appartenant aux Rock Machine, le magasin d'appareils électroménagers de la rue Gauthier, à Montréal, est identifié à ce groupe de motards.



Daniel « Dada » Senesac, 31 ans.

Après avoir été maîtrisé, non sans difficultés, Hinse a aussitôt été remis à des gendarmes mexicains qui se trouvaient dans un poste de police situé juste en face du Hard Rock Café. Celui-ci peut accueillir jusqu'à 200 clients.

L'assassinat de Normand Baker survenu au Mexique il y a deux semaines a été suivi le week-end dernier à Montréal de la mort violente d'un autre membre des Rock Machine décapité dans l'explosion d'une voiture.

Tué par sa bombe

Membre en règle de cette bande de motards, Daniel « Dada » Senesac, 31 ans, a été tué en tentant de manipuler une bombe de fabrication artisanale dissimulée dans le coffre arrière du véhicule.

Ce tragique incident, que des policiers ont plutôt identifié comme un « accident de travail », s'est produit un peu avant 13 h samedi, au moment où Senesac venait d'immobiliser sa voiture sur la 20e Avenue, entre les rues Bellechasse et Saint-Zotique, au coeur du quartier Rosemont, dans l'est de Montréal.

Le motard se trouvait à l'arrière de son véhicule, probablement en train de manipuler l'engin explosif vraisemblablement destiné à éliminer un membre d'une bande rivale, quand le tout lui a sauté en pleine figure.

La déflagration a été d'une puissance telle que la victime a été tuée sur le coup, et son corps démembré et défiguré projeté à plusieurs dizaines de mètres plus loin. À l'arrivée des policiers de la CUM, des débris tordus de la Chevrolet Corsica 1989, rapportée volée à Montréal en novembre dernier, jonchaient la rue, parmi des lambeaux ensanglantés de chair humaine.

L'enquête menée par les sergents-détectives Pierre Tétrault et Pierre Vezeau, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM, a aussitôt été inscrite comme une autre épisode d'une guerre opposant depuis quelques mois le groupe de motards Rock Machine aux redoutables Hells Angels.

Des artificiers et des techniciens en identité judiciaire de la police de la CUM ont d'ailleurs passé de longues heures sur les lieux du drame à récupérer une à une toutes les particules de débris provenant de l'engin explosif actionné par télécomande.

Quant à la victime totalement défigurée, ce n'est qu'hier que les policiers ont finalement procédé à son identification grâce à plusieurs tatouages sur son corps, dont celui dans le dos l'associant au groupe de motards Rock Machine.

Bien que l'hypothèse du règlement de comptes ne soit pas complètement éliminée pour le moment, certains indices recueillis par les enquêteurs de la CUM semblent plutôt indiquer que Daniel « Dada » Senesac, actionnaire d'un petit commerce portant le nom « La Machine Electroménager », au 2020 de la rue Gauthier, dans l'est de la métropole, aurait été victime de son inexpérience dans le maniement des explosifs.

D'ailleurs, pas moins d'une dizaine d'attentats, soit à l'explosif, soit à la mitraillette, et tous reliés à cette purge sanglante que se livrent actuellement les différentes organisations de motards pour le contrôle et la distribution de drogues dans les bars du centre-ville de Montréal, font l'objet d'une enquête en profondeur par la police.

Nathalie Petrowski



Nirvana

Hier j'ai glissé le disque laser de Nirvana dans le lecteur. Vous savez, celui avec l'image du bébé dans l'eau flanqué d'un dollar américain au bout d'un hameçon. Une image troublante de dérision. L'image de marque qui a mis le petit groupe *grunge* de Seattle au monde.

Je n'avais jamais entendu le disque de ma vie. Et j'allais l'écouter trois ans en retard, poussée par le besoin de comprendre le suicide d'un enfant de 11 ans à l'Île d'Orléans.

Je me suis assise dans l'axe direct des haut-parleurs. J'ai fermé les lumières, monté le volume et, pendant 45 minutes, j'ai essayé de croire que j'avais 11 ans et plus le désir de vivre.

L'exercice n'a évidemment pas marché, à cette nuance près que même si je n'ai pas 11 ans et pas la moindre envie d'aller rejoindre Kurt Cobain au paradis, j'ai trouvé le disque de Nirvana excellent. Plus qu'excellent : super-écoeurant. Le genre de disque doux et brutal dont on ne se lasse pas, plage après plage après plage. Le genre de disque où les paroles broyées par l'excès de décibels comptent moins que le courant d'émotions qui se métabolise dans la musique, qui vient nous chercher là où ça saigne, là où ça fait peur ou mal.

Alors j'ai mis le disque une deuxième fois et j'ai savouré les accords lourds et pesants qui plongent leurs poignards au fond du coeur. J'ai vu des bouteilles se fracasser contre un mur et entendu des corneilles en colère mitrailler l'air. J'ai vu aussi la rage qui m'habite parfois et toute la tristesse que la rage cache dans son fracas.

Et puis je suis revenue sur terre en me disant : je n'ai pas 11 ans même si je les ai déjà eus un jour. Et ce jour-là ce n'était pas *I hate myself and want to die* qui tournait à la radio. C'était *Avec le temps* de Ferré, *À mourir pour mourir* de Barbara. C'était *Gloomy Sunday* de Billie Holiday ou *Under my thumb* des Stones.

Vous allez rire, mais 25 ans plus tard, je suis toujours physiquement incapable d'écouter le classique des Stones. Dès que *Under my thumb* passe à la radio dans ma voiture, je peste, je change de poste, je brûle un feu rouge.

On dirait qu'une trappe s'ouvre et que je me vois à 11 ans comme si c'était hier, broyant du noir et malheureuse comme les pierres. Malheureuse de tout et de rien. Malheureuse d'être à l'âge où la mort (de l'âme plus que du corps) rôde autour comme un voleur. Malheureuse de ne pas connaître de la vie ses beautés et ses mystères.

Je n'ai jamais songé à me suicider en écoutant *Under my thumb* mais je crois que pour moi, cette chanson-là a capturé et embouteillé un moment intense, un mal de vivre dont je croyais ne jamais revenir. Aujourd'hui je n'ai qu'à ouvrir la bouteille pour respirer son troublant élixir.

Tout cela pour dire quoi, dans le fond ? Qu'on ne se suicide pas pour une chanson mais qu'on peut facilement se suicider en l'écoutant. Pas parce qu'elle nous y pousse mais parce qu'elle se fond et fait corps avec la douleur qu'on ressent dans le moment.

Rien ne pousse un enfant au suicide sinon lui-même. Rien ne le pousse sinon ce manque de distance vis-à-vis cette souffrance, ce gouffre, ce trou noir qu'il croit absolus et éternels.

Rien ne pousse un enfant au suicide sinon ceux autour qui ne décodent pas les signes, qui ne saisissent pas le sérieux de la tourmente qu'il traverse.

Et qu'ils ne comprennent pas, ce n'est pas étonnant. C'est dans l'ordre du temps. Avec les enfants aujourd'hui, on dirait qu'on a tout faux. On surestime leur force et leur intelligence. On sous-estime leur fragilité. On oublie qu'ils ne sont que des enfants. On oublie qu'on a déjà eu leur âge. Et qu'en écoutant Brel, Coltrane ou Mozart, on a déjà perdu nous aussi, ne serait-ce que quelques instants, le désir de vivre.



Des nouveautés, des primeurs, des attractions spéciales et des renseignements en tous genres.
Expo habitat vous offre encore plus cette année pour votre habitation actuelle ou future!

- **Des idées de maisons neuves!** En vedette le Pavillon Montréal, la maison de béton saine, la maison R-2000... et plus de 30 constructeurs pour vous en faire voir de toutes les grandeurs!
- **Des idées de rénovations!** Le forum de la rénovation de la SCHL et son thème «Petites pièces, grandes idées», le bloc cuisines et salles de bains de Cuisi-Pro, voilà seulement la pointe de l'iceberg de nos idées originales et concrètes.
- **Des idées de décoration!** On n'a jamais assez d'idées de décoration. Des pièces entièrement décorées, des bureaux à domicile et le Grand Prix Téléboutique Bell du design, sauront vous en mettre plein la vue!
- **Des idées d'aménagement paysager!** Venez relaxer dans notre cour arrière. Venez voir un aménagement paysager des plus réussi : bain-tourbillon, piscine, plante et accessoires. Il n'y manque que les petits oiseaux!

En collaboration avec SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Heures d'ouverture

Vendredi 13 janvier:	11 h à 22 h
Samedi 14 janvier:	11 h à 22 h
Dimanche 15 janvier:	11 h à 20 h
Lundi au vendredi:	12 h à 22 h
Dimanche 22 janvier:	11 h à 18 h

Prix d'entrée

Adultes:	9,00 $
60 ans et plus:	7.50 $
Étudiants:	7,50 $
12 ans et moins:	gratuit

Téléboutique **Bell** BANQUE NATIONALE Notre banque nationale Ville de Montréal Une réalisation de APCHQ ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.

AIDER LE MONDE MOT À MOT
CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement
Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

PLAISIRS DIVERS



ÉVASION NEIGE

Forfait incluant :

La chambre, le repas du soir, le petit déjeuner et l'accès aux activités sportives: patinage, ski de fond (30 km), glissade, piscine intérieure.

À compter de 79$*

* Par personne, par jour, occupation double
Taxes et service en sus

ÉVASION DÉTENTE

Forfait incluant :

La chambre pour une nuit, le repas du soir, le petit déjeuner, balnéothérapie et un traitement au choix parmi les suivants :

- massage (30 min.)
- enveloppement de boue
- pressothérapie

À compter de 129$*

* Par personne, occupation double
Taxes et service en sus

ÉVASION SKI

Forfait incluant :

La chambre pour deux nuits, deux petits déjeuners, deux repas du soir, le transport et le billet (2 jours et 2 soirs) à la station de ski Stoneham.

À compter de 179$*

* Par personne, occupation double
Taxes et service en sus

MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS
40, AVENUE DU LAC, VILLE DU LAC DELAGE (QUÉBEC) G0A 4P0
RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841

Plaisirs d'hiver !

Les techniciens d'Urgences-Santé endossent de nouveau l'uniforme

Un groupe d'intervention fera le tour des problèmes

YANN PINEAU

■ Les syndiqués d'Urgences-Santé ont approuvé hier une entente de principe conclue par l'exécutif syndical avec leur employeur lors d'une assemblée générale qui s'est déroulée en deux volets, hier matin et hier soir. Claude Lemay, le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), a déclaré que tous les moyens de pression cessaient immédiatement, notamment le refus du port de l'uniforme.

En vertu de l'entente, un groupe spécial d'intervention a été créé avec pour mandat d'aider les parties à s'entendre sur tout sujet actuellement en litige. Il s'attaquera en priorité à la question des horaires de travail, au règlement de tous les griefs en suspens et à la mise en place d'un comité de relations de travail efficace. Ce groupe dispose des pouvoirs d'initiative, de conciliation, de médiation et, dans certains cas, d'arbitrage.

Dans 45 jours, le groupe d'intervention devra faire rapport des résultats de ses travaux auprès des deux parties, en présence du ministre de la Santé Jean Rochon. La direction d'Urgences-Santé et le RETAQ avaient déjà rencontré le ministre de la Santé jeudi dernier.

« Nous allons faire le tour des problèmes une fois pour toutes, a déclaré Claude Lemay. Le mandat du groupe d'intervention est assez large. »

« Je constate que le fruit est mûr, a dit Gérald Larose, le président de la CSN, présent lors de l'assemblée générale. En 45 jours, on peut régler de façon durable plusieurs problèmes. Plusieurs choses peuvent être mises sur la table. »

Le groupe d'intervention sera présidé par Me Serge Brault, ancien vice-président du Conseil canadien des relations de travail. Deux autres représentants seront désignés respectivement par la partie patronale et la partie syndicale. On devrait connaître leurs noms demain.

D'autre part, le cas des quatre ambulanciers sanctionnés relativement à des événements survenus le 7 janvier sera soumis à une procédure accélérée d'arbitrage. Une première audition devant un arbitre devra avoir lieu dans les 30 jours. La direction d'Urgences-Santé reproche aux quatre ambulanciers qui se trouvaient à un même poste d'attente d'avoir tardé à répondre à une urgence cardiaque. Les deux employés d'une première ambulance ont refusé de répondre à l'appel et ceux de la seconde ont mis une trentaine de secondes avant de répondre au répartiteur. La première équipe a écopé d'une suspension de six mois et la seconde d'une suspension de deux semaines.

À la suite de cet événement, une quarantaine d'ambulanciers avaient débrayé le 11 janvier pour protester contre la suspension de leurs collègues. Le Conseil des services essentiels ordonnait un retour au travail le jour même après avoir rencontré les représentants syndicaux et patronaux.

Revenant sur d'autres problèmes survenus récemment à Urgences-Santé, notamment celui des portes qui ne fonctionnent pas sur plusieurs ambulances, Claude Lemay a précisé la part de responsabilité de l'employeur.

« Le technicien ambulancier, ce n'est pas celui qui s'assure que le véhicule est en état de marche, dit le président du syndicat. Ce « boutte »-là, c'est la responsabilité de l'employeur. »

Près de 500 syndiqués étaient présents à l'assemblée générale tenue hier. Le syndicat d'Urgences-Santé compte environ 800 techniciens ambulanciers et 125 employés de soutien chargés de l'entretien des véhicules.

Le chef syndical d'Urgences-Santé se définit comme un « juste »

SUZANNE COLPRON

■ Un radical, Claude Lemay ?

Non. Le président du bouillant syndicat des ambulanciers d'Urgences-Santé, affilié à la CSN, se définit comme « juste ». « Si quelque chose est à moi, il est à moi. Et je vais tout faire pour le démontrer. Mais je ne suis pas quelqu'un qu'on endort. J'ai mes limites. »

Et ces limites ont été franchies plus d'une fois depuis le début du conflit qui oppose les 800 syndiqués à la direction. Le 7 septembre, Claude Lemay et trois autres membres de l'exécutif ont été reconnus coupables d'outrage au tribunal pour avoir défié une injonction de la Cour supérieure émise le 21 juillet. Ils attendent leur sentence.

« Je suis capable de discuter et toujours prêt à le faire, jure-t-il. Le système ambulancier est jeune au Québec et plein de lacunes. Tout reste à faire. »

Claude Lemay, 33 ans, est néanmoins confiant de régler. Il le faut. « Les membres sont écoeurés parce que rien ne se règle », a-t-il expliqué, hier, entre deux assemblées générales, convoquées dans un restaurant, rue Jean-Talon est. « Ils se défoulent sur les membres de l'exécutif. Ils nous reprochent surtout de ne pas les informer correctement du déroulement des négociations. »

Président par intérim depuis la démission surprise de Raymond Reeves, en juillet 1994, Claude Lemay est un syndicaliste d'expérience. Il s'occupe d'affaires syndicales depuis plus de dix ans. Il a été délégué à toutes les sauces, de 1984 à 1991, avant de se faire élire à la vice-présidence aux griefs. Depuis lors, il n'a plus conduit d'ambulances. Ni à Montréal, ni ailleurs. Il est libéré à plein temps pour vaquer à ses tâches syndicales.

« Je ne suis pas un gars attaché au pouvoir », affirme-t-il avec sérieux.

N'empêche, Claude Lemay entend briguer le poste de président aux prochaines élections à l'exécutif qui se dérouleront à une date encore inconnue. Il veut compléter son mandat qui se termine en décembre 1995.

Après ? « On verra. Ce n'est pas facile, la job de président. C'est beaucoup d'heures. Il faut mettre de côté la vie familiale », note-t-il.

Marié, M. Lemay est père de deux petites filles de deux et trois ans. Il a commencé sa carrière en 1979, à Coaticook dans les Cantons de l'Est. Il a quitté la région en 1984, après avoir occupé, pendant quelques mois, un emploi de mécanicien dans un garage.

Il a ensuite travaillé pour A.B. Ambulances, à Sainte-Dorothée (Laval). Cette compagnie a été vendue en 1988, puis rachetée l'année suivante par la coopérative des ambulanciers d'Urgences-Santé, formée en 1989. Mario Cotton, l'ancien président du syndicat d'Urgences-Santé, travaillait lui aussi pour A. B. Ambulances.

« Quand tu commences dans les ambulances, tu as la piqûre, indique-t-il. C'est une job valorisante et pas routinière. Tu as le sentiment d'aider. Et tu dois prendre des décisions rapides. Ça met du piquant dans la vie... »

ROCHE BOBOIS

SOLDES

Du 7 au 21 JANVIER 1995

Roche-Bobois est en solde! Les soldes Roche-Bobois ne se comparent à aucun autre. Ils ne sont pas fréquents et vous permettent de faire des économies exceptionnelles! Profitez des prix sans précédent sur les articles en montre en magasin, fins de séries, canapés composables en cuir et en tissu, salles à manger, tables basses, chambres à coucher, unités murales... Tout à des prix réduits!

1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7 (514) 871-9070 Montréal

Ouvert dimanche 22 janvier 1995 de 12 h à 17 h

M2183476

HAUTE PERFORMANCE. PAS HAUTE FINANCE.



UNE MISE DE FONDS RÉDUITE ET DES PAIEMENTS MENSUELS MOINS ÉLEVÉS QUAND VOUS LOUEZ UNE BMW DE SÉRIE 3.

Le plaisir de conduire une BMW de Série 3 est maintenant encore plus tentant. D'ici le 28 février 1995, louez un modèle de Série 3 et nous créditerons jusqu'à 750 $ sur votre mise de fonds initiale. De plus, vous pourrez profiter de notre taux d'intérêt avantageux de 9,5 %. Faites vite et faites vôtre une légendaire haute performance sans passer par la haute finance.

Pour en savoir plus, passez chez votre concessionnaire BMW participant dès aujourd'hui et découvrez la Série 3 de BMW lors d'un essai routier inoubliable.

SOMME CRÉDITÉE POUR LA MISE DE FONDS	
BMW 320i	600 $
BMW 325i et 325is	750 $

LA SÉRIE 3 DE BMW. MAINTENANT AU TAUX DE LOCATION DE 9,5%.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Cette offre s'applique uniquement aux contrats de location à long terme des BMW de Série 3. Taux de location offert par l'entremise des Services financiers BMW seulement et chez les concessionnaires participants, sujet à l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre et se termine le 28 février 1995. Elle est valable sur les modèles en stock seulement. Voyez votre concessionnaire BMW pour les détails.

Forte baisse du nombre d'élèves dans l'île au tournant du siècle

MICHÈLE OUIMET

■ Même si le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires de l'île de Montréal a très légèrement augmenté depuis trois ans, il faut s'attendre à une baisse dramatique au tournant du siècle, semblable à celle qui a littéralement vidé les écoles à la fin des années 1960 et au début des années 1970.

C'est du moins ce qu'affirme le démographe du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, Albert Côté. « On va connaître une stabilité pendant encore deux ou trois ans, a-t-il expliqué à *La Presse*, mais de 1998 à l'an 2008-2010, s'il n'y a pas de changements notables, il y aura une chute très importante des inscriptions dans les écoles, pouvant aller de 40 à 50 p. cent. »

« De 1964 à 1975, a ajouté M. Côté, la chute de la natalité a été très forte au Québec, soit près de 50 p. cent. À la fin du siècle, cette génération va envoyer ses enfants à l'école. »

Hier, une pile de statistiques sur les inscriptions des élèves dans les huit commissions scolaires de l'Île de Montréal a été déposée au Conseil scolaire qui tenait une de ses réunions régulières.

Le document trace, entre autres, un bilan des dix dernières années. On y apprend, par exemple, que le nombre total d'élèves inscrits dans l'ensemble des huit commissions scolaires de l'Île a diminué de 6,7 p. cent au cours de la décennie et que ce sont les anglophones qui ont payé la note. Ils ont subi une diminution de 21,81 p. cent de leur clientèle alors que les francophones s'en tirent avec une légère augmentation de 0,14 p. cent.

De son côté, le secteur franco-protestant a littéralement explosé. Le nombre de ses élèves a augmenté de 65 p. cent de 1984 à 1994 alors que les trois autres réseaux ont régressé de façon importante : de 30 p. cent chez les anglo-catholiques, de 14 p. cent chez les anglo-protestants et de 4,6 p. cent chez les franco-catholiques.

L'augmentation vertigineuse du nombre d'élèves francophones au secteur protestant n'est pas nouvelle. Avec la loi 101, la plupart des immigrants ont été obligés de fréquenter l'école française et une grande partie d'entre eux ont choisi la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, reconnue pour sa plus grande ouverture vis-à-vis les allophones, boudant les commissions scolaires catholiques.

En 1975, juste avant l'adoption de la loi 101, a rappelé Albert Côté, le réseau franco-protestant était embryonnaire et accueillait à peine 2000 élèves. En 1985, le nombre d'étudiants passait à 9670 et en 1994, à 15 952.

Le nombre total de francophones par rapport aux anglophones a aussi augmenté. Depuis 1985, la part des francophones augmente lentement mais sûrement. À cette époque, ils formaient 68,53 p. cent des élèves de l'Île. En 1990, cette proportion passait à 72 p. cent, laissant une portion encore plus congrue aux anglophones qui tombaient alors sous la barre des 30 p. cent. En 1994, les francophones formaient 73,61 p. cent des effectifs contre 26,39 p. cent pour les anglophones.

Mais pour l'instant, les huit commissions scolaires de l'Île peuvent respirer : leur clientèle est stable et elle le restera pour une couple d'années encore. Depuis trois ans, il y a une très légère croissance, prévue d'ailleurs par les démographes, tient à préciser Albert Côté.

Le pré-scolaire a connu une forte hausse de ses inscriptions (8,3 p. cent) mais elle est due en grande partie à des raisons bien peu démographiques, selon M. Côté. Le nombre des petits âgés de quatre ans provenant des milieux défavorisés a augmenté de 21,3 p. cent et celui des cinq ans, de 5,8 p. cent.

« Il y a de plus en plus d'élèves identifiés comme étant défavorisés, a dit Albert Côté, et c'est ce qui explique en grande partie la hausse de 21 p. cent. Par contre, l'augmentation du nombre d'élèves de cinq ans est attribuable à des raisons démographiques. »

Quatre commissions scolaires ont connu une légère augmentation du nombre de leurs élèves entre 1993 et 1994, soit la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, Sault-Saint-Louis, Baldwin-Cartier et Sainte-Croix.

Québec intéressé par la part de Montréal dans le Centre de commerce?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le vice-président des Finances au Comité exécutif de la Ville de Montréal, Sammy Forcillo, a soutenu hier que le gouvernement du Québec serait très intéressé à racheter la part que la Ville détient dans le Centre de commerce mondial, part qu'il évalue à 100 millions de dollars.

Une telle avenue, si elle était agréée par Québec, solutionnerait les problèmes budgétaires de l'administration Bourque pour l'année en cours mais ce n'est pas avant mercredi prochain que l'on connaîtra dans ses grandes lignes le pacte fiscal qu'entend proposer le gouvernement du Québec à la Ville puisque les ministres impliqués dans le dossier devraient en débattre lors de la réunion du Conseil des ministres.

Blue Bonnets suscite moins d'intérêt

D'autre part, M. Forcillo a indiqué que Québec ne semblait pas tellement entiché de l'idée d'acquérir l'hippodrome Blue Bonnets qui, il faut bien le mentionner, ne pourrait solutionner le problème financier de la Ville puisque sur une valeur comptable de 57 millions, 50 millions sont constitués de prêts.



Sammy Forcillo

La valeur aux livres des parts détenues par la Ville (par l'intermédiaire de la Société d'habitation et de développement et par la Société immobilière du patrimoine architectural) dans le Centre de commerce mondial est de 90,4 millions.

La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a acquis comptant une part de 37 millions pour l'immeuble et elle a payé aussi comptant une part dans le garage de l'immeuble au coût de 8 millions. Son seul passif consiste en une hypothèque de 4,4 millions qu'elle détient sur l'hôtel Intercontinental.

De son côté, la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA) a également acquis comptant une part du Centre mondial pour une somme de 37 millions et elle détient aussi une hypothèque sur l'hôtel Intercontinental de 4,4 millions.

Des liquidités de 82 millions

En revendant la part détenue par ses deux sociétés au gouvernement du Québec au prix coûtant, la Ville empocherait en quelque sorte des liquidités de l'ordre de 82 millions et serait soulagée du remboursement de la dette qu'elle détient sur l'hypothèque de l'hôtel Intercontinental.

Certaines informations laissent entendre que la Caisse de dépôt et de placement qui détient déjà 45 pour cent des parts de l'immeuble pourrait être intéressée à acquérir la part de la Ville mais il n'a pas été possible de faire confirmer cette nouvelle par l'institution visée. La société d'assurances Canada-Vie détient également une part de 17,5 pour cent du Centre.

LA «PLACE» POUR UNE HONDA

VOUS ATTENDIEZ UNE AUBAINE POUR NOS MODÈLES 1994 ?

LA VOICI !



Berline Accord EX Automatique Modèle de démonstration — P.D.S.F. 22 845 $ SPÉCIAL 19 850 $*	Berline Civic LX Automatique radio — P.D.S.F. 14 495 $ SPÉCIAL 11 950 $*	Coupé Civic SI Automatique Modèle de démonstration — P.D.S.F. 17 695 $ SPÉCIAL 15 650 $*
Berline Accord EXR Automatique aileron — P.D.S.F. 26 895 $ SPÉCIAL 21 450 $*	Coupé Accord EXR Automatique Modèle de démonstration — P.D.S.F. 26 845 $ SPÉCIAL 22 250 $*	Hatchback Civic CX Automatique radio — P.D.S.F. 12 355 $ SPÉCIAL 11 250 $*

*T.T.P. en sus

HONDA DE blainville

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté !

Bell et *La Presse* s'unissent pour offrir aux gens d'affaires un service audiotex des plus pratiques. Accessible gratuitement* à l'aide d'un téléphone à clavier, le service *InfoBref*MC Bell présente des rubriques d'intérêt pour toute personne évoluant dans les secteurs les plus diversifiés du monde des affaires. De l'éditorial à l'actualité, en passant par les événements d'affaires, le service *InfoBref* Bell vous conduit droit au cœur du monde qui vous touche de près.

8 7 5 - B e l l

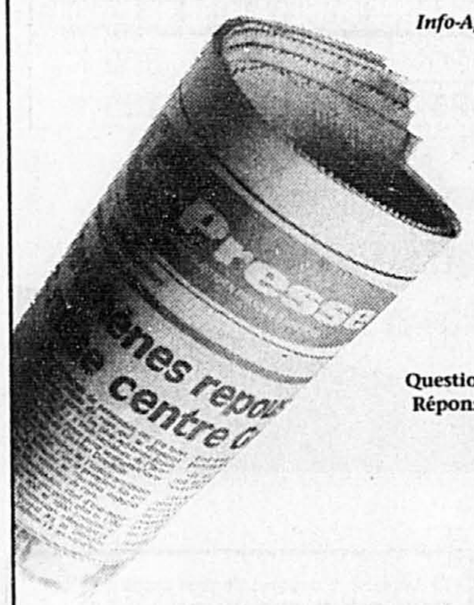
Découvrez ces rubriques pratiques qui vous permettent de rester à l'avant-garde de l'actualité. Consultez-les quotidiennement sans frais* !



1 Nouvelles en bref
La Une : 1
Nouvelles locales : 2
Nouvelles sportives : 3
Nouvelles économiques : 4
Nouvelles nationales et internationales : 5
En primeur : 6

2 Éditoriaux et question du jour

3 *Info-Affaires*MC Bell
À surveiller cette semaine : 1
Causeries et conférences d'affaires : 2
Perfectionnement en gestion : 3
Finance et comptabilité : 4
Marketing, communication, vente et service à la clientèle : 5
Production, qualité, environnement et technologie : 6
Ressources humaines et formation : 7
Informatique : 8



4 Questions d'affaires / Réponses d'affaires
5 choix de chroniques disponibles

5 Produits et services de Bell

6 Services de *La Presse*
Service des abonnements : 1
Annonces classées : 2
Publicité : 3
Rédaction : 4
Information sur les concours : 5
Renseignements généraux : 6

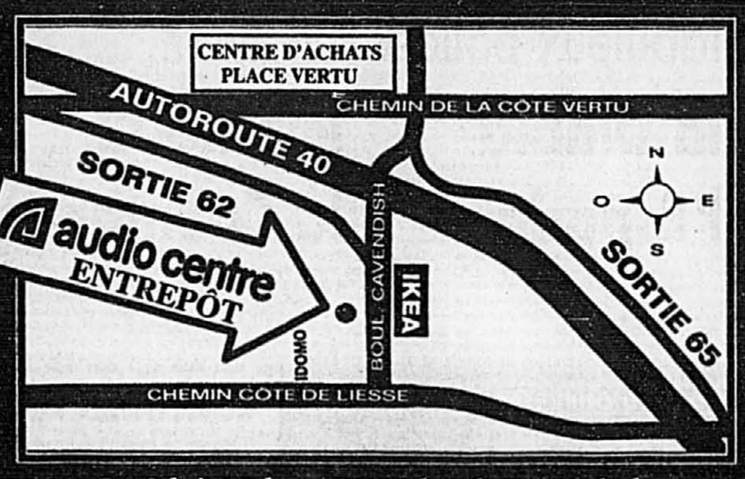
Bell

La Presse

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Vente d'entrepôt d'Audio Centre

dimanche 22 janvier seulement



De 9 h à 17 h au 9100, boul. Cavendish
Des prix incroyables

Bang & Olufsen RCA MISSION PROSCAN SONY marantz Mirage harman/kardon NAD ADCOM YAMAHA Panasonic psb SPEAKERS

Gagner un lecteur multidisque de Yamaha.

Chaînes stéréo d'auto Kenwood, Boston, Alpine, Coustic et JBL.

Venez rencontrer Terri et Ted de MIX 96.

Service de financement disponible sur place.

audio centre
ENTREPOT - WAREHOUSE
9100, boul. Cavendish, Saint-Laurent

Un nouveau directeur pilote l'Hôtel-Dieu de Montréal dans la course universitaire

LILIANNE LACROIX

■ « Sur le plan de la recherche, l'Hôtel-Dieu a le vent dans les voiles et se trouve dans une excellente position si l'on regarde l'échiquier des hôpitaux universitaires, d'autant plus qu'elle a des liens privilégiés et qu'on va encore raffermir, avec l'Institut de recherches cliniques. Par contre, sur le plan de l'enseignement, on a une côte à remonter, il ne faut pas se le cacher et ce même si, depuis trois ou quatre ans, il y a eu une nette amélioration qui se reflète d'ailleurs dans l'intérêt de plus en plus marqué des résidents pour notre établissement. »

En poste depuis à peine quelques heures, le nouveau directeur général de l'Hôtel-Dieu, M. Michel Larivière, sait qu'il a un défi immense à relever : « Je sais que j'arrive en pleine tourmente. Mais j'aime les défis, les situations qui réclament énergie, discernement et optimisme. Des batailles, j'en ai déjà gagnées. »

La plus récente, c'est quand il a réussi à conserver à l'hôpital de Verdun, dont il était directeur général jusqu'à vendredi dernier, son statut universitaire dans le domaine de la médecine familiale.

« Dans ce dossier-là, Verdun ne partait pas gagnant et pourtant on a conservé ce statut. C'est peut-être pour cela qu'on est venu me chercher », avoue-t-il en souriant. Le fait qu'il ait siégé à la table des hôpitaux universitaires et connaisse bien le dossier a sûrement aussi milité en sa faveur. À 44 ans, il affiche à la fois le dynamisme nécessaire et l'expérience héritée de 15 ans dans le réseau des services de santé dont 10 ans comme directeur général de centres hospitaliers ou de CLSC.

Si l'on considère que Notre-Dame a déjà une « passe gratuite » pour conserver son titre d'hôpital universitaire, il reste



PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Michel Larivière, le nouveau directeur général de l'Hôtel-Dieu

Saint-Luc, l'Hôtel-Dieu, Sacré-Coeur et Maisonneuve-Rosemont. Qui seront les gagnants et les perdants ? Y aura-t-il des fusions ? Bien malin qui pourrait le dire.

Selon M. Larivière, la Régie régionale devrait prendre, et rapidement, le leadership dans ce dossier : « La Régie contrôle le budget. Sur le plan régional, elle connaît des choses que personne d'autre ne sait. Je ne voudrais pas qu'elle suive le gouvernement de façon aveugle. En fait, elle peut faciliter le dialogue, trouver des incitatifs. Si on a vraiment l'impression que la Régie s'implique sans parti-pris outre celui de fournir les meilleurs services à la population, on est bien prêts à dialoguer. Et j'espère bien que tous les hôpitaux auront aussi cette réaction, même Notre-Dame qui aurait avantage à s'impliquer dans le débat. »

« Il y a des économies à réaliser en reconfigurant le réseau tout en maintenant les services et cela, même si la Régie ferme un hôpital, comme elle le prévoit. Mais pour cela, il faut arriver à se parler... »

À prime abord, il n'écarte pas de possibilités et se dit ouvert à la discussion. Selon lui, on doit au plus tôt régler cette question pour faire disparaître ce climat d'incertitude qui mine l'atmosphère dans les hôpitaux et force les administrateurs à dépenser des énergies qui pourraient être utilisées autrement.

S'il veut travailler avant tout pour le bien de la population, M. Larivière est persuadé que l'Hôtel-Dieu a une bonne chance dans la course universitaire :

« La qualité de notre nursing, sans doute héritée des religieuses, est réputée. C'est maintenant comme sociologue (en plus d'une maîtrise en administration publique, il en détient une autre en sociologie) que je vais parler. Il ne faut pas oublier que l'Hôtel-Dieu, c'est le premier hôpital montréalais. Couper une société de ses racines, c'est très dangereux ».

De mandats titanesques, M. Larivière n'a pas que la bataille universitaire. Il devra aussi régler la question de la fusion probable avec l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc et composer, comme tous ses homologues, avec la décroissance budgétaire :

« On parle de coupes de 130 millions $. C'est sans précédent. La Régie régionale a déjà identifié des économies potentielles de 70 millions, mais il ne faut pas que ces coupures se fassent de façon aveugle, à 4 p.cent partout. »

Selon lui, il faut tout regarder, couper peut-être un peu plus ici, un peu moins là, peut-être même en mettre plus à certains endroits :

« C'est ainsi qu'on agira à l'Hôtel-Dieu. L'argent est de plus en plus rare. Il faut en faire le meilleur usage possible. Je suis très ouvert par exemple aux services ambulatoires. Dès maintenant, on va regarder ce qu'on peut faire chez nous. La direction devra montrer beaucoup d'ouverture et les employés aussi. Chose certaine, syndicats et administrateurs devront travailler de concert comme jamais auparavant. »

CARTE VERTE AMÉRICAINE

Le Département d'État des États-Unis organise un programme de loterie de visas. 55,000 visas d'immigration (Cartes Vertes) seront distribués de façon aléatoire. Les gens peuvent faire une demande à la place d'un ami ou d'un parent. Le programme est ouvert aux personnes nées ou mariées à quelqu'un né dans tous les pays **sauf** les suivants :

Canada, Chine (ouvert à Hong Kong), Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Grande-Bretagne (ouvert à l'Irlande du Nord), Inde, Jamaïque, Mexique, Philippines, Corée du Sud, Taïwan et Vietnam.

La période de demande est d'un mois seulement

POUR FAIRE UNE DEMANDE APPELEZ PSC

(604) 685-7899 **(514) 874-0665** (416) 365-0722

1200 McGill College, bureau 1100, Montréal H3B 4G7

Frais d'application : 155$ / 200$

AH ! LES CHANCEUX



Ils pourront voir

« Le Temps et la Chambre » !

Avec Pascale Montpetit

Annick Bergeron, Benoit Brière, Gabriel Gascon, Norman Helms, James Hyndman, Normand Lévesque, Monique Miller, Paul Savoie

Et la voix de Catherine Béguin

Mise en scène de Serge Denoncourt

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux gagneront deux billets d'une valeur unitaire de 30 $ pour assister à la pièce «Le Temps et la Chambre» au Théâtre du Nouveau Monde.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Bergeron de Trois-Rivières	no 200552B03
M. Roberge de Sainte-Rose	no 210535R03
M. Cousineau de Saint-Léonard	no 210843C03
M. Caron de Nicolet	no 210855C05
Mme Floch de Mont-Royal	no 210887F02
Mme Goyette de LaSalle	no 216422G05
M. Wettin de Longueuil	no 224185W00
Mme Richard de Montréal	no 229014R04
Mme Beaudoin de Montréal	no 232086B02
Mme Larose de Montréal	no 234306L01
Mme Paquin de Saint-Eustache	no 242407P07
M. Rochon de Pincourt	no 244104R04
M. Labelle de Vaudreuil	no 244308L03
Mme Tessier de Saint-Thomas-d'Aquin	no 288431T01
Mme Bois de Montréal	no 203998B52

Jusqu'au 21 janvier, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse*.

La valeur total des prix offerts est de 2 700 $. Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ À

La Presse

285-6911

M2183680

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL

12-22 janvier • Stade olympique

HOMMAGE SPÉCIAL À LAMBORGHINI

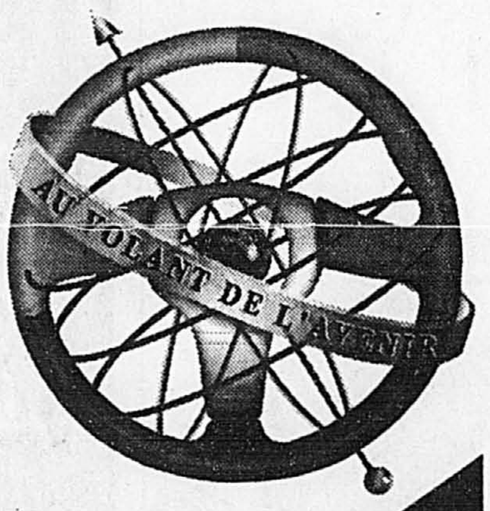
DÉCOUVREZ

«La légende du taureau furieux»

ADMIREZ sur place plusieurs fabuleux bolides tels que...

la Diablo la LM002

l'Espada la Countach



Compétitions de véhicules téléguidés au circuit automobile Esso!

Une initiative de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.

En collaboration avec : CFTM, La Presse, Imperial Oil, Esso, L'Impériale

HEURES D'OUVERTURE DU SALON :

du 12 au 21 janvier : de 11 h à 23 h (la billetterie ferme à 21 h)

le 22 janvier : de 11 h à 20 h (la billetterie ferme à 18 h)

PRIX D'ENTRÉE (TAXES INCLUSES) :

Adultes :	9 $
Étudiants, âge d'or, groupes de 20 personnes et plus, détenteurs de la carte Accès Montréal :	7 $
Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte :	3 $
Enfants de moins de 6 ans :	gratuit

CONCOURS «*Génération 95*»

Déposez ce coupon dûment complété au Salon de l'Auto ou postez-le à :

La Presse Ltée, C.P. 11054 Succ. Centre-ville Montréal (Québec) H3C 4Z1

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : _____ Tél. (bur.) : _____

Âge : _____ Question d'habileté mathématique : 28 + 29 - 30 : _____

Le tirage aura lieu à l'emplacement de «*Génération 95*» au Salon International de l'Auto de Montréal, le dimanche 22 janvier à 20 h. Les règlements du concours sont disponibles au Salon de l'Auto de Montréal et à *La Presse*.

Cochez la case du véhicule que vous aimeriez gagner :

☐ NÉON de Chrysler
☐ ESCORT LX de Ford
☐ ACCENT de Hyundai
☐ SWIFT de Suzuki
☐ TERCEL de Toyota

LA DÉCISION LA PLUS IMPORTANTE POUR VOTRE REÉR. ENFIN PLUS FACILE.

Votre REÉR : C'est bien la décision la plus importante que vous pouvez prendre pour votre retraite. Avec le nouveau programme de répartition stratégique de l'actif STAR de Mackenzie, cette décision est enfin *plus facile* à prendre.

STAR commence par définir vos objectifs... le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter... pour préparer un portefeuille de fonds communs sélectionnés de manière scientifique... avec la diversification voulue... et structuré dans le but de produire un rendement à long terme plus régulier pour votre REÉR.

Pour en savoir plus sur STAR, de Mackenzie... et pour découvrir *la façon moderne d'investir*... adressez-vous à votre conseiller financier, ou renvoyez le coupon.

Investissez judicieusement : Des renseignements importants sur le programme de répartition de l'actif STAR se trouvent dans les prospectus simplifiés des Fonds Universal, du Groupe de fonds Industriel et des Fonds Ivy. Demandez-en un exemplaire à votre conseiller financier et lisez-le attentivement avant de prendre votre décision. La valeur unitaire de chaque fonds dans le portefeuille STAR fluctue, tout comme la valeur globale au marché du portefeuille STAR, suivant les évolutions de la valeur des fonds qui le constituent. Il est conseillé d'examiner régulièrement les objectifs de rendement et le risque des placements avec un conseiller financier, pour déterminer s'il convient de sélectionner un portefeuille STAR différent, reflétant mieux l'évolution de la situation personnelle de l'investisseur.

STAR
Répartition stratégique de l'actif
Mackenzie
La façon moderne d'investir

☐ Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur STAR et mon REÉR.

NOM (Lettres moulées SVP)

ADRESSE VILLE

PROVINCE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE (Affaires) (Domicile)

NOM DU CONSEILLER FINANCIER (s'il y a lieu)

Envoyer à :
Corporation Financière Mackenzie
1155, boul. René-Lévesque o., bureau 1702
Montréal (Québec) H3B 4T4

LP/01/17/95



PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

MM. Pierre Lambert et André Vincent présentaient hier la petite merveille qui permettra aux non-voyants d'avoir accès aux journaux et magazines en même temps que le reste de la population. La députée libérale Fatima Houda-Pépin et la ministre Pauline Marois en examinent avec attention le fonctionnement.

Des nouvelles fraîches pour les non-voyants

La bibliothèque Jeanne-Cypihot a réalisé un autre miracle de la technologie

LILIANNE LACROIX

■ « Enfin, je vais pouvoir avoir mon classement de baseball... »

M. Michel Langlois est aveugle. Depuis toujours, il comptait sur la radio et la télévision pour se tenir informé de l'actualité. Maintenant, il pourra aussi lire, en même temps que tout le monde, les nouvelles fraîches dans *La Presse*, *le Soleil* et l'hebdomadaire *Voir*. C'est via leur ordinateur personnel que M. Langlois et tous les autres non-voyants de la province pourront avoir accès à des journaux et magazines, que ce soit par afficheur braille, par système de synthèse vocale ou par système de lecteur grossissant.

M. André Vincent, président de la Bibliothèque Jeanne-Cypihot pour non-voyants, qui a piloté le projet avec la directrice Michelle Brulé, avouait : « Quand j'ai perdu la vue vers la fin des années 60, j'ai trouvé excessivement difficile de ne plus avoir accès aux journaux car en permettant d'accéder au savoir, l'information rend plus libre. À ce moment, je me suis mis à espérer un miracle. Ce miracle, la technologie le rend aujourd'hui possible... »

La technologie donc et aussi la volonté de plusieurs intervenants ont permis ce raffinement technique dont on a fait une démonstration concluante hier en conférence de presse. Outre l'implication de la bibliothèque Jeanne-Cypihot, Industrie-Canada a fourni l'argent nécessaire à la recherche, le gouvernement provincial représenté hier par la ministre Pauline Marois a lui aussi collaboré; côté technique, Visu-Aide a conçu les logiciels, Cedrom-SNi a accepté de s'occuper de la collecte de l'information tandis que BleuMont Télécom s'assurera que le contenu des publications atteint bien, grâce aux signaux de télévision de Radio-Canada, Radio-Québec et Télé-Métropole, chacun des abonnés.

C'est au même coût et en même temps que tout autre citoyen que les non-voyants auront accès aux journaux, à condition évidemment d'avoir un décodeur et un ordinateur équipé d'un afficheur Braille ou d'un système de synthèse vocale.

Concepteur du logiciel et lui-même handicapé visuel, M. Pierre Lambert estimait que des centaines de personnes seront touchées par cette avancée technique. «La plupart des personnes aux études ou qui travaillent possèdent un ordinateur personnel.» À ceux qui s'étonnaient de la voix un peu «boîte de conserve» de l'ordinateur-lecteur de journal, il répliquait qu'on «s'y fait vite».

Très heureux de ce tournant pour les non-voyants comme lui, M. Michel Langlois ne pouvait toutefois s'empêcher de relater une expérience toute fraîche, question de remettre les choses en perspective.

Pour se rendre à la conférence de presse, M. Langlois a appelé un taxi. En voyant son chien-guide et malgré le fait qu'il avait bien avisé la compagnie de cette présence, malgré la loi aussi qui empêche ce genre de discrimination, le chauffeur a tout bonnement refusé de le prendre à son bord et a planté là son client mécontent mais bien incapable de prendre ses coordonnées.

«C'est bien beau le virage technologique, n'a pu s'empêcher de noter M. Langlois, mais il faudrait aussi faire prendre un virage à nos préjugés.»

Un dîner dans le noir au restaurant La Mère Michel est proposé le mardi 24 janvier à ceux qui voudraient découvrir l'univers des non-voyants. Pour l'occasion, le dîner sera servi dans l'obscurité totale avec des hôtes non-voyants comme guides. Les profits de ce dîner de 75 $ (vin et taxes incluses) iront à la Bibliothèque Jeanne-Cypihot.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M2160861

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 95-01-16

9	10	16	17	19
21	25	26	29	31
33	37	39	41	45
50	51	52	55	58

Prochain tirage: 95-01-17

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Fondation Docteur Philippe Pinel
POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE
(514) 648-5599

FONDS DE CROISSANCE EUROPÉEN

GAGNEZ QUELQUES LIVRES... À LONDRES!

Un nouveau venu à la Banque TD* : le Fonds de croissance européen Ligne Verte*.

Nos conseillers sont d'avis que la dure récession qui a frappé l'Europe est désormais chose du passé et que les bénéfices des entreprises pourraient grimper de 33 % d'ici la fin de l'année. Notre nouveau fonds tirera profit de cette situation en investissant principalement en Allemagne, en France et dans les Pays-Bas.

Le Fonds de croissance européen porte à 31 le nombre de fonds mutuels Ligne Verte TD, soit la plus vaste gamme de fonds parrainée par une banque canadienne. Il vous est ainsi possible de diversifier votre portefeuille par catégories d'actif, par secteurs d'activité et par pays.

Pour en savoir davantage, rendez-vous à la succursale TD autorisée la plus proche ou composez sans frais le 1-800-363-1167. À Montréal : 289-0700.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE
POUR QUE VOS PLACEMENTS RAPPORTENT

TD

* La gamme de fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte est offerte par Les Valeurs Mobilières Toronto Dominion Inc. (VMTDI), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les prospectus simplifiés contiennent des renseignements importants relativement à ces fonds mutuels, et nous vous invitons à les lire attentivement avant d'effectuer des placements. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus. Les valeurs unitaires et les revenus de placements fluctueront. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie d'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion. ® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, Les Valeurs Mobilières Toronto Dominion Inc. est l'usager inscrit. VMTDI – membre FCPE.

Si les meubles Grange vous font rêver...

GRAND SOLDE ANNUEL

du 21 janvier au 7 février

Grange

2155, rue Crescent
Montréal
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616

2187743 - 117

SESSIONS INTENSIVES DE JOUR - hiver 1995

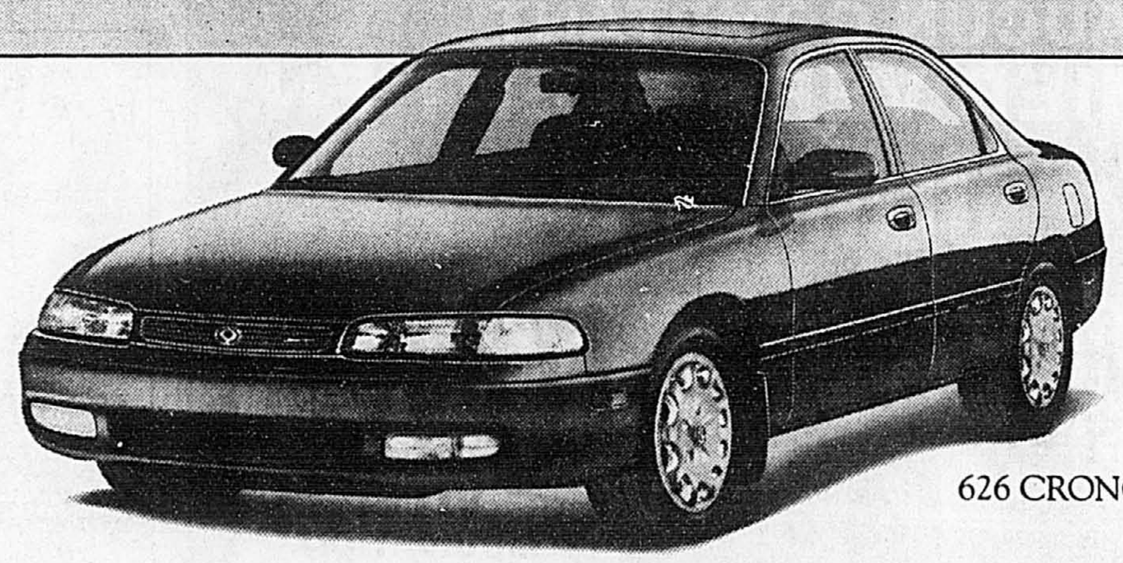
Gestion d'une équipe d'employés et d'employées	
Supervision efficace	20, 21, 22, 23 février 1995
Gestion du travail et productivité	6, 7, 8, 9 mars 1995
Communication	20, 21, 22, 23 mars 1995
Gestion intégrée	24, 25, 26, 27 avril 1995
Leadership	3, 4, 5, 6 avril 1995
Administration du personnel et relations de travail	1er, 2, 3, 4 mai 1995
Gestion personnelle	15, 16, 17, 18 mai 1995
Formation des formateurs	
Formation de formateurs/animateurs	10, 17, 24, 31 mars 1995
Conception et élaboration de programme par compétences	4, 11, 18, 25 mars 1995
Méthodes actives de formation	3, 10 avril, 1er, 8 mai 1995
Évaluation des apprentissages	22, 29 avril, 6, 13 mai 1995
Gestion intégrale de la qualité	
Gestion intégrale de la qualité en contexte de production	21, 22, 28 février, 1er mars 1995
Gestion intégrale de la qualité en contexte de services	14, 15, 21, 22 mars 1995
Animer une équipe de travail	3, 10, 17, 24 mars 1995
Gestion du changement	4, 11, 18, 25 mars 1995
Créativité en résolution de problème	28, 29 mars, 4, 5 avril 1995
Le déploiement de la fonction qualité	25, 26 avril, 2, 3 mai 1995
L'amélioration continue des processus	9, 10, 16, 17 mai 1995
Gestion participative en qualité totale	6, 7, 13, 14 juin 1995

Durée : 30 heures
Horaire : de 8 h 30 à 17 h
Lieu : Collège de Bois-de-Boulogne
Coût : 240 $ taxes incluses
Pour information et inscription : 332-3000, poste 313

95-186

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
ÉDUCATION DES ADULTES
Le Collège de Bois-de-Boulogne est membre du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

Obtenez la transmission automatique ou un rabais équivalent de 975 $* !



626 CRONOS

ou louez la 626 Cronos à partir de seulement 275 $* !
par mois/48 mois

Face à la Camry ou l'Accord, la 626 Cronos ne laisse pas sa place !

Les accessoires de série et en option incluent :

- Coussin gonflable pour le conducteur et le passager avant
- Dossiers arrière rabattables 60/40 avec accoudoir central
- Moteur V6 à DACT de 2,5 litres et 24 soupapes en option
- Protégée par la Garantie Leadership Mazda
- Condamnation centrale des portes et lève-vitres électrique
- Sonorisation AM/FM stéréo à lecteur de cassettes à inversion auto et commandes logiques
- Système de freinage ABS en option
- Intérieur de cuir en option
- Et toujours prête pour un essai routier !

LOCATION Personnalisée MAZDA

mazda Je me sens bien

*L'offre d'une transmission automatique ou d'un rabais équivalent de 975 $ s'applique aux 626 Cronos 1994 et 1995 neuves achetées et livrées par un concessionnaire Mazda participant à partir du 5 janvier et pour une durée limitée. Taux de location personnalisée Mazda : Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf 626 Cronos DX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 400 $ et un dépôt de 350 $ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 15 950 $, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 $ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres d'une transmission automatique ou d'un rabais équivalent et de taux de location ne peuvent être combinées. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 5 janvier 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les véhicules peuvent différer de celui illustré ici.

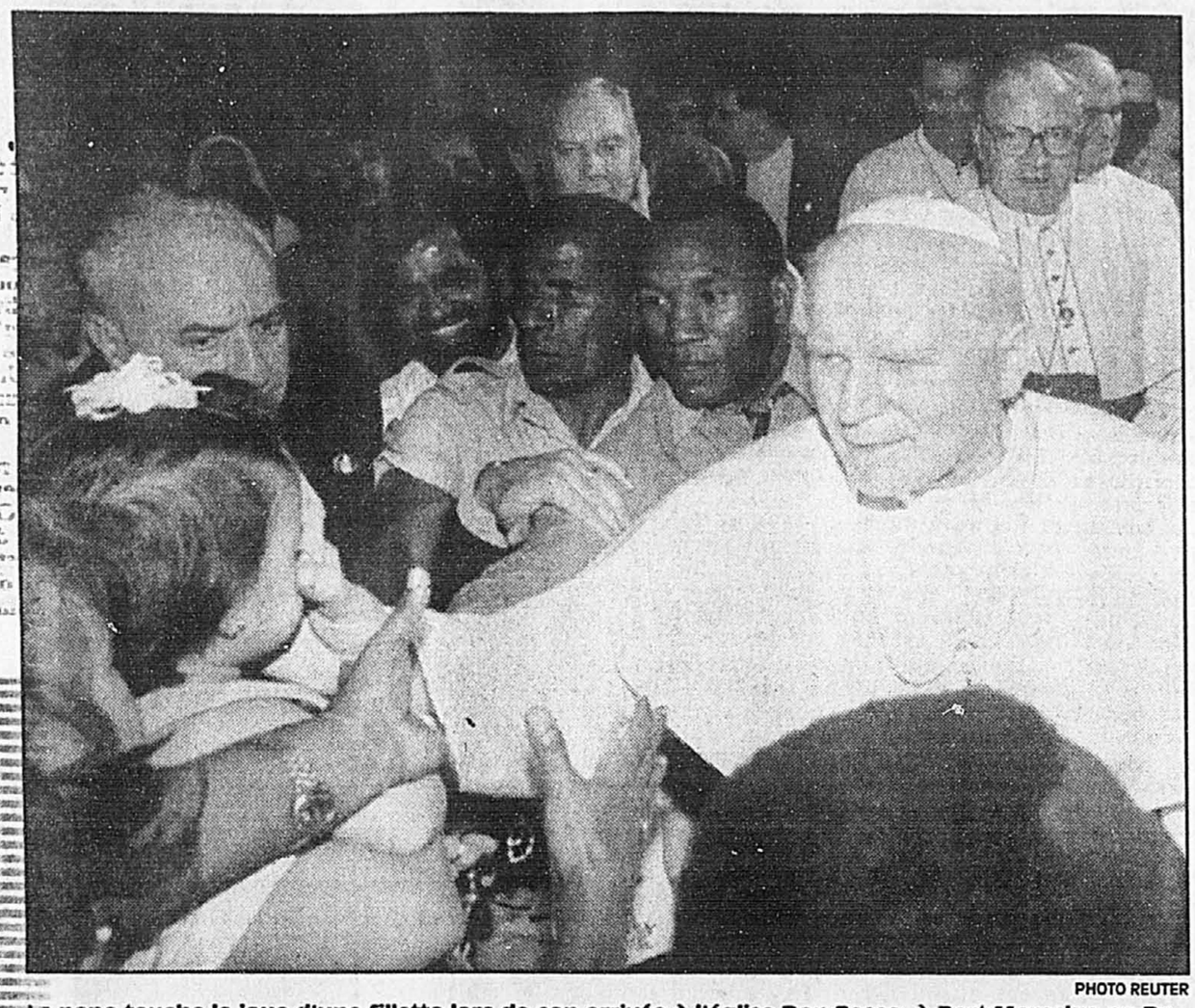


PHOTO REUTER

Le pape touche la joue d'une fillette lors de son arrivée à l'église Don Bosco, à Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Deux Iraniens recherchés pour complot contre le pape

Reuter

PORT MORESBY, Papouasie-Nouvelle-Guinée

■ Le pape Jean Paul II est arrivé hier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour la deuxième partie de son périple asiatique, deux heures après que la police eut lancé une vaste opération afin de rechercher deux Iraniens soupçonnés d'implication dans un complot contre le souverain pontife.

Les suspects venaient de quitter un hôtel proche de l'aéroport de la capitale Port Moresby, selon un responsable des services secrets.

« Nous traitons cette affaire avec le plus grand sérieux » , a-t-il déclaré en refusant de donner davantage de détails ou de dévoiler l'identité des suspects.

Un haut responsable de la sécurité philippine a également révélé que le pape avait dû changer d'itinéraire pour gagner l'aéroport de Manille parce que des « terroristes » s'étaient procuré les détails du trajet envisagé initialement.

« Nous avons découvert l'itinéraire du pape dans les mains des terroristes et des marques étaient portées (sur la carte) » , a dit le général Leo Alvez, chef de la sécurité présidentielle philippine aux journalistes.

Malgré tout, le pape Jean Paul II n'a pas utilisé la « Papamobile » pour parcourir les 14 km du trajet emprunté dans Port Moresby.

Accueilli par 30 000 fidèles qui l'attendaient sous un soleil de plomb à l'aéroport, le pape avait auparavant lancé un appel à la paix dans l'île de Bougainville, région à dominance catholique, où les rebelles mènent depuis six ans une campagne sécessionniste marquée par de lourdes pertes humaines de chaque côté.

« Je vous exhorte à déposer les armes et à chercher la réconciliation », a-t-il déclaré devant des villageois dont certains étaient grimpés dans les arbres et sur les toits pour tenter d'apercevoir celui qu'ils appellent affectueusement « Papa Santu ».

«Hommage à Peter ToRot»

L'affaire des Iraniens est la dernière en date des menaces de sécurité qui entourent le périple de onze jours du pape en Asie.

La sécurité philippine a arrêté au moins deux personnes soupçonnées d'être impliquées dans un complot d'extrémistes islamiques visant à l'assassiner.

Cet incident, dont le Vatican a minimisé la gravité, faisait suite à une série de menaces d'attentats à la bombe contre des avions assurant des liaisons en Asie.

L'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA) a annoncé que Washington avait ordonné aux compagnies américaines de renforcer leurs mesures de sécurité.

Le souverain pontife s'est dit « enchanté de retourner dans ce superbe pays » , qu'il a visité pour la dernière fois en 1984.

Le point d'orgue de cette visite sera la béatification de Peter ToRot, un catholique exécuté en 1945 par injection mortelle par les forces d'occupation japonaise pour avoir refusé de renier sa foi.

Le pape devait présider la cérémonie au domicile de Peter ToRot à Rabaul, mais la ville a été pratiquement détruite par les éruptions volcaniques de septembre dernier.

Jean Paul II a d'ailleurs eu une pensée pour les victimes de ces éruptions ainsi que pour les sans-abri touchés par les inondations de l'année dernière en les invitant à « croire ». « Bien que je ne puisse venir à vous, je suis proche de vous, de vos difficultés et je vous assure de mes prières ardentes », a-t-il conclu.

Manille: 100 jeunes Québécois au Rassemblement mondial

PIERRE MONTREUIL
collaboration spéciale

MANILLE, Philippines

■ Ils sont les marginaux des années 90. Les minoritaires parmi une jeunesse qui préfère écouter la radio énergie ou regarder « Chambres en ville ». Parler spiritualité ne fait pas partie des sujets de conversation habituels pour des jeunes de 18 à 30 ans. Ceux qui ont participé au 6e Rassemblement mondial de la jeunesse, convoqué par Jean-Paul II, font indéniablement exception.

Après l'Italie (1985), l'Argentine (1987), l'Espagne (1989), la Pologne (1991) et les États-Unis (Denver 1993), ce fut au tour des Philippines de recevoir la jeunesse du monde entier du 10 au 15 janvier. Le seul pays asiatique à majorité catholique (80%) a accueilli plus de 500 000 jeunes pèlerins à Manille, la capitale du pays. Parmi ces participants venus des quatre coins de la planète, une centaine de Québécois ont représnté la province dont une délégation de douze personnes du diocèse de Trois-Rivières. Huit femmes et quatre hommes qui ont vécu, après dix mois de préparation, un pèlerinage pour le moins exotique.

Une culture à découvrir

Encadreées par la Chine au nord et l'Indonésie au sud, les Philippines forment un archipel de plusieurs milliers d'îles volcaniques baignées par l'océan Pacifique. Riche d'un passé plus que millénaire, ce pays fut successivement dominé par l'Espagne (l'archidiocèse de Manille fête ses 400 ans en 1995) et par les États-Unis (depuis le début du siècle). Avec le départ du dictateur Ferdinand Marcos, le pays vit depuis 1986 en démocratie parlementaire.

« Un gigantesque partage de foi en Jésus, voilà le but premier de notre pèlerinage mais c'est aussi une chance unique de connaître un mode de vie totalement différent et d'élargir nos horizons », précisait Julie Ayotte, 18 ans, l'une des organisatrices du voyage et participante au dernier rassemblement, à Denver. « Je suis très impressionnée par Jean-Paul II, qui est probablement la seule personne au monde à pouvoir mobiliser autant de jeunes adultes pour un projet tout à fait spirituel et pourtant très concret », ajoutait l'étudiante en administration.

Exigeante préparation

Pascal Héon est un diplômé en enseignement de 23 ans. Intéressé à vivre de nombreuses expériences pour établir un meilleur contact avec ses futurs élèves, cet ancien membre des Petits chanteurs de Trois-Rivières a vécu un projet de coopération internationale en République Dominicaine avant de s'embarquer dans le pèlerinage à Manille. Il devient catégorique quand on lui parle de projets pouvant rejoindre les jeunes : « Notre séjour aux Philippines demandait énormément de temps de préparation. Des rencontres aux deux semaines, la vente de gilets, la visite de 34 paroisses échelonnée sur une douzaine de weekends, la recherche individuelle de donateurs, la vaccination etc... Jamais la motivation n'a manqué parce que c'était notre projet. Si on laisse aux jeunes la place qu'ils ou elles veulent occuper, les objectifs sont vite atteints grâce à la complémentarité des membres du groupe ».

La participation aux messes dans 34 paroisses de la Mauricie durant lesquelles on expliqua le pèlerinage, tout en assurant l'animation musicale, fut marquante pour plusieurs. « Il est très émouvant de recevoir autant de marques d'encouragement. Des paroles, des sourires, de chaleureuses poignées de main, etc... Je me souviendrai toujours de cette dame qui quitta l'église en pleurant tellement elle fut touchée par l'enthousiasme manifesté par notre groupe. Voir des jeunes exprimer leur foi au grand jour donne espoir à plusieurs, je le réalise bien », commentait Caroline Lapointe, finissante en techniques administratives au Cégep de Trois-Rivières.

Une motivation incroyable

Etudiante en arts et communications, Sandra Dessureault en était à son deuxième rassemblement mondial. « Vivre une pareille immersion donne une motivation incroyable pour voir, juger et agir sur ce qui nous entoure avec l'éclairage de l'Evangile. La messe d'amour et d'entraide de Jésus est toujours pertinente 2000 ans après sa mort », précisait la jeune femme de 18 ans.

Mettre de côté notre confort, se déplacer et aller à la rencontre de Dieu semble donner une énorme motivation à ceux et celles qui vivent un pèlerinage. La motivation de devenir des sources d'espérance dans une société où les valeurs sont bousculées. En ce sens, le message de Jean-Paul II destiné aux pèlerins de Manille était précis : « C'est à vous, les jeunes, qu'est confié le devoir de devenir des communicateurs d'espérance et des artisans de paix dans un monde qui a toujours plus besoin de témoins crédibles ».

« Nous avons eu la chance de vivre un pèlerinage en bonne et due forme, de nous questionner sur notre foi en dehors des situations de crise personnelle (décès, séparation, échec) qui sont le lot de tous. C'est une expérience que je souhaite aux jeunes comme aux adultes en ce début d'année 1995 », de conclure Pascal Héon.

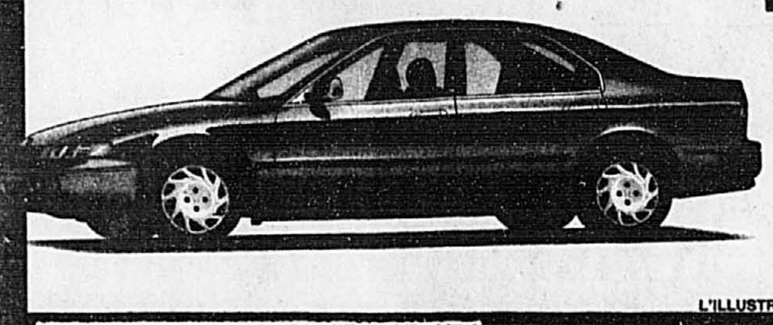


Cinq des douze pèlerins qui ont participé au 6e Rassemblement mondial: Caroline Dessureault, Marie-France Côté, Marylène Hains, Daniel Rocheleau et Julie Ayotte pointent l'archipel philippin sur la mappemonde.

LE SALON DE L'AUTO DU GROUPE HAMEL

AUCUN COMPTANT!
PREMIER VERSEMENT EN
JUIN 95

ACCORD LX 95 À PARTIR DE 17 995 $* +T.T.P. EN SUS.



VITE! LIQUIDATION DE DÉMOS ACCORD 94 INFORMEZ-VOUS

L'ILLUSTRATION PEUT DIFFÉRER DU MODÈLE ANNONCÉ

HAMEL HONDA
130, RUE DUBOIS, ST-EUSTACHE
(voie de service de la 640)
491-0440 Mtl: 875-1919
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H

INTEGRA RS 95
16 995 $
T.T.P. EN SUS



ACURA

ANJOU - MONTRÉAL
ACURA PLUS
7100, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
GALERIES ACURA
255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

500 $ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

10$
8$
6$
4$
2$



9,94$

PERCEPTION

5 minutes d'interurbain d'affaires vers Hollywood

Le Saint-Siège n'entend pas reculer sur l'affaire Gaillot

Une source vaticane juge « très improbable » le rappel d'une décision qui secoue la chrétienté

JEAN-LOUIS DE LA VAISSIÈRE
de l'Agence France-Presse

CITÉ DU VATICAN

■ Le Saint-Siège n'entend pas reculer sur la suspension de Mgr Jacques Gaillot de sa charge d'évêque d'Évreux (France), en dépit de la vague de soutien en France et dans plusieurs pays étrangers, a-t-on indiqué hier dans les milieux du Vatican.

Une source autorisée au Vatican a déclaré qu'il était « très improbable » que le Saint-Siège change d'avis sur cette affaire.

Signe de la délicatesse du sujet, les différentes autorités interrogées, de la salle de presse du Saint-Siège à la Congrégation pour les évêques — d'où est venue la décision de suspendre Mgr Gaillot et de lui conférer la charge fictive d'évêque titulaire « in partibus » de Partenia, un évêché disparu en Mauritanie —, ont fait référence au seul communiqué officiel de vendredi dernier.

Un autre signe que les verrous ont été tirés sur l'information vaticane pour éviter toute impression de flou ou d'hésitation : Radio Vatican, puissante radio du Saint-Siège, qui diffuse un abondant service en langue française, n'a fait depuis vendredi aucun commentaire, se contentant de diffuser le communiqué officiel.

Des centaines de lettres continuaient d'arriver hier au Vatican, autant pour soutenir l'ancien évêque d'Évreux que pour le critiquer.

Selon des sources vaticanes qui ont requis l'anonymat, la polémique sur l'affaire Gaillot est très malheureuse et disproportionnée, car il n'y avait pas d'autre solution. « Le cas Gaillot était discuté depuis des années et les tentatives de dialogue duraient également depuis des années. Mais Gaillot s'en moquait. La rupture de la communion avec le reste de l'épiscopat était patente », a déclaré l'une d'elles.

On reproche au Vatican à Mgr Gaillot, selon cette source, un « cumul » de déclarations d'insubordination, mais pas plus une déclaration qu'une autre, tout comme le fait qu'il intervenait sans prévenir sur les territoires d'autres évêchés.

Ces mêmes milieux du Vatican insistent sur le fait qu'il reste pleinement prêtre et évêque et qu'il peut célébrer tous les sacrements. S'il le veut et s'il accepte de discuter d'une solution en accord avec un évêque, il pourrait trouver une autre fonction dans l'Église, notamment dans le domaine de l'aide aux marginaux et aux plus démunis qui a sa préférence.

Les milieux du Saint-Siège relevaient que le cas de Mgr Gaillot n'avait rien à voir avec la suspension « a divinis » de Mgr Marcel Lefebvre, qui avait provoqué un schisme avec Rome en décidant de consacrer lui-même des évêques. Mgr Gaillot n'est absolument pas soupçonné de telles intentions.

En France, les suspensions d'évêques ont été très rares. Deux évêques avaient été suspendus en 1945 pour faits de collaboration à la demande du général de Gaulle. Le nonce apostolique à Paris, Mgr Giuseppe Roncalli, futur Jean XXIII, avait alors tout fait pour réduire la liste de ceux dont le chef de la France libre réclamait le départ.

Dans les milieux catholiques français de Rome, des regrets s'exprimaient pour un homme estimé pour ses qualités humaines, mais aussi le sentiment qu'il avait eu tort de s'entêter et de mettre à mal l'unité des évêques français. « Une suspension d'un évêque est une blessure pour nous tous. Il risque d'y avoir du grabuge dans l'Église de France.

L'affaire risque d'avoir autant de répercussions que l'affaire de la suspension des prêtres ouvriers en 1954. On risque d'éloigner définitivement de l'Église toute une frange qui s'en estimait déjà incomprise », estimaient divers prêtres français présents à Rome qui exprimaient leur tristesse.

Une décision qui réveille les « cathos de gauche » de France

GÉRARD LECLERC
Le Figaro

PARIS

■ Le conflit qui oppose Mgr Gaillot à Rome semble avoir réveillé les énergies de ceux qu'on appelle les « cathos » de gauche. Au fait, qu'étaient-ils devenus ? Depuis le XIXe siècle. La France catholique a toujours eu ses deux ailes marchantes, l'une définie largement comme traditionnaliste, l'autre comme progressiste, le souvenir de Louis Veuillot pouvant servir de figure de proue à la première, celui de Félicité de Lamennais à la seconde. Ailes militantes et parfois virulentes, renaissant sous des figures nouvelles au gré des méandres de l'Histoire. Après la Libération, l'aile progressiste apparut singulièrement renforcée, soutenant des causes diverses qui donnaient lieu à de sérieux remous : alliance avec le communisme, soutien aux prêtres-ouvriers, lutte pour l'indépendance algérienne...

Avec le concile Vatican II, il parut que cette aile progressiste était en passe d'écraser sa consoeur droitière, la politisation des enjeux théologiques et pastoraux contribuant à brouiller singulièrement les cartes. Ne parlait-on pas de 1917 dans l'Église ? Mais il se produisait à la même époque une mutation à laquelle on ne prêtait guère attention. Une bonne partie des forces vives de l'Action catholique était absorbée par les courants du parti socialiste — en particulier la « deuxième gauche » — et une CFDT déconfessionnalisée.

C'était le gros des groupes de la gauche chrétienne qui se trouvait ainsi distrait des tâches proprement apostoliques, que la grande Action catholique, conçue par Pie XI, devait mener à bien. Quelques pôles ont subsisté comme la mouvance qui se reconnaît dans l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* dirigé depuis longtemps par ce vétéran de la JOC qu'est Georges Montaron. Mais même TC n'est plus ce qu'il était et les vieilles troupes n'ont pas été renouvelées suffisamment, même si un groupe d'agitateurs comme celui de la revue lyonnaise *Golias* a voulu rendre son dynamisme perdu à cette sensibilité.

Mutation inéluctable

On pourrait en dire autant de la frange du clergé qui s'est toujours reconnue dans les combats de TC, mais n'a pas réussi à susciter la relève — en séminaristes et en jeunes prêtres — qui aurait poursuivi la même entreprise. Cela est si vrai que, dans un récent article consacré au cardinal Decourtray (et virulent contre le bilan de l'archevêque dans la capitale des Gaules) s'affirmait une sorte de panique devenant une mutation redoutée comme inéluctable : « Il a installé les traditionnalistes à Saint-Georges, dans l'église la plus proche de la cathédrale. les dominicains dissidents de l'ordre de Saint-Jean de Malte (confusion de termes pour nommer les moines apostoliques en paroisse NDLR) ont été installés à la tête d'une autre paroisse et les moines de la Fraternité Saint-Jean, autres dissidents dominicains, s'activent partout dans le diocèse. Cette ouverture aux fondamentalistes, poursuit le collaborateur de *Témoignage chrétien,* se traduit aujourd'hui par une entrée en force des jeunes prêtres issus de ces courants dans le clergé diocésain. À terme, et compte tenu d'une pyramide des âges particulièrement creuse entre cinquante et quarante ans, la relève du clergé diocésain, dont la moyenne d'âge est aujourd'hui de soixante-trois ans, va s'effectuer majoritairement avec des prêtres qui sont loin d'avoir la même sensibilité que la très grande majorité des catholiques du diocèse. » (*Témoignage Chrétien,* 23 décembre 94).

Dans une pareille conjoncture, l'affaire Gaillot est reçue dans les milieux catholiques de gauche comme un espoir de réveil et de ralliement autour de thèmes dont l'évêque d'Évreux était devenu le porte-parole privilégié. Encore présents dans certaines paroisses et quelques mouvements, ils tentent une mobilisation dont les effets auraient été quand même limités, s'ils n'avaient reçu le renfort d'une foule de gens émus par tout ce qu'ils entendent depuis quelques jours. Ils peuvent venir d'associations diverses, aussi bien politiques qu'humanitaires, de SOS Racisme ou d'Act Up.

Feront-ils de ces manifestants de nouveaux militants et de nouveaux paroissiens ? C'est douteux. Bien sûr, Mgr Gaillot, ainsi que l'attestent les quarante mille lettres qu'il a reçues après la mise en garde que lui avait faite Mgr Duval, président de la Conférence épiscopale, a un écho certain dans le pays. Mais les frustrations, les souillances, les accusations lancées contre le Pape et contre l'Église et dont l'évêque d'Évreux aurait le curieux charisme de transformer positivement en prémices d'un christianisme nouveau, n'annoncent pas forcément une autre Église miraculeusement refondée.

Si grande soit aujourd'hui l'indignation et la colère des « cathos » de gauche, si puissant soit le courant porteur qu'encouragent les médias en leur faveur. Il n'est nullement avéré que leur état de faiblesse actuel leur permette de prendre un nouveau départ.

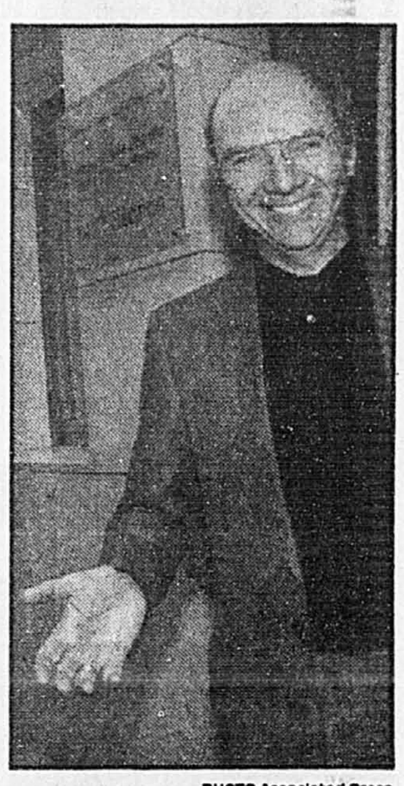


PHOTO Associated Press

Mgr Gaillot, souriant, lors d'une mani pour les sans-abri hier à Paris.

Au coeur des Laurentides



FORFAIT RÉUNION

- Chambre de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Stationnement intérieur
- Salle de réunion
- Deux services de cafés par jour
- Équipement audio-visuel de base
- Frais de services

• **Activités à l'hôtel :** salle d'exercices, terrains de squash, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon...

À partir de **52 $** par personne, par nuit en occ. double

La vie à Saint-Sauveur

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

246, ch. du Lac Millette, St-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R3
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: 227-8512

1 800 361-0505

OSEZ COMPARER !

Norme à suivre pour la valeur

1995

Corolla 1995



Gabriel

220 $ par mois + taxes pour 48 mois

LEXUS TOYOTA GABRIEL 3333 Côte de Liesse, St-Laurent 748-7777

• Accompte de 1 500 $ plus taxes • Transport et préparation inclus • Sujet à l'approbation du crédit
• 1er paiement et un dépôt de sécurité remboursable de 250 $ exigés • 96 000 km inclus 7 cents du km extra

01

Les cours du soir commencent !

Que ce soit pour vous réorienter, vous spécialiser ou pour accéder rapidement au marché du travail, le Collège LaSalle vous propose des programmes complets menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou à un diplôme d'études collégiales (DEC). La formation du Collège LaSalle qui répond aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, vous éclaire sur plus de 24 perspectives professionnelles. Notre souci: vous mener rapidement vers un avenir encore plus ensoleillé.

Design de mode
Mode féminine ou masculine
- patronnier
- concepteur de bijoux
- concepteur d'accessoires
- stylisme assisté par ordinateur
- styliste
- styliste (conception textile)

Gestion hôtelière
- délégué commercial
- directeur d'hébergement
- directeur des achats

Tourisme
- guide - accompagnateur / agent d'information
- conseiller en voyages

Gestion de la production du vêtement
- CFAO pour patronnier
- superviseur / contremaître / gérant de production

Gestion des services alimentaires et restauration
- gestionnaire de cuisine

Techniques administratives
Option gestion axée sur le marché international
- agent administratif import / export (comptable)
- soutien administratif import / export

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

Commercialisation de la mode
Gros:
- représentant des ventes
- directeur import / export

Détail:
- coordonnateur de mise en marché
- gérant
- acheteur

ATWATER

Techniques de bureau
Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.
- opérateur micro informatique
- secrétaire général
- secrétaire comptable

Journées d'inscription du lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00

Documents requis lors de l'inscription: certificat de naissance et dernier relevé de notes

Collège LaSalle
Éducation permanente
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2
Téléphone:
(514) 939-2006
Poste: 305
Appels sans frais:
1 800 363-3541
Télécopieur:
(514) 939 2015

COLLEGE LASALLE

10$
8$
6$
4$
2$

1 80$* ou moins

COÛT RÉEL

Une étude menée par Impact Recherche du 22 novembre au 1er décembre 1994 démontre que les gens d'affaires surévaluent le coût de l'interurbain Bell. En moyenne, un appel interurbain est 66 % moins cher que ce que l'on croit. Parlez-en à nos conseillers.

AVANTAGE

1 800 363-BELL

Bell

*Appel de Montréal.

Le défi de l'Église après l'affaire Gaillot : soutenir la collégialité

Mgr Turcotte refuse de commenter la mise à l'écart de l'évêque Jacques Gaillot, en France

ANDRÉ PÉPIN

■ Il est temps que l'Église fasse un peu de place à la liberté d'expression pour éviter que des évêques se marginalisent, s'isolent en défendant des points de vue comme vient de le faire Mgr Jacques Gaillot en France, croit l'évêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet. Le défi de l'Église, c'est de soutenir, de provoquer la collégialité.

« Il faut de la place pour les idées différentes, mais elles doivent être débattues en collégialité. Avec le recul, lorsque nous regardons la démission de l'ancien archevêque Joseph Charbonneau, de Montréal, nous constatons que cet homme s'était isolé pour défendre la cause des travailleurs de l'amiante en 1949. Ce n'est pas qu'il avait tort, c'est qu'il était seul. C'est en collégialité qu'il faut agir et c'est ce que nous devons obtenir de Rome », analyse Mgr Blanchet, lui-même défenseur des travailleurs gaspésiens, organisateur de manifestations pacifiques.

« Ce n'est pas à nous, au Canada, de juger de la situation. Nous ne connaissons pas toutes les données du problème entre Gaillot et le Vatican. Ce qui est évident, c'est que Mgr Gaillot s'est isolé, a défendu des idées en dehors d'une véritable communion épiscopale », a confié hier l'évêque de Rimouski, au cours d'un entretien avec *La Presse*.

« Ce que nous savons de l'affaire Gaillot, c'est la pointe de l'iceberg. Il faudrait connaître tous les dessous pour avoir une idée éclairée. Les idées qu'il a soumises, ce sont des idées qui préoccupent tous les chrétiens. Le catholique de demain, c'est un chrétien libre, mais les idées doivent être débattues », insiste l'évêque, précisant que la conférence des évêques canadiens, le président Jean-Guy Hamelin, de Rouyn, le premier, soumettent régulièrement ces réflexions au Vatican.

« Il y a une gauche et une droite dans l'Église. Le Vatican c'est le centre. Nous sommes tous préoccupés par les questions du sida, de l'avortement, des manifestations pour et contre, du célibat des prêtres, etc. Mais il faut cheminer en collégialité », dit-il.

L'Église canadienne, le cardinal Jean-Claude Turcotte de Montréal en tête, n'a donc pas l'intention de monter aux barricades pour dénoncer le récent limogeage par le pape Jean-Paul II de l'évêque français Jacques Gaillot d'Évreux. La solidarité épiscopale canadienne, à cet égard, est complète avec la décision du Vatican.

« Tout ce que sait le cardinal à ce sujet, il l'a appris par les médias. Il ne commentera pas parce qu'il ne connaît pas tous les aspects de la polémique», a simplement indiqué à *La Presse* une porte-parole du cardinal Turcotte. Ce dernier a refusé d'être directement interrogé par *La Presse* à ce sujet sujet, solidaire de la décision du Vatican.

La réflexion de l'évêque de Rimouski, ajoutée au silence évocateur de l'Église canadienne, montre une volonté claire pour une réflexion profonde, surtout si l'on tient compte des derniers commentaires de l'évêque d'Évreux qui, lui-même, appelle maintenant à la solidarité, en constatant les messages d'appui qu'il reçoit.

La solidarité

« Ces témoignages de solidarité montrent qu'il y a un dialogue à instaurer. Que ce soutien serve à l'unité de l'Église. Il faut en tirer une leçon. Il y a un certain malaise parmi les catholiques et peut-être une distance entre les responsables de l'Église et les gens », a-t-il dit, sur les ondes de France-Inter.

Mgr Gaillot ne quitte pas l'Église, il se dit même très proche d'elle. « Je voudrais servir l'Église. Elle porte un message fabuleux qui pourrait libérer tant de gens », dit l'évêque démis de ses fonctions.

L'évêque de Rimouski se sert d'une image de pêcheur pour inviter au dialogue. « Il faut éviter que le gros mange le petit, que toute l'autorité vienne de Rome. Il est souhaitable que ceux qui oeuvrent en périphérie puissent se faire entendre. Mais, avant tout, dans la collégialité », conclut Mgr Blanchet.

Le président de la conférence des évêques canadiens, Mgr Jean-Guy Hamelin, n'a pu être joint par *La Presse*,hier, se trouvant auprès de Jean-Paul II, dans sa tournée asiatique qui remporte un succès fulgurant, des records d'assistance durant une tournée papale.

Labelle Fourrure

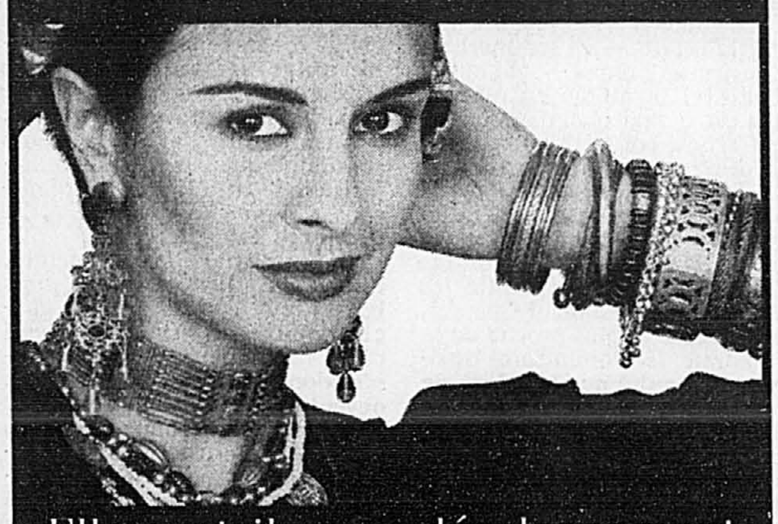
30 à 60 % DE RABAIS SUR TOUTE NOTRE COLLECTION

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ.
NOUS ACCEPTONS LES REPRISES.

Une collection de manteaux de fourrure ainsi que des manteaux de cuir, des pelisses, des cachemires, des chapeaux de fourrure, des boas, des gants.

6570, rue SAINT-HUBERT Métro: Beaubien — Tél.: 276-3701 Jean Labelle, prop.

Stéphanie est devenue une femme du monde...



Elle contribue au développement économique des femmes du tiers-monde.

OXFAM-QUÉBEC
change le monde, pour vrai.
1 800 OXFAM 94
2330, Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal, Québec H3J 1N4

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation
AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants

Le groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants, formé par le ministre de l'Éducation, monsieur Jean Garon, le 12 décembre 1994, a reçu le mandat de procéder à une consultation générale afin de trouver des voies d'amélioration à l'actuel programme d'aide financière aux étudiants et de répondre aux attentes des personnes qui s'intéressent à cette question.

Plus précisément, le groupe de travail devra :

- proposer des mesures afin d'améliorer à court terme le fonctionnement du régime d'aide aux étudiants, en particulier le service à la clientèle et l'administration générale du régime ;
- en vue de la convocation des États généraux de l'éducation, établir l'état de la situation du régime d'aide financière aux étudiants, notamment en évaluant l'endettement et les besoins des étudiants, en relevant les problèmes de fonctionnement du régime et en mesurant son efficacité par rapport aux objectifs qu'il poursuit ;
- comparer la situation financière des étudiants du Québec avec celle des étudiants du Canada et d'autres pays. Il devra également présenter des mesures qui favorisent la réussite et incitent les étudiants à poursuivre leurs études à temps plein et à obtenir leur diplôme dans un délai normal. Le groupe de travail devra proposer des moyens d'harmoniser l'aide financière au diplôme qu'un étudiant doit détenir pour entreprendre un nouveau cycle d'études. Enfin, le groupe de travail devra faire des propositions pour indiquer comment l'aide financière incitera à la réussite et évaluer le cheminement vers l'obtention du diplôme.

Toute personne ou tout organisme qui désire exprimer son opinion sur ces sujets peut soumettre un mémoire au groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants.

Le mémoire, en vingt exemplaires, devra être reçu au Secrétariat du groupe de travail au plus tard le 20 février 1995. Un résumé du mémoire devra également être joint à chacun des exemplaires.

Après avoir pris connaissance des mémoires reçus, le groupe de travail choisira les personnes et les organismes qu'il souhaite entendre.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M^e Gina Bienjonetti
Secrétariat du groupe de travail
sur le régime d'aide financière aux étudiants
1035, rue De La Chevrotière, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 643-8251
Télécopieur : (418) 646-6849

Québec

ÉLECTRAUBAINES!

rabais $5 14,99 19,99

Télécommande de rechange pour la plupart des téléviseurs fonctionnant avec une télécommande à infrarouges. 15-8911



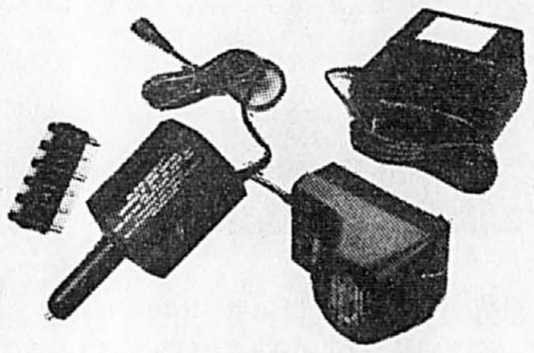
rabais $5 19,95 24,95

Chargeur universel qui recharge les piles au Ni-Cd en seulement 7 heures. 23-237

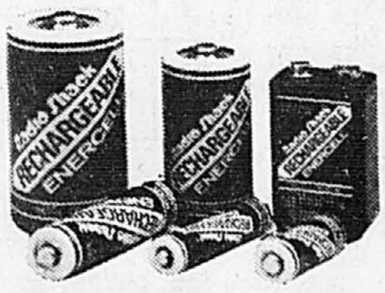


rabais $15 39,99 54,99

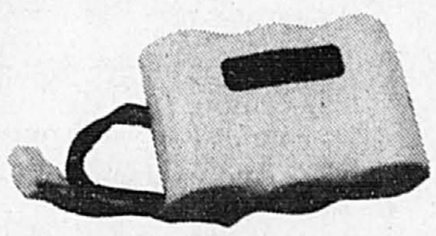
Antenne Color Supreme 150 rotative pour télé et FM. Réglage fin à 12 positions permettant d'ajuster la réception. 15-1826



Que ce soit pour votre clavier électronique, votre système de jeu vidéo, votre lecteur CD portatif ou tout autre appareil électronique, Radio Shack offre le plus grand choix d'adaptateurs CA et CC!

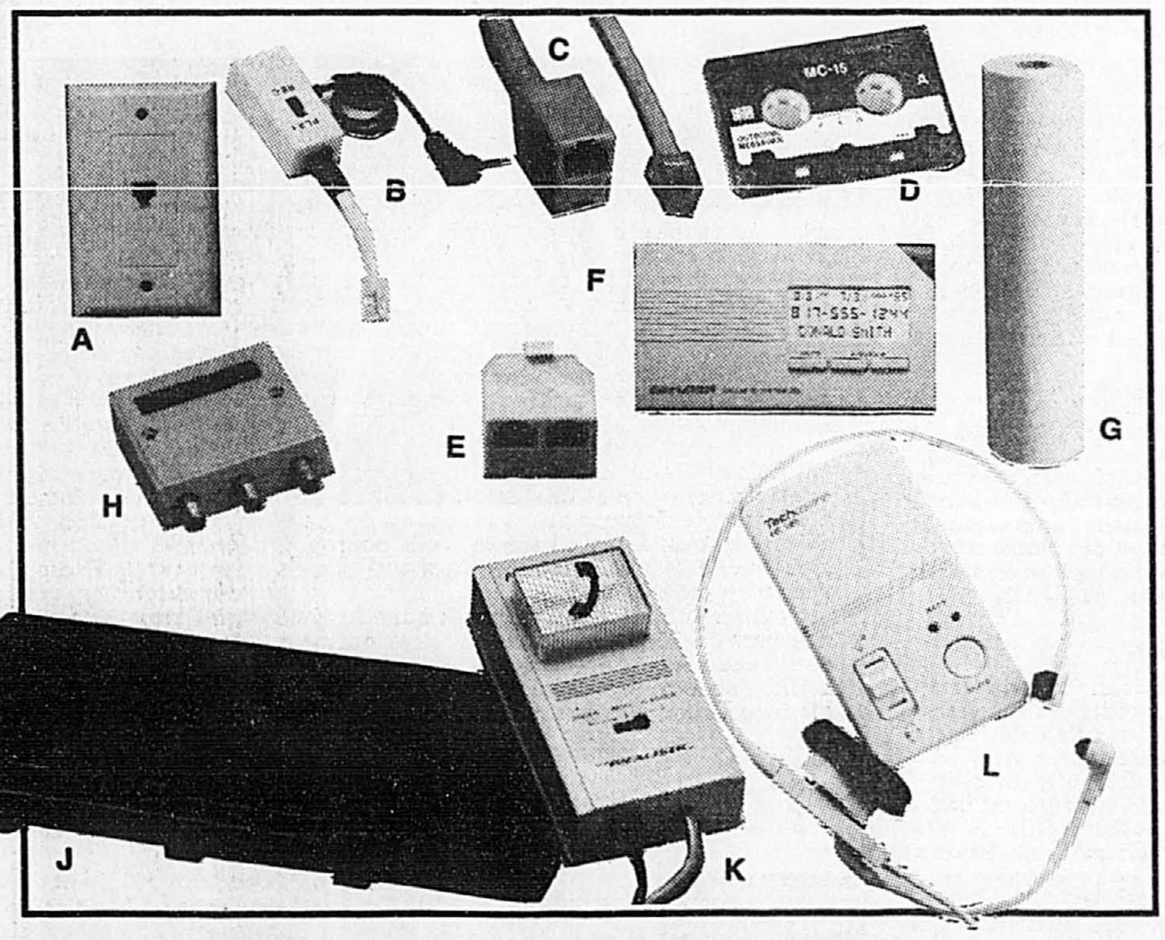


à partir de 3,99 chac. Les piles rechargeables au Ni-Cd sont plus économiques à l'usage et sont moins nuisibles à l'environnement.



à partir de 18,95 chac.

Passez chez Radio Shack pour les piles de téléphone sans fil!



A) Prise murale décorative. 2798431 . . . . . 4.95
B) Commande d'enregistrement pour enregistrer des conversations téléphoniques. 43-8236 . . . . . 19.95
C) Cordon téléphonique. 25 pieds. 2798363 . . . . . 6.95
D) Microcassette MC15 pour annonces de répondeurs. 43-409 . . . . . ch. 4.95
E) Prise modulaire double. 279-357, 5.95
F) Module afficheur qui indique le numéro et le nom de l'abonné qui vous appelle. Mémoire de 85 appels.* 43-956 . . . . 89.95
Cordon de combiné. Noir, 25 pieds. 279-305 . . . . . 8.95
G) Papier pour fax. 76-1005 . . . . . 3.95
H) Sélecteur vidéo A/B. Prises coaxiales 75 ohms. Pour relier 2 sources vidéo au même téléviseur. 15-1249 . . . . . 11.99
Câble coaxial. 8 pieds. 15-1530 . . . . . 6.99
Autres longueurs disponibles.

J) Sélecteur vidéo. 5 entrées et 1 sortie. 15-8289 . . . . . 19.95
K) Clignotant qui s'allume quand le téléphone sonne. 43-178 . . . . . 39.95
L) Casque téléphonique avec micro réglable et sourdine. 43-192 . . . . . 94.95
*Le module Afficheur ne fonctionne que si vous êtes abonné au service d'identification de votre compagnie de téléphone.



Radio Shack offre plus de 6 000 types de piles de rechange pour tous vos appareils électroniques. Passez nous voir!

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de $250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails

DIVISION DE INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
L'endroit totalement branché



DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.
Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 28 jan. 95

VISA MasterCard

En bref

RAYMOND DEVOS AU SAINT-DENIS EN AVRIL

■ À 72 ans, Raymond Devos demeure l'un des phénomènes les plus intéressants de la France et l'humoriste français préféré des Québécois, qui ne l'ont pas vu depuis huit ans. Après avoir présenté son dernier spectacle à l'Olympia à Paris l'an dernier, M. Devos viendra se faire voir en entendre au Québec ce printemps. Le comique-poète-philosophe délinquant sera au Capitole de Québec les 31 mars et 1er avril, à la salle Maurice-O'Bready à Sherbrooke le 2 avril et au Théâtre Saint-Denis à Montréal à compter du 3 avril où les billets sont déjà en vente.

GILBY CLARKE QUITTE GUNS'N ROSES

■ Embauché il y a trois ans pour remplacer Izzy Stradlin, le guitariste Gilby Clarke a démissionné à son tour de la formation Guns'N Roses. « La vision d'Axl Rose, quant au prochain disque de Guns'N Roses, est différente de la mienne. Et je ne me sentirais pas à l'aise si je devais m'y conformer », a déclaré Clarke, à Los Angeles. « J'ai d'excellents amis au sein du groupe, il n'y a aucune animosité entre nous», a-t-il ajouté. Rappelons que Gilby Clarke a lancé son propre disque solo en juillet dernier : *Pawnshop Guitars*, sur étiquette Virgin. « Je défends mon album sur scène depuis six mois, et c'est ce j'aime faire désormais. »

DREYFUSS ET LE POTEAU

■ Richard Dreyfuss a été hospitalisé après un accident de voiture, son véhicule ayant heurté un réverbère. Richard Dreyfuss, 47 ans, a joué notamment dans *American Graffiti, Les dents de la mer, Rencontres du troisième type*. Il a obtenu en 1977 l'Oscar du meilleur acteur pour *Adieu je reste*. Il souffre de blessures au bras, au thorax, à l'épaule et à l'abdomen, selon les médecins du Centre médical Holy Cross de Los Angeles, qui ont précisé qu'aucune lésion interne n'avait été décelée. Selon les premiers éléments de l'enquête de la police, l'alcool et la drogue ne seraient pas en cause dans cet accident. En 1982, Richard Dreyfuss avait eu un accident de la route à Beverley Hills et avait été arrêté pour possession de cocaïne.

L'OPÉRA D'ÉCOSSE PERD SON CHEF

■ Le chef d'orchestre et fondateur de l'Opéra d'Écosse, Sir Alexander Gibson, est décédé dans un hôpital londonien à l'âge de 68 ans, des suites d'une attaque cardiaque. Vivant habituellement à Glasgow (Écosse), Alexander Gibson se trouvait à Londres pour une série d'enregistrements avec l'Orchestre philarmonique royal. Sir Alexander avait fondé l'Opéra d'Écosse en 1962 et en a assuré la direction jusqu'en 1985, puis la direction musicale jusqu'en 1987.

MYST EST PRIMÉ

■ Le jeu sur CD-ROM *Myst*, édité par la société américaine Broderbund Softward, a reçu le Grand Prix du Milia d'or dans le cadre du Marché International de l'Édition et des Nouveaux Médias (Milia) qui se terminait hier à Cannes, sur la Côte d'Azur.

NEWMILLIONS...

■ Paul Newman vient de faire don de la totalité des bénéfices réalisés par sa société de produits alimentaires, six millions de dollars, à diverses organisations, notamment une Fondation luttant contre le sida et un mouvement écologiste. La Newman's Own Inc, qui commercialise de l'assaisonnement pour salade, du jus de citron, du pop-corn et de la sauce tomate, a annoncé que depuis sa fondation en 1982, elle avait ainsi fait don de 62 millions de dollars.

SIX MILLIONS, UN FILS

■ Jimmy Page, le guitariste du groupe de rock Led Zeppelin, a officiellement divorcé hier à Londres d'avec sa femme Patricia, après neuf ans de mariage. Jimmy Page, 50 ans, aurait accepté de payer 6,2 millions de dollars à son ex-épouse. Mais ils doivent poursuivre leur bataille juridique pour déterminer qui aura la garde de leur fils de cinq ans.

PAS PLUS DE VOIX...

■ Faye Dunaway et l'auteur de la comédie musicale à succès *Sunset Boulevard*, le Britannique Sir Andrew Lloyd Weber, ont réglé à l'amiable le contentieux qui les opposait depuis plus de six mois. La star réclamait 6,2 millions de dollars pour avoir été évincée du rôle principal, selon elle sans aucune raison, après quelques répétitions à Los Angeles. Sir Andrew jugeait insuffisante la voix de Faye Dunaway. Le montant de l'accord n'a pas été divulgué.

Hausse des droits d'entrée au Musée des beaux-arts et report de l'exposition Modigliani

Un ajustement au coût de la vie

JOCELYNE LEPAGE

Le Musée des beaux-arts de Montréal a annoncé hier une légère hausse de ses droits d'entrée qui entrera en application le 9 février. L'entrée d'un adulte non abonné passera de 9,-50 $ à 10 $ pour les expositions temporaires d'envergure incluant la collection permanente, et de 4,75 $ à 5 $ pour la collection permanente seulement. C'est moitié prix pour les étudiants et les gens âgés.

Les mercredis soirs, l'accès à la collection permanente est gratuit et celui aux expositions temporaires est de 5 $ pour les adultes, mais reste à 2 $ pour les étudiants et les gens âgés.

Le Musée dit aussi dans son communiqué qu'en raison de contraintes budgétaires, il reporte l'exposition de dessins inédits de Modigliani à l'an prochain. Les dessins de la collection Paul Alexandre devaient être exposés à compter du 15 mars cette année.

« C'est un ajustement au coût de la vie », a déclaré hier le directeur du Musée, Pierre Théberge, rejoint au téléphone. M. Théberge prévoit, comme les autres directeurs de musées, une nouvelle diminution des subventions gouvernementales cette année. « Le Musée a choisi de reporter l'exposition Modigliani pour éviter, dit-il, un déficit. Si nous maintenons cette exposition qui coûte environ un million et que les coupures prévues sont appliquées, le déficit est évident ».

Le programme du Musée des beaux-arts de Montréal pour l'année 1995 est le plus imposant depuis l'exposition consacrée aux années vingt en 1991. Les deux grosses expositions prévues pour l'été prochain, l'une consacrée aux symbolistes européens (500 oeuvres) et l'autre aux premières voitures de luxe de l'histoire ont largement entamé le budget du Musée consacré aux expositions, soit six millions de dollars. « C'est une grosse année qui s'en vient, a dit M. Théberge. Elle est faite à partir de budgets qui n'avaient pas encore été touchés par les coupures. Ce sont des expositions que l'on ne peut pas annuler, il y va de notre crédibilité et de notre réputation. » Le directeur se demande si le Musée aura encore les moyens d'offrir des expositions d'une telle envergure au cours des prochaines années. Quant à son projet pour l'an 2000, une grosse exposition tournant autour de la représentation du cosmos dans l'histoire de l'art, M. Théberge décidera dans les prochains mois s'il est en mesure de lui donner suite.

Le budget de fonctionnement du Musée des beaux-arts de Montréal est de l'ordre de 22 millions dont 13 millions proviennent (ou provenaient) de Québec, 400 000 $ d'Ottawa et 400 000 $ de la CUM. Les droits d'entrée comptent pour près de 2, 800, 000 $. Le reste vient de la boutique, des commanditaires et des mécènes.

Télévision

Les bonnes et mauvaises surprises du Canal D



LOUISE COUSINEAU

« C'est fantastique : les Américains ont un tank de 100 tonnes. Les Russes, c'est 60 ».

J'étais chez le coiffeur vendredi matin et Tony, que je n'ai jamais pris pour un belliqueux, me parlait, les yeux brillants, de sa nouvelle passion. La série *Force brute* qui passe à Canal D.

Force brute ! Ça prend bien un gars pour flipper sur l'armement militaire ! Tony, semble-t-il, n'est pas le seul à se passionner pour le sujet. En France où la série a été diffusée, même les intellos en parlaient.

Comme quoi, les nouveaux canaux spécialisés semblent en voie de se faire une niche. *Force brute*, si vous êtes amateur, est à l'affiche les lundis à 21 h, avec reprise les mercredis à 8 h, les jeudis à 5 h et le samedi à 2 h du matin.

Tony était content du Canal D, lui qui n'en a jamais assez des mitraillettes et autres jouets de gars. D'ailleurs il m'a demandé la devinette suivante :

— C'est quoi la différence entre un homme et un petit garçon ?

— Le prix des jouets.

En entendant Canal D, le salon s'est animé. Tout le monde n'est pas aussi heureux que Tony. Les amateures des *Rois maudits* — oui, c'étaient toutes des femmes — râlent après l'heure de diffusion. À 22 h le vendredi soir, des épisodes qui durent souvent plus d'une heure et demie, quand on s'est levé aux aurores, c'est dur. Bien sûr, il y a une reprise le samedi après-midi, mais on aimerait voir cette série à l'affiche à 21 h.

Andréanne Bournival, la directrice des programmes à Canal D, commence par expliquer que la mission de sa chaîne est de diffuser 75 pour cent de documentaires en heures de grande écoute, c'est-à-dire en soirée. Voilà pourquoi, ajoute-t-elle, la série policière *Navarro* — jamais vue ici — est à 23 h.

Comme j'objectais qu'il restait quand même une part de 25 pour cent de la soirée qui peut être consacrée aux dramatiques, Mme Bournival a fini par avouer que tout ça est la faute de Maurice Druon, l'auteur des *Rois maudits*.

« Au départ, dit-elle, nous devions avoir 12 diffusions de la série. C'était une entente ferme. Voilà que M. Druon a insisté pour que *Les Rois maudits* ne soient diffusés qu'une fois en soirée. »

Autrement dit, M. Druon renégociera un contrat la prochaine fois. Comme quoi on peut être académicien et savoir compter.

Le troisième épisode a lieu vendredi prochain, toujours à 22 h. Du café pour tout le monde !

Lise Payette : congé d'au moins deux mois

■ La semaine dernière, au visionnement de presse de son nouveau téléroman *Les Machos* qui prend l'affiche demain soir à TVA, l'auteure Lise Payette marchait avec une canne.

Voilà que son mal de genou, qui s'est aggravé récemment à la suite d'une chute à la sortie de Radio-Canada, nécessite une opération au tendon. À cause de l'inflammation actuelle, on ne peut l'opérer que dans deux ou trois semaines. Puis, convalescence. Un minimum de deux mois à ne plus faire son émission de radio quotidienne.

Il semble toutefois qu'elle continuera à écrire *Les Machos* et le grand documentaire sur les femmes dont la première doit avoir lieu cette année à Beijing.

Salut Bonjour sept jours par semaine ?

■ L'émission *Salut Bonjour* fait le bonheur du réseau TVA, notamment parce qu'elle a toujours largement battu la concurrence. Mme Suzanne Lévesque, qui anime *Bon matin* à Radio-Canada, a une grosse côte à remonter.

Quand on a le bonheur cinq jours semaine, on peut rêver de l'avoir sept jours sur sept. Le vice-président à la programmation Michel Chamberland songe à un *Salut Bonjour* non-stop qui pourrait même commencer en mars.

Pas question de faire travailler Guy Mongrain et cie du lundi au dimanche. Ni d'imiter la radio de Radio-Canada qui a séparé le quart des aurores en deux : quatre jours à Joël Le Bigot, trois à Marie-France Bazzo. La bande à Mongrain va continuer à faire ses cinq jours.

Une des possibilités à l'étude est de produire *Salut Bonjour* du weekend à Québec. On ignore encore à quelle heure.

Musique

Chantal Juillet joue trois fois le Concerto de Korngold



CLAUDE GINGRAS



Chantal Juillet

Après un premier programme centré sur le mythe de Faust et un deuxième de musique russe, l'Orchestre Symphonique de Montréal consacre aux compositeurs des États-Unis le troisième programme de sa série « Air Canada », ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Les trois compositeurs américains les plus connus y figurent : George Gershwin, avec *An American in Paris* (« poème symphonique », précise le Larousse), Aaron Copland, représenté par la suite de concert de son ballet « pastoral » *Appalachian Spring*, et Leonard Bernstein, dont l'ouverture de la comédie musicale *Candide* ouvrira le concert.

Celui-ci sera dirigé par Robert Spano, neuvième des 16 chefs qui se partagent le pupitre pendant les quatre mois d'absence de Charles Dutoit. M. Spano nous vient également des États-Unis. Élève de Max Rudolf, il a terminé en 1993 un engagement de trois ans comme chef assistant à l'Orchestre Symphonique de Boston. À ce jour, il a dirigé à Toronto et à Québec mais ce sont ses débuts à l'OSM.

Deux oeuvres moins familières complètent le programme, toutes deux en première à l'OSM : le Concerto pour violon de Korngold et *Jubilee*, première de quatre *Symphonic Sketches* du très obscur George Whitefield Chadwick (1854-1931) datées du début du siècle.

Seul de ces cinq compositeurs à ne pas être né aux USA, Erich Wolfgang Korngold naquit en Autriche en 1897 mais, fuyant la montée du nazisme en 1936, s'établit à Hollywood comme compositeur de musique de film. Il écrivit aussi beaucoup de musique de concert, dont ce Concerto pour violon, composé en 1945, créé par Heifetz en 1947 et enregistré par lui en 1953. Korngold y utilise des thèmes de quatre de ses musiques de film : *Another Dawn, Anthony Adverse, Juarez* et *The Prince and the Pauper*.

Le Concerto de Korngold — même tonalité (ré majeur) et même numéro d'opus (35) que le célèbre Tchaïkovsky — sera joué par Chantal Juillet, ex-co-violon-solo de l'OSM, qui fait maintenant carrière en Europe et qui, prochainement, enregistrera le Korngold. Chantal Juillet nous a accordé une interview qu'on lira samedi dans ces pages.

Le même programme, sauf le Bernstein, sera donné demain, 10 h 30, même salle, aux « Matins symphoniques Métro ».

LA SMCQ JEUDI SOIR

■ La Société de Musique contemporaine du Québec consacre aux compositeurs de Montréal son programme de jeudi, 20 h, salle Pierre-Mercure. Cinq musiciens de l'Ensemble de la SMCQ y joueront des oeuvres de John Rea, Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Gilles Tremblay, Walter Boudreau, Claude Vivier, Raynald Arseneault et Serge Garant. De Garant, fondateur de la SMCQ, on reprendra le *Quintette* de 1978 ; d'Arseneault, *l'après (l'Infini)* joué dimanche dernier lors d'un concert spécial. La SMCQ redonnera le même programme le lendemain à Toronto et dimanche à Vancouver.

SMETANA DÈS VENDREDI

■ L'oeuvre choisie par l'Atelier d'opéra de McGill pour son spectacle annuel est *Prodanà Nevesta* (« La Fiancée vendue »), de Smetana, chanté dans le tchèque original et dans la version avec récitatifs. Première vendredi soir, 19 h 30, Pollack Hall, suivie de trois représentations samedi, dimanche et lundi.

L'intrigue, en quelques mots. Marenka aime le jeune paysan Jenik, mais l'entremetteur Kecal propose aux parents de la jeune fille un mariage plus profitable, avec Vasek, fils d'un riche fermier. Jenik accepte de renoncer à Marenka pour 300 écus. D'où ce titre.

Mise en scène de François Racine, l'auteur de l'immonde *Louise* de la saison dernière. On assure que, cette fois, M. Racine s'en est tenu à un traitement fidèle au sujet. Direction musicale : Timothy Vernon.

LE MORENCY LUNDI SOIR

■ Prochain concert du Quatuor à cordes Morency : lundi soir, 20 h, salle Pierre-Mercure. Programme : Quatuor de Micheline Coulombe Saint-Marcoux (pour marquer le 10e anniversaire de sa mort), Quatuor op. 130 de Beethoven et Quintette op. 81 de Dvorak avec le pianiste Stéphane Lemelin.

LE « MET » À LA RADIO

■ *L'Elisir d'amore*, de Donizetti, est l'oeuvre à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan samedi, 13 h 30, CBF-FM. Dans les principaux rôles : Ruth Ann Swenson, Jerry Hadley, Lucio Gallo et Paul Plishka. Au pupitre : Edoardo Müller. Invitées aux entractes montréalais : Claudine Côté, soprano, et Liliane Blanc, historienne.

Tous pour un ou Beethoven sur le thème de la platitude

CLAUDE GINGRAS

Beethoven est le sujet de la nouvelle série du quiz télévisé *Tous pour un*, qui prenait l'affiche jeudi soir au canal 2. Quand on entend l'animateur Jean Besré déformer en « Kuéri » le nom du réputé pianiste canadien Anton Kuerti — quelle ignorance, quand même ! —, on peut se demander s'il est vraiment l'homme à qui il fallait confier l'énoncé des questions destinées à l'invité.

Ces questions, en effet, doivent être non seulement rédigées avec une exactitude absolue mais encore lues avec la plus grande précision. Et j'ose espérer que la façon étrange qu'a M. Besré de prononcer « tempo » comme « tampon » n'a indisposé que les auditeurs...

Fils d'un immigrant venu de France, M. Besré nous épargne cependant le « Béthâv' » qu'on affecte encore là-bas. Son « Bé-THÂ-ven » fait un peu sourire, mais au moins toutes les syllabes y sont.

Par ailleurs, il serait intéressant de savoir combien la « musicologue » au nom imprononçable a été payée pour les quelques platitudes qu'elle est venue dire en début d'émission.

Mais le pire, ce sont les questions elles-mêmes. Choisies par un ou une « spécialiste » qui fait bien de garder l'anonymat, elles sont, pour la plupart, d'une rare insignifiance. Il n'y a aucune espèce d'intérêt à savoir comment s'appelait tel aubergiste dont Beethoven fréquentait l'établissement. N'importe quel élève en première année d'histoire de la musique au Conservatoire aurait imaginé des questions plus intéressantes, qui auraient appris quelque chose à l'auditeur tout en le divertissant.

Cinq au moins me sont immédiatement venues à l'esprit et je me permets de les poser ici, à la place de M. Besré...

1 — Le 16 décembre 1825, jour de son 55e anniversaire, Beethoven reçut la visite d'un professeur de musique de Québec venu lui apporter l'hommage des Canadiens. Le nom de ce professeur ?

Theodor Friedrich Molt, né en Allemagne en 1795 et mort à Burlington, Vermont, en 1856. Il fut notamment organiste à la cathédrale catholique de Québec de 1840 à 1849. Beethoven le remercia de sa visite en griffonnant sur un bout de papier un petit canon à deux voix. Ce document se trouve présentement à la Bibliothèque Nationale du Canada.

2 — En 1818, le facteur anglais Broadwood fit don d'un piano à Beethoven. Un mois plus tard, celui-ci lui envoya une lettre de remerciements. Dans quelle langue écrivit-il sa lettre ?

En français. La lettre débute ainsi : « Mon très cher Ami Broadwood ! » et contient de nombreuses fautes d'orthographe.

3 — Tous ont certainement entendu parler du fameux neveu de Beethoven, Karl, dont le compositeur avait la tutelle et qui donna tant de mal à son oncle. Le fils de Karl, donc petit-neveu de Beethoven, Ludwig Johann, était lui-même un personnage fort douteux. Lui et sa femme Marie furent condamnés *in absentia* pour fraude par un tribunal de Munich et durent fuir à l'étranger. Ils se retrouvèrent à New York puis à Montréal, en 1872, où ils vécurent quelques mois avant de poursuivre leur route vers Toronto. Sur quelle rue habitèrent-ils à Montréal ?

Au 24, rue Cathcart — derrière la bijouterie Birks, près de la Place Ville-Marie.

4 — À laquelle de ses « bien-aimées lointaines » Beethoven fait-il ses « Adieux » dans la Sonate pour piano op. 81a qui porte précisément ce titre ?

À aucune d'entre elles, mais plutôt à son protecteur, l'archiduc Rodolphe, forcé de quitter Vienne en 1809 devant l'approche de l'armée française.

5 — À partir de 1849, un critique américain fit plusieurs séjours en Europe pour rencontrer toutes les personnes qui avaient connu Beethoven, aux fins d'une biographie qui, aujourd'hui encore, reste le premier ouvrage de référence sur le compositeur. Le nom de ce critique ?

Alexander Wheelock Thayer.



Le 16 décembre 1825, jour de son 55e anniversaire, Beethoven reçut la visite d'un professeur de musique de Québec venu lui apporter l'hommage des Canadiens. Le nom de ce professeur ? Voir la réponse dans le texte.

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395,Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Les violons du « Met » et le piano de Hamelin

CLAUDE GINGRAS

■ Pour des raisons inconnues, c'est à Wilfrid-Pelletier et non à Maisonneuve que l'Orchestre Métropolitain donne ses concerts de la deuxième moitié de la saison — en fait, trois sur quatre, le tout dernier, en avril, étant à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le changement de lieu est acoustiquement un bienfait. Ce n'est pas la première fois que l'OM se produit dans la grande salle et, chaque fois, il y sonne mieux. Hier soir encore.

Mais il faut aussi remplir ce lieu de 3 000 places. L'OM ne semble pas avoir eu de difficulté de ce côté-là : c'était plein au parterre et c'était plein à la corbeille. J'en conclus qu'il en était de même dans les deux autres galeries. Je suis d'abord monté à la corbeille, comme je le fais pour l'OSM et pour le reste, pour découvrir qu'on m'avait donné des places en bas. Où je suis donc descendu puisque la corbeille débordait.

La sonorité est vraiment différente au parterre, avec une accentuation des timbales et de la grosse caisse nettement exagérée. Mais la qualité du son est une chose, l'exécution une autre. Parterre ou corbeille, la justesse des violons est la même. On le sait depuis Maisonneuve : c'est là un aspect du jeu qu'Agnes Grossmann a fait travailler sans relâche. Par ailleurs, les nombreuses fautes des trompettes, dans la quatrième Symphonie de Tchaïkovsky, se sont certainement répercutées jusqu'à la troisième galerie.

Mme Grossmann ouvrit le programme avec des *Préludes* de Liszt qu'elle avait visiblement voulus très expressifs et qui le furent assez. Quelques flottements entre les groupes et une attaque complètement ratée de tout l'orchestre, sur le fortissimo qui ouvre l'« allegro maestoso » final (mesure 405), indiquent que l'oeuvre est encore au-dessus des moyens de l'orchestre, ou de la *maestra* .

Suivait, le deuxième Concerto de Chopin, avec Marc-André Hamelin, le soliste le plus assidu de la saison (on l'y entend au moins six fois). Jeu virtuose et discret, articulation toujours très claire, rubatos bien dosés : Hamelin nous a donné un beau Chopin, avec d'ailleurs quelques idées nouvelles, par exemple, au tout début de son premier solo du mouvement lent, cet arrêt complet sur le point d'orgue. Un orchestre qui ne rentre pas toujours au moment voulu et une spectaculaire éclaboussure du « cor de signal » au finale le rendirent manifestement nerveux et lui firent commettre quelques fautes au passage — lui qui peut jouer sans se tromper de la musique autrement plus difficile.

Le Tchaïkovsky s'annonce bien, sauf que Mme Grossmann — que j'aimerais bien voir un jour diriger sans partition — accélère sans raison au milieu du premier mouvement. Les cordes, et plus particulièrement les violons, dominent ici. On regrette simplement que Mme Grossmann n'en joue pas avec plus d'expression. L'instrument est là : pourquoi ne pas s'en servir ? Surtout que la chose sera possible dans le subtil dialogue des cordes et des bois à la réexposition du deuxième mouvement où, tout à coup, quelque chose ressemble à de la musique... Plus loin cependant, certains bois deviendront un peu faux, l'écart étant particulièrement flagrant dans la coda du troisième mouvement, où flûtes, hautbois et clarinettes jouent « staccato » par deux. Les trompettes, cependant, furent les pires. Heureusement, elles se perdaient dans le tintamarre.

Les pizzicati du troisième mouvement provoquèrent l'étonnement amusé du public, qu'allait faire sursauter quelques minutes plus tard la tonitruante attaque du finale.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN. Chef d'orchestre : Agnes Grossmann. Soliste : Marc-André Hamelin, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Programme :

Les Préludes, poème symphonique, G. 97 (1848-54) — Liszt

Concerto pour piano et orchestre no 2, en fa mineur, op. 21 (1829) — Chopin

Symphonie no 4, en fa mineur, op. 36 (1877-78) — Tchaïkovsky

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
SPÉCIAL EN MATINÉE 4,99 $ matinées TOUS LES JOURS! (Représentations débutant avant 18h00
4,99 $ La FIÈVRE du MARDI TOUTE LA JOURNÉE!
et aussi le MERCREDI à 4,99$ aux DORVAL, LAVAL et VERSAILLES
Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00
Ces horaires couvrent la période du 15 au 19 janvier 1995

PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856
SUR LE TRACES DU PERE NOEL (G) DOLBY 12:30-2:35-6:45
COLONEL CHABERT (G) DOLBY 4:35-9:00
LE ROI LION (G) DOLBY Tous les jours 12:35-2:40-4:50
SANS PAROLE (G) DOLBY Tous les soirs 6:50-9:05
STAR TREK: GENERATIONS (VF) (G) DOLBY 1:00-4:00-6:55-9:10
L'INVITE (G) DOLBY 12:25-2:30-4:45-7:00-9:20
ROSEAUX SAUVAGES (G) DOLBY 12:20-2:30-4:40-7:00-9:15
LE FILS DU REQUIN (13+) DOLBY 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
SOLEIL TROMPEUR(S.T.F.) (G) DOLBY 2:00-5:00-8:00

PALACE 698 Ste-Catherine O. 866-6991
THE SANTA CLAUSE (G) DOLBY dim-lun-mar-mer 7:15
dim-lun-mar-mer-jeu 1:00-3:10
LOW DOWN DIRTY SHAME (13+) DOLBY
Tous les jours 5:15-9:20
FORREST GUMP (G) DOLBY
Tous les jours 1:00-3:45-6:30-9:10
EXOTICA (13+) DOLBY
Tous les jours 1:05-3:10-5:15-7:20-9:25
DIGGER (G) DOLBY Tous les jours 3:10-7:10
SAMURAI COWBOY (G) DOLBY Tous les jours 1:10-5:10-9:10
INTERVIEW WITH THE VAMPIRE (16+) DOLBY
Tous les jours 1:20-4:00-6:45-9:15
QI (G) DOLBY Tous les jours 3:20-7:35
STARGATE (G) DOLBY Tous les jours 1:00-5:15-9:30

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine O. 985-5730
HIGHER LEARNING (13+) DOLBY 12:40-4:00-7:00-9:45
HOUSEGUEST (G) DOLBY 12:35-2:50-5:10-7:30-9:50
LION KING (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:25-9:30 mer 9:30
dim-lun-mar-mer-jeu 12:30-2:45-5:00
DROP ZONE (13+) DOLBY 12:20-2:35-4:50-7:15-9:35
JUNGLE BOOK (G) DOLBY 12:10-2:20-4:40-7:05-9:20
IQ (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25
RICHIE RICH (G) DOLBY Tous les jours 12:15-2:25-4:45

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437
NOBODY'S FOOL (G) DOLBY 12:00-2:25-4:50-7:25-9:55
DISCLOSURE (13+) DOLBY dim-lun-mar-mer-jeu 6:45-9:25
dim-lun-mar-mer-jeu 12:40-3:40
COBB (13+) DOLBY 1:00-3:55-6:55-9:40
STAR TREK: GENERATIONS (G) DOLBY 1:10-4:05-7:00-9:30
SPEECHLESS (G) DOLBY 12:30-2:45-5:00-7:10-9:45

CINEMA DU PARC 3575 ave. du Parc 844-9470
DISCLOSURE (13+) Tous les soirs 6:45-9:25
HIGHER LEARNING (13+) Tous les soirs 6:45-9:15
SPEECHLESS (G) Tous les soirs 7:10-9:40

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
NELL (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:30
dim-mar-mer 1:15-3:45
NOBODY'S FOOL (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:45
dim-mar-mer 12:30-2:45-5:00
LEGENDS OF THE FALL (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:40
dim-mar-mer 1:00-3:50
LE ROI LION (G) DOLBY dim-mar-mer 12:45-2:50-4:50
DISCLOSURE (13+) DOLBY dim-lun-mar-mer-jeu 7:00-9:35
SUR LE TRACES DU PERE NOEL (G) DOLBY
dim-mar-mer 12:40-4:45
ZONE CRITIQUE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25
dim-mar-mer 2:40
L'INVITE (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:45
dim-mar-mer 12:35-2:50-5:05

CINÉ ENTREPRISE
LE MIRAGE 9480 boul. Lacordaire 324-CINE
HIGHER LEARNING (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30
dim 2:00-4:30
LEGENDS OF THE FALL (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:35
dim 2:05-4:35
DEMON KNIGHTS (SAC) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
dim 1:15-3:15-5:15
HOUSE GUEST (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:30
dim 1:00-3:15-5:20

LAVAL 1600 Le Corbusier. 688-7776
THE SANTA CLAUSE (G) DOLBY 12:10-2:30-4:45-7:00-9:20
DISCLOSURE (13+) DOLBY 1:45-4:30-7:10-9:40
ZONE CRITIQUE (13+) DOLBY Tous les soirs 9:35
SANS PAROLE (G) DOLBY 12:45-3:00-5:15-7:30
L'INVITE (G) DOLBY 12:05-2:25-4:50-7:05-9:25
HIGHER LEARNING (13+) DOLBY 1:30-4:15-7:05-9:40
STAR TREK: GENERATIONS (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
RICHIE RICH (G) DOLBY 12:15-2:25-4:40-7:00
JUNGLE BOOK (G) DOLBY 12:00-2:35-5:00-7:25-9:45
SUR LE TRACES DU PERE NOEL (G) DOLBY
Tous les jours 12:20-2:40-5:00-7:10
IQ (G) DOLBY Tous les soirs 9:30
NOBODY'S FOOL (G) DOLBY
Tous les jours 12:00-2:30-4:50-7:10-9:40
HOUSEGUEST (G) DOLBY
Tous les jours 12:10-2:40-5:05-7:25-9:45
LION KING (G) DOLBY Tous les jours 12:15-2:20-4:25
SPEECHLESS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:10
LE ROI LION (G) DOLBY Tous les jours 12:30-2:30-4:30
DROP ZONE (13+) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:00

CAR. ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-CINE
HOUSEGUEST (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:30
dim-mar 1:10-3:15-5:20
LE ROI LION (G) DOLBY dim-mar 1:00-3:00-5:00
STAR TREK: GENERATIONS (G) DOLBY 7:00-9:20
NOBODY'S FOOL (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim-mar 12:15-2:30-4:45
LION KING (G) DOLBY dim-mar 1:15-3:15-5:15
IQ (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
DROP ZONE (13+) DOLBY Tous les soirs 9:20
RICHIE RICH (G) DOLBY Tous les soirs 7:15
dim-mar 1:00-3:05-5:10
L'INVITE (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:25
dim-mar 1:05-3:10-5:15
SUR LE TRACES DU PERE NOEL (G) DOLBY
dim-mar 12:20-5:00
DISCLOSURE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:40
dim-mar 2:30
JUNGLE BOOK (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim-mar 12:15-2:30-4:45
THE SANTA CLAUSE (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
dim-mar 1:15-3:15-5:15
IMMORTAL BELOVED (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:30
dim-mar 1:20-4:00

DORVAL 260 ave. Dorval 631-8586
LEGENDS OF THE FALL (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:35
dim 1:30-4:20
FAR FROM HOME (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:20
dim 1:00-3:00-5:00
DUMB & DUMBER (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25
dim 5:00
LION KING (G) DOLBY dim 1:15-3:05
NELL (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:30 dim 2:55-5:05
RICHIE RICH (G) DOLBY dim 1:00

GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129
DISCLOSURE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30
dim 1:40-4:15
LEGENDS OF THE FALL (G) Tous les soirs 7:10-9:50
dim 1:30-4:05
HOUSEGUEST (G) Tous les soirs 7:20-9:40 dim 2:00-4:30

FAMOUS PLAYERS 8 185 boul. Hymus (Pointe-Claire) 697-8095
NOBODY'S FOOL (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:50
dim-mar 12:00-2:20-4:50
LION KING (G) DOLBY dim-mar 12:20-2:40-5:00
SPEECHLESS (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:30
THE SANTA CLAUSE (G) DOLBY Tous les soirs 7:15
dim-mar 12:15-2:30-5:00
STAR TREK: GENERATIONS (G) DOLBY Tous les soirs 9:30
IMMORTAL BELOVED (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:40
dim-mar 1:30-4:15
DISCLOSURE (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:45
RICHIE RICH (G) DOLBY dim-mar 12:05-2:25-4:45
HOUSEGUEST (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:35
dim-mar 12:00-2:20-4:45
HIGHER LEARNING (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:50
dim-mar 1:20-4:10
JUNGLE BOOK (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:40
dim-mar 12:00-2:25-4:50

*COBB - *RICHIE RICH - *DISCLOSURE - *INTERVIEW WITH THE VAMPIRE
*Aux membres de l'ACADEMY OF MOTION PICTURES ARTS AND SCIENCES: Votre carte de membre vous permet d'assister à toute représentation en compagnie d'un invité.

Cuba
avec Christian Durand
LES GRANDS EXPLORATEURS SAISON 94/95
Présenté par Bell
accès MONTRÉAL
16 AU 22 JANVIER
Lun. Mar. Mer. : 20 h Jeu. : 19 h
Ven. Sam. : 19 h - 21 h 30 Dim. : 13 h 30 - 16 h
L'OLYMPIA 1004, rue Ste-Catherine est
Réservations : 521-1002
Également en vente chez ADMISSION
Également présenté à :
Montréal - Tritorium - Cégep du Vieux-Montréal 11 au 13 janvier
Montréal-Nord - Cégep Marie-Victorin 23 au 26 janvier
St-Hyacinthe - Auditorium de l'I.T.A. 10 février
Laval - Salle André-Mathieu 14 au 23 février
St-Jérôme - Polyvalente 28 février et 1er mars

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
HENRIK IBSEN
UNE MAISON DE POUPÉE
MISE EN SCÈNE : FRANÇOIS BARBEAU
TRADUCTION : MARC AUCHET
Du 17 janvier au 11 février 1995
MONIQUE SPAZIANI
HENRI CHASSÉ
BENOIT GIRARD
FRANÇOISE GRATON
DENIS ROY
DANIELLE LÉPINE
VÉRONIQUE PINETTE
Décor : LOUISE CAMPEAU
Costumes : ODETTE GADOURY
Éclairages : MICHEL BEAULIEU
REPRÉSENTATIONS : du mardi au vendredi 20h, samedi 16h et 21h et dimanche 15h.
RÉSERVATIONS : 844-1793
BANQUE LAURENTIENNE
CFGL 105,7 fm

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

18:00 (35) — SONIA BENEZRA
Un spécial Beatles avec le groupe Yesterday the Beatles et Joël Denis depuis la chambre du bed-in de John Lennon au Reine-Élizabeth.

20:00 (10) — LE MATCH DE LA VIE
Parmi les sujets: les magiciens et le fléau du rhume. Ah si les premiers pouvaient faire disparaître le deuxième!

RDI — LES GRANDS REPORTAGES
Une heure à Las Vegas, capitale américaine du jeu.

20:30 (17) — DESIGN
Comment le logo de Shell a été créé.

21:00 (17) — LE CHOC DU PRÉSENT
Il existe au Québec des réseaux d'aide au suicide et à l'euthanasie. Un reportage sur ce sujet explosif. Isabelle Maréchal anime.

(33) — AMERICA'S WAR ON POVERTY
Deuxième de trois reportages sur les années Johnson.

22:25 (2) — LE POINT
La Corporation des psychologues s'acquitte-t-elle bien de ses devoirs envers le public ?

23:00 (CD) — LES FOUS DE BASSAN
Le film d'Yves Simoneau d'après le roman d'Anne Hébert.

23:15 (15) — LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Le séduisant Thierry Lhermitte fait partie du groupe qui cause de ces passions télévisuelles.



Isabelle Maréchal

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 (9) 13	Ce soir		Country Centre-Ville	Ma maison (9) Objectif Ont.	Les Filles de Caleb / Dernière		À tout prix / Design et marketing; panneaux de signalisation		Le Téléjournal / Le Point / Corp. prof. des psychologues (22:25)		Sport / Météo (23:25)	Découverte	SRC 2 9 (9) 13
TVA 4 7 8 t 10 40	Le TVA	Piment fort	Les Duchesnay: la glace et le feu (2/2)		Le Match de la vie / les magiciens; fléau du rhume		Minisérie / Les oiseaux se cachent pour mourir (5/10)		Ad Lib / France D'Amour, Mireille Deyglun, Marcel Brouillard		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)		TVA 4 7 8 t 10 40
RQ 15 17 24 30 45	Passe-Partout	Téléservice		Montagne	Feu vert	Design	Le Choc du présent / Questions de vie et de mort		Montagne	Plaisir de lire	Téléservice		RQ 15 17 24 30 45
TQS 16 30 35 49	Sonia Benezra / "Yesterday the Beatles"		La Guerre des clans	Épicerie en folie-Métro	Cinéma / L. A. STORY (4) avec Steeve Martin, Victoria Tennant				Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	TQS 16 30 35 49
CBC 4	Newsday		On the Road	Market Place	the 5th estate		Witness		CBC Prime Time News		News	Scoop	CBC 4
CBC 5	Newswatch		Inside Qc										CBC 5
CBC 6			On the Road										CBC 6
CTV 12	Pulse		E.T.	Fighting Back!	Frasier	Grace Under	Home Improv.	The John Larroquette Show	W5 with Eric Malling		CTV News	Pulse	CTV 12
CTV 8	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne					Nightline	CTV 8
CTV 13													CTV 13
ABC 8	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Full House	Me and the Boys	Home Improvement	Grace Under Fire	NYPD Blue		News	Nightline (23:35)	ABC 8
ABC 22			Star Trek: The Next Generation										ABC 22
ABC 13r			E.T.	Roseanne								Murphy Brown	ABC 13r
CBS 3 7	News		News / (7)...	E.T. / (7)...	Rescue 911		Before Your Eyes: A Heart for Living					The Late Show (23:35)	CBS 3 7
CBS 8r	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!									CBS 8r
NBC 5		NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Wings	Something Wilder	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC			The Tonight Show (23:35)	NBC 5
NBC 10r			American...	Extra...									NBC 10r
PBS 33	MacNeil / Lehrer Newshour		Nightly Business	Computer...	Nova / Iceman		America's War on Poverty (3-4/5)				Cinéma / THE SCARLET...(4)		PBS 33
PBS 18				Cabin Country							Eastenders		PBS 18
PBS 57	ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour		National Geographic		Earthquake	Creation of the Universe			Eastenders	Van der Valk	PBS 57
ONT 6	Global News (17:30)		A Current Affair	E.T.	Wings		Frasier	Grace Under	NYPD Blue		Global News	Sports	ONT 6
ONT 12	Bisou / Sami	Volt	Panorama		Règlement...	Fous de la pub	Jalna		Le 7e art		Panorama		ONT 12
ONT 24	Ghostwriter	Bill Nye	Journeys	Wild South	Studio 2		National Geographic		Vital Signs		What	Inquiring...	ONT 24
CÂBLE A & E	Police Story		The Rockford Files		Biography: Billy Graham		Cinéma / Cracker: To Be a Somebody						A & E
CÂBLE BRAVO	Twin Peaks		Big City (19:15)		Flow (20:15)	Juju Music		Kodo		Harry...	Maynard Ferguson		BRAVO
CÂBLE CANAL D	Sanctuaires sauvages		L'Ouest: le vrai		Destination aventure		Naissance de l'Europe		Destination danger		Cinéma / LES FOUS...(4)		CANAL D
CÂBLE DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		The Next Step	Prisoners of...	Kingdoms of Survival		Forbidden Places		@ discovery.ca		DISC.
CÂBLE FOX	Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation		Rock-N-Roll Skating Championships				Matlock		Ricki Lake		FOX
CÂBLE FOX(Ont)	Star Trek: The Next Generation		Cheers	Roseanne					Fresh Prince	Dear John	Cops	Mash	FOX(Ont)
CÂBLE MP	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo			Perfecto	Musique Vidéo				MP
CÂBLE NW	BBC World...	Capital Report	Newsworld's Early Edition		Face Off	Bus. World	Petrie in Prime		The National	National Sports	The National	National Sports	NW
CÂBLE RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Grands Reportages / Las Vegas		Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui			Capital actions	RDI
CÂBLE RDS	Curling (15:30)	Sports 30	Sport en crise	Qc motoneige	Hockey LAH / Match des Étoiles						Sports 30	Sport en crise	RDS
CÂBLE SE	Germinal (18:25)						L'Affaire Pélican					Refuge (23:25)	SE
CÂBLE TMN	Groundhog Day (17:45)			Mothers and Daughters			National Lampoon's Loaded Weapon!			Mike McDonald	The Accompanist		TMN
CÂBLE TSN	Women...	Sportsdesk	Inside Sports	Be a Player	Hockey LAH / Match des Étoiles						Sportsdesk		TSN
CÂBLE TV5	Des Chiffres...	Cuisine/Visions	Journal FR2	Temps présent		Paris lumières	Taratata			Le Soir 3	Visions (22:55)	Enfants (23:15)	TV5
CÂBLE YTV	Dave Osborne	Little House on the Prairie		The McGregor Saga		Zorro	Littlest Hobo	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Red Green...	YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

SPECTACLES

CINÉMA

ANNA: 6-18
Cinéma Parallele: 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

BAGARREUR DE RUE (LE)
Berri (2): 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 45.Chateauguay Encore (5). Sam., dim., mar.: 15 h, 17 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinema 6 Boucherville (5). Sam., dim., mar., merc.: 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; ven., lun.: 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25. Cinema Ste-Therese (4). Ven., du lun. au jeu.: 19 h1 5, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.Laval 2000 (2). Sam., dim.: 14 h, 16 h 05, 19 h 20, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 19 h 20, 21 h 25.Omega (3): 19 h, 21 h 30. Place Lasalle (6). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50; ven., lun., jeu.: 19 h 40, 21 h 50.Rex (2): 19 h, 21 h 30.Terrebonne (1). Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25.

CLOCHE (LA) ET L'IDIOT
Berri (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 15. Capitol (St-Jean). Ven., du lun. au jeu.: 19 h; sam., dim.: 13 h, 19 h.Carrefour du Nord (6). Sam., dim.: 14 h 40, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30, Cinema Chateauguay (4). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Cinema Joliette (2): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.Cinema Ste-Therese (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.Cineplex Centre-Ville (2). Sam., dim.: 13 h 15, 19 h; ven., du lun. au jeu.: 19 h Langelier (6). Sam., dim.: 13 h 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.Laval 2000 (1). Sam., dim.: 13 h 45, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Longueuil (1). Sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 20.Place Lasalle (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 30.Repentigny (1): 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.St-Basile (4): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Terrebonne (8). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.

COBB
Loews (3): 13 h, 15 h 55, 18 h 55, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: minuit10.

COLONEL CHABERT
Parisien 7 (1): 16 h 35, 21 h.

DEMON KNIGHTS
Carrefour Laval (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 30, 21 h 30.Chateauguay Encore (1). Sam., dim., mar.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.Cineplex Centre-Ville (8). Sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.Decarie (2). Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h 30, 21 h 30.
Le Mirage (St-Leonard 3): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15.Place Alexis Nihon (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.Place Lasalle (9). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h 25, 21 h 20. Pointe-Claire (1). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h 20, 21 h 20.

DIGGER
Palace (4): 15 h 10, 19 h 10.

DISCLOSURE
Angrignon (7): 19 h 10, 21 h 40; ven., sam., dim., mar.: 14 h 30.Du Parc (1): 18 h 45, 21 h 25.Famous 8 (5): 19 h 05, 21 h 45. Greenfield Park (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15.
Lacordaire (2). Ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sam.: 13 h 10, 15 h 40, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.Laval (2): 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit10.Loews (2). Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 18 h 45, 21 h 25; sam.: 21 h 25; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 40, 15 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: minuit.Plaza Cote-des-Neiges (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 21 h 25.Versailles (4). Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 19 h, 21 h 35; sam.: 21 h3 5. Dernier spectacle sam.: minuit.

DROP ZONE
Angrignon (5): 21 h 20.Centre Eaton (4): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.Laval (12): 18 h 45, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

DUMB & DUMBER
Brossard (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 25. Carrefour Laval (6). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 20.Chateauguay Encore (5). Sam., dim., mar.: 13 h, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Dorval (3): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 17 h.Galeries Laval (6). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 20, 21 h 30. Lacordaire (3). Ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.Place Alexis Nihon (1): 14 h, 16 h 15, 19 h 10, 21 h h 20.Place Lasalle (10). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Plaza Cote-des-Neiges (2). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35; ven., lun., jeu.: 19 h 30, 21 h 35.Pointe-Claire (5). Sam., dim., mar., merc.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30.

EXOTICA
Palace (3): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

FAR FROM HOME
Dorval (2): 19 h 05, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.
Galeries Laval (2). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 10.Place Alexis Nihon (2): 13 h 35, 15 h 20, 17 h 10, 19 h, 21 h.Plaza Cote-des-Neiges (7). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 15.Pointe-Claire (2). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 15, 21 h; ven., lun., jeu.: 19 h 15, 21 h.

FICTION PULPEUSE
Complexe Desjardins (3): 13 h 35 16 h 45, 20 h 30.

FILLE DE D'ARTAGNAN (LA)
Cineplex Centre-Ville (3). Sam., dim.: 13 h 05, 16 h 05, 19 h, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 16 h 05, 19 h, 21 h 25. Nouvel Elysee (1). Sam., dim.: 13 h 40, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.

FILS (LE) DU REQUIN
Parisien 7 (6): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

FORREST GUMP
Palace (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.

HARCÈLEMENT
Brossard (3): 19 h, 21 h 30.Capitol (St-Jean). Ven., du lun. au jeu.: 21 h 15; sam., dim.: 15 h 15, 21 h 15.
Carrefour Joliette (2): 19 h, 21 h 20.Cinema 6 Boucherville (3). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 20, 19 h, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30.Cinema Chateauguay (6): 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Cinema Ste-Therese (8). Sam., dim.: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.Complexe Desjardins (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35. Langelier (4). Sam., dim.: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Repentigny (2): 19 h 05, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.Dauphin (1): 19 h, 21 h 30.St-Basile (5): 19 h, 21 h 25. Galeries Laval (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h 05, 21 h 40.Place Lasalle (2). Sam., dim.,mar., merc.: 13 h 05, 15 h 50, 1 8 h 55, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 18 h 55, 21 h 30.Terrebonne (3). Sam., dim.: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

HIGHER LEARNING
Centre Eaton (1): 12 h 40, 16 h, 19 h, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: minuit10.
Decarie (1). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19h, 21 h 30.Du Parc (2): 18 h 45, 21 h 15.Famous 8 (7): 19 h, 21 h 50; ven., sam., dim., mar.: 13 h 20, 16 h 10.Laval (5): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit05.Le Mirage (St-Leonard 1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.Place Lasalle (12). Sam., dim., mar., merc.: 13 h3 5, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 35; ven., lun., jeu.: 19 h 05, 21 h 35.

HOUSEGUEST
Angrignon (2): 19 h 25, 21 h 30; ven., sam., dim., mar.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20.Centre Eaton (2): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit05.Famous 8 (6): 19 h 10, 21 h 35; ven., sam., dim., mar.: 12 h, 14 h 20, 16 h 45.Greenfield Park (3): 19 h 20, 21 h 40; sam., dim.: 14 h, 16 h 30.Laval (10): 12 h 10, 14 h 40, 17 h 05, 119 h 25, 21 h 45.Dernier spectacle sam.: minuit05.
Le Mirage (St-Leonard 4): 19 h 25, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

IMMORTAL BELOVED
Angrignon (10): 19 h 05, 21 h 30; ven., sam., dim., mar.: 13 h 20, 16 h.
Brossard (1). sam.., dim.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 35; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 35.Egyptien (1): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.Famous 8 (4): 19 h, 21 h 40; ven., sam., dim., mar.: 13 h 30, 16 h 15.Lacordaire (1). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h1 5, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

INTERVIEW WITH THE VAMPIRE
Palace (5): 13 h 20, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

INVITE (L')
Angrignon (6): 19 h 20, 21 h 25; ven., sam., dim., mar.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15.
Carrefour du Nord (5). Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.
Carrefour Joliette (4): 19 h 15, 21 h 30;sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30. Chateauguay Encore (4). Sam., dim., mar.: 13 h 30, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.Laval (4): 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.Parisien 7b (4): 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20.Repentigny (6): 19 h 25, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.St-Basile (3): 19 h 25, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.Versailles (6): 19 h 25, 21 h 45; ven., sam., dim., mar., merc.: 12 h 35,14 h 50, 17 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

I.O.
Angrignon (4): 19 h 15, 21 h 15.Centre Eaton (6): 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 35 Laval (8): 21 h 30.

I.O. (V.F.)
Palace (6): 15 h 20, 19 h 35.

JUNGLE BOOK
Angrignon (8): 19 h, 21 h 15; ven., sam., dim., mar.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45.Centre Eaton (5): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.Famous 8 (8): 19 h 15, 21 h 40; ven., sam., dim., mar.: 12 h, 14 h 25, 16 h 50. Laval (7): 12 h, 14 h 25, 17 h, 19 h 25, 21 h 45.

JUNIOR
Cineplex Centre-Ville (5). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h; ven., du lun. au jeu.: 16 h. Repentigny (5): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

JUNIOR (V.F.)
Cinema Ste-Therese (5). Sam., dim.: 13 h, 19 h 15, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h3 5.
Cineplex Centre-Ville (7). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 20.Galeries Laval (7). Sam., dim., mar., merc.: 16 h1 5, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 21 h 15.Langelier (3): 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 10. Terrebonne (4). Sam., dim.: 13 h, 19 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15.

LEGENDES D'AUTOMNE
Berri (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Boite a films (1). Ven., du lun. au jeu.: 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 45, 15 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Carrefour du Nord (2). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Laval (3). Sam., dim., mar., merc.: 13 h3 5, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 18 h 50, 21 h 20.Cinema 6 Boucherville (1). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30.Cinema Chateauguay (1). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; vne., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.
Cinema Joliette (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.Cinema Ste-Therese (3). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Cremazie. Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.Lacordaire (7). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 30 Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Place Lasalle (3). Sam., dim., mar., merc.: 12 h4 5, 15 h 25, 19 h, 21 h 45; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 45. Repentigny (3):19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.St-Basile (2): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 35.Terrebonne (6). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam : 23 h 55

LEGENDS OF THE FALL
Cinema Chateauguay (5). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.Dorval (1): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 20.Faubourg (1): 13 h 35, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Galeries Laval (8). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; ven., lun., jeu.: 19h , 21 h 35.Greenfield Park (2): 19 h 10, 21 h 50; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 05.Plaza Cote-des-Neiges (6). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 40, 16 h 20, 19h , 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30.
Le Mirage (St-Leonard 2): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Place Lasalle (11). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 25, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 35; ven., lun., jeu.: 18 h 55, 21 h 35. Pointe-Claire (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 18 h 45, 21 h 25.Versailles (3): 19 h, 21 h 40; ven., sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit15.

LEGENDS OF THE JUNGLE BOOK
Plaza Cote-des-Neiges (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h 15.

LION KING
Angrignon (4). Ven., sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.Centre Eaton (3). Ven., sam., dim., lun., mar., jeu.: 19 h 25, 21 h 30; merc.: 21 h 30; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Dorval (3). Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 05.Famous 8 (2). Ven., sam., dim., mar.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h.Laval (11): 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25.

LITTLE WOMEN
Cineplex Centre-Ville (6). Sam., dim.: 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.Egyptien (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 20.Galeries Laval (1): 19 h 10, 21 h 30.Place Lasalle (4): 21 h 45. Plaza Cote-des-Neiges (4): 21 h 30.Pointe-Claire (6). Sam., dim., mar., merc.: 14 h, 19 h; ven., lun., jeu.: 19 h.

LIVRE DE LA JUNGLE (LE)
Berri (4): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30.Carrefour du Nord (1). Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (3): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 15.Chateauguay Encore (2). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15.Cinema 6 Boucherville (6). Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h 15, 21 h 15. Cinema Ste-Therese (2). Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.Cineplex Centre-Ville (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.Dauphin (2). Sam., dim.: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Galeries Laval (3). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Lacordaire (5). Ven., du lun. au jeu.: 18 h 50; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.Langelier (5). Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Omega (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 30.Place Lasalle (7). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 50, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h 20 St-Basile (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.:14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.Terrebonne (2). Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20

LOW DOW DIRTY SHAME
Palace (1): 17 h 15, 21 h 20.

MRS PARKER & THE VICIOUS CIRCLE
Egyptien (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

MYSTIC PIECES
L'Amour: 11 h, 15 h, 19 h.

NAKED BUN 8½ (THE)
L'Amour: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25.

NELL
Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 25. Carrefour Laval (2). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 20. Cinema Chateauguay (3). Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu : 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam : 23 h 30.Dorval (4): 19 h1 5, 21 h 30; sam., dim.: 14 h 55, 17 h 05.Faubourg (4): 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 45; lun., merc.: 14 h, 16 h 20, 21 h 45.Lacordaire (4). Ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Place Lasalle (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 55. 18 h 50, 21 h 05; ven., lun., jeu.: 18 h 50, 21 h 05. Plaza Cote-des-Neiges (1). Sam., dim., mar., merc : 13 h 45, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 20; ven., lun., jeu : 19 h 05, 21 h 20.Pointe-Claire (3). Sam., dim., mar., merc : 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20; ven., lun., jeu : 19 h, 21 h 20.Versailles (1): 19 h 05, 21 h 30; ven., sam., dim., mar.,merc.: 13 h1 5, 15 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

NELL (V.F.)
Boite a films (2). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 19 h, 21 h 30.Carrefour du Nord (4). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.Cinema 6 Boucherville (2). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30.Cinema Chateauguay (2). Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.Cinema Ste-Therese (6). Ven., du lun. au jeu.: 19 h1 5, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h, 21 h 20; ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.Complexe Desjardins (1): 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40.Complexe Desjardins (4): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 15. Galeries Laval (4). Sam., dim., mar., merc.: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 19 h 05, 21 h 25.Langelier (2). Sam., dim.: 13 h, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. ven., du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.Longueuil (2). Sam., dim.: 13 h 45, 16 h 10, 19 h, 21 h 10; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 10. Place Lasalle (1). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 20, 15 h45, 19 h 15, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h 15, 21 h 40.Terrebonne (7). Sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

NOBODY'S FOOL
Angrignon (3): 19 h, 21 h 15; ven., sam., dim., mar.: 12 h 15, 14 h30, 16 h 45.Famous 8 (1): 19 h 20, 21 h 50; ven., sam., dim., mar.: 12 h, 14 h 20, 16 h 50.Laval (9): 12 h, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit.Loews (1): 12 h, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 25, 21 h 55. Dernier spectacle ven., sam.: minuit15. Versailles (2): 19 h 20, 21 h 45; ven., sam., dim., mar., merc.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h. Dernier spectacle sam : 23 h 55.

PARENTI SERPENTI
Cineplex Centre-Ville (9). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25; ven., du lun. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 25. Nouvel Elysee (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 45; ven., du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 45.

PRÊT-À-PORTER (READY TO WEAR)
Carrefour Laval (1). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 18 h 45, 21 h 15.Faubourg (3): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 30.Lacordaire (5). Ven., du lun. au jeu.: 21 h; sam., dim.: 19 h, 19 h, 21 h 25. Dernier spectacle ven.: 23 h 30; dernier spectacle sam.: 23 h 50.Plaza Cote-des-Neiges (3). Sam., dim., mar., merc : 13 h 30, 16 h 10, 19 h , 21 h 35; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 35.Pointe-Claire (6). Sam., dim., mar., merc.: 16 h1 5, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 21 h 15.

PRINCESSE DES CYGNES (LA)
Cinema 6 Boucherville (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h.Cinema Chateauguay (6). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h.Cinema Ste-Therese (5). Sam., dim.: 12 h 30, 15 h 10, 17 h 10.Galeries Laval (1). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10.Langelier (4). Sam., dim.: 12 h 30, 15 h 10 Omega (3). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h. Terrebonne (3). Sam., dim.: 12 h 30, 15 h 10, 17 h 10.

PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT
Cineplex Centre-Ville (5): 19 h, 21 h 15.

PULP FICTION
Faubourg (2): 15 h, 18 h 10, 21 h. Place Lasalle (7): 21 h 25.

RICHIE RICH
Angrignon (5): 19 h 15; ven., sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10.
Carrefour Joliette (2). sam., dim.: 13 h 45, 16 h 15.Centre Eaton (6): 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45 Dorval (4). Sam., dim.: 13 h.Famous 8 (5). Ven., sam., dim., mar.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45.Lacordaire (6). Ven., du lun. au jeu.: 19 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10.Laval (6): 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 19 h.Repentigny (4): 19 h; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 30, 19 h.St-Basile (5). Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.

RICHIE RICH (V.F.)
Berri (5): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15; jeu.: 14 h, 16 h 30, 21 h 15. Brossard (3). Sam., dim.: 13 h 40, 15 h 50. Carrefour du Nord (3): 19 h, 21 h 30.Carrefour Laval (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 30, 21 h 30.Cinema 6 Boucherville (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 15.Cinema Ste-Therese (7). Ven., du lun. au jeu.: 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h.Dauphin (1). Sam., dim.: 14 h 15, 16 h 30.Langelier (3). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 30; ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.Place Lasalle (8). Sam.,dim., mar., merc.: 12 h 55, 14 h 55, 16 h 55. Terrebonne (5). Ven., du lun. au jeu.: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

ROI LION (LE)
Angrignon (2). Ven., sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h.
Carrefour du Nord (6). Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50.Chateauguay Encore (3). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h.
Cinema Joliette (3). Sam., dim.: 13 h 40, 16 h 10 Laval (12): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.Omega (2). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h; ven., du lun. au jeu.: 19 h.Parisien (2): 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50.Repentigny (2). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.Versailles (4). Ven., sam., dim., mar., merc.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50.

ROSEAUX SAUVAGES
Parisien 7 (5): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15

ROUGE
Cineplex Centre-Ville (4)). Sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h 05, 21

À ce prix-là, tout le monde peut être en affaires.



49,95 $ par mois

LE PLAN

50/50

minutes de temps d'antenne gratuit par mois

cents la minute de temps d'antenne supplémentaire

Temps d'antenne gratuit les week-ends / 1er mois d'appels gratuits* (contrat de 36 mois)

OFFRE BONI :

- Frais de branchement **gratuits** (économie de 60 $)
- 6 mois **gratuits** de facturation détaillée par code (économie de 41,70 $)
- 6 mois d'accès **gratuit** au centre de messages (économie de 29,70 $)



Offre spéciale : téléphone cellulaire Nokia 100 à **129,95 $**

Bell *Mobilité*

Enfin libre

1 800 667-0123

LA SÉCURITÉ ENTRE VOS MAINS

Offre boni aussi valide pour toute nouvelle activation sous contrat minimum de 12 mois excluant les forfaits Liberti, Contact essentiel, Bronze et Plan partenaire. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'agent peut vendre à moindre prix. L'offre se termine le 28 février 1995. *Appels locaux seulement.

AGENTS AUTORISÉS

Arthabaska
Communication 1er choix
Tél.: (819) 357-7777

Chomedey
Metro Com Canada
Tél.: (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
C.T.M. Banlieue Ouest
Tél.: (514) 626-8888

Joliette
Boutique du Téléphone enr.
Tél.: (514) 752-5030

Lafontaine
Le Centre St-Jérôme inc.
Tél.: (514) 431-5122

Laval
Audiocom Laval inc.
Tél.: (514) 681-8340

Centre du Téléphone Mobile-Auteuil
Tél.: (514) 628-9366

Centre du Téléphone Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Triacomm
Tél.: (514) 928-2244

Cellcom Rive-Sud
Tél.: (514) 463-7777

Montréal
ABCO Télécom
Tél.: (514) 389-8900

Autocell inc.
Tél.: (514) 257-9292

C.B.C.I. Télécom
Tél.: (514) 748-5224

Locatel ltée
Tél.: (514) 593-5555

Télécentre Québec
Tél.: (514) 485-5222

Rosemère
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 979-3838

Shawinigan
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél.: (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél.: (819) 563-0406

Ste-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél.: (819) 326-2006

St-Eustache
Communications J.D.
Tél.: (514) 974-7444

St-Hyacinthe
Info-Comm
Tél.: (514) 778-1911

St-Jean
Télévision Hébert et Gouin
Tél.: (514) 348-5210

Terrebonne
Cellcom
Tél.: (514) 964-7777

Tracy
Radio Michel inc.
Tél.: (514) 746-7777

Verdun
Citécell
Tél.: (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution Réjean Mailloux inc.
Tél.: (514) 225-0466

Ville St-Laurent
J.G. Communication
Tél.: (514) 951-2111

Lazer Auto
Tél.: (514) 334-4785

Stéréo Plus participants